



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS
LES ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

AFRIQUE

Étude sur : La Mauritanie

Rapport final

Préparé par :

AHMED BENANE Mohamed

Pour le compte du

Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

Projet no : 4-7-41-254-7/o

Décembre 2008



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS
LES ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

AFRIQUE

Étude sur : La Mauritanie

Rapport final

Préparé par :

AHMED BENANE Mohamed

Pour le compte du

Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

Projet no : 4-7-41-254-7/o

Décembre 2008

Notice légale

Ce rapport a été commandité par le CTA afin d'affiner sa connaissance des besoins en information des pays ACP. Le CTA ne peut en aucun cas se porter garant de la fiabilité des données, incluses dans le rapport, ni prendre la responsabilité des usages qui pourraient en être fait. Les opinions exprimées ici sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CTA. Le CTA se réserve le droit de sélectionner des projets et des recommandations portant sur son mandat.

(ACP-UE) Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA)
Agro Business Park 2
6708 PW Wageningen
Pays-Bas
Site web : www.cta.int
E-mail : cta@cta.int

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de manière directe ou indirecte à la réalisation de ce travail. Je remercie en particulier pour leur patience et leur assistance Yawo Assigbley et Christine Webster qui ont permis de le réaliser dans de bonnes conditions.

Je voudrais aussi remercier ici pour sa promptitude Lô Abdoulaye qui a participé de façon active à la réalisation de l'enquête de terrain surtout pour les institutions basées à l'intérieur du pays.

Sigles, abréviations et acronymes

AAAID	Arab Authority for Agriculture Investment and Development
ACP	Afrique – Caraïbes et Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
AFSIM	Association des Fournisseurs de Services d'Internet en Mauritanie
AMI	Agence Mauritanienne d'Information
AVB	Agent de Vulgarisation de Base
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe de Développement Economique en Afrique
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BID	Banque Islamique de Développement
CCC	Convention Internationale sur le Changement Climatique
CCD	Convention Internationale de Lutte Contre la Désertification
CDB	Convention Internationale de la Diversité Biologique
CDHLCPI	Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest
CE	Communauté Européenne
CFCB	Centre de Formation Coopérative de Boghé
CFPR	Centre de Formation des Producteurs Ruraux
CLSP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CMAP	Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques
CNERV	Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire
CNRADA	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
DATAR	Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale
DPCSE	Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi et Evaluation
DRAP	Direction du Développement des Ressources Agro Pastorales
DRFV	Direction de la Recherche-Formation-Vulgarisation
EFC	Economie Fondée sur la Connaissance
EMEA	Enquête auprès des Ménages et Exploitants Agricoles
ENFVA	Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole
EPCV	Enquête sur les conditions de Vie
UE	Union Européenne
EURO	Unité monétaire européenne équivalent à 265 OUGUIYA
FADES	Fonds Arabe de Développement Economique et Social
FAO	Food and Alimentation Organization
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FEWS	Famine Early Warning System
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FM	Frequency Modulation
GIC	Gestion de l'Information et de la Communication
GIRNEM	Gestion des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien
GNACASP	Groupement National des Associations de Coopératives Agro-Sylvo-Pastorales
GNAM	Groupement National des Aviculteurs de Mauritanie
GNAP	Groupement National des associations Agro- Pastorales

GREZOH	Groupe de Recherche sur les Zones Humides
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération Allemande)
ICC	Initiative Citoyenne pour le Changement
IEC	Information Education Communication
ISET	Institut Supérieur d'Enseignement Technique
MDR	Ministère de l'Agriculture et de L'Elevage
MATTEL	Mauritano-Tunisienne des Télécommunications
MAURITEL	Mauritanienne des Télécommunications
MDPMCE	Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Environnement
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMVS	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONS	Office National des Statistiques
PADEL	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage
PANE	Plan d'Action National Environnement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel de
PASA	Programme d'Ajustement Structurel de Secteur Agricole
PASK	Projet de lutte contre la pauvreté dans L'AFTOUT Sud et le KARAKORO
PCF	Projet des Cultures Fourragères
PDDO	Programme de Développement Durable des Oasis
PDIAM	Programme de Développement Intégré de l'Agriculture irriguée en Mauritanie
PDLCD	Plan Directeur de Lutte Contre la Désertification
PGRNF	Projet de gestion des ressources naturelles forestières
PGRNP	Projet de Gestion des Ressources Naturelles en zone Pluviale
PIB	Produit Intérieur Brut
PMLCD	Programme Multi Sectoriel de Lutte Contre la Désertification
PNBA	Parc National du Banc D'ARGUIN
PND	Parc National du DIAWLING
PNLCP	Programme National de Lutte contre la Pauvreté
PNRA	Plan National de Recherche Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RIM	République Islamique de Mauritanie
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural horizon 2015
SCS	Suivi-Contrôle-Surveillance
SGDSR	Stratégie Générale pour le développement du secteur rural 2010
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation du Poisson
SONADER	Société Nationale de Développement Rural
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UMA	Union du Maghreb Arabe
UM	Ouguiya Mauritanienne (unité monétaire)
UNSO	Organisme des Nations Unies de lutte contre la Sécheresse et Désertification
UBT	Unité de Bétail Tropical
USD	Dollar USA
ZEE	Zone Economique Exclusive

Taux d'échange : 1€ = 365 ouguiya (cours de la journée du 12 mars 2008)

Table des matières

Remerciements.....	ii
Sigles, abréviations et acronymes	iii
Résumé analytique.....	vii
1. INTRODUCTION.....	1
2. PROFIL DU PAYS.....	2
2.1 Agriculture, pêche, ressources forestières et l'élevage.....	3
2.1.1 Agriculture	3
2.1.2 Pêche	3
2.1.3 Ressources forestières	3
2.1.4 Élevage et pastoralisme.....	4
2.2. Situation des infrastructures des TIC et des récents développements dans le secteur	4
2.2.1. Communication	4
2.2.2. Informatique.....	5
2.2.3 Connexion à l'Internet.....	6
2.2.4 TIC : Formation et développement.....	6
2.2.5 Radio, télévision, médias	6
3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL.....	8
3.1 Cadre institutionnel, politique et réglementaire.....	8
3.2 Aspects opérationnels	9
3.2.1 Description des services d'information agricole	9
3.2.2 Sources d'information	10
3.2.3 Produits et services d'information fournis.....	11
3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication.....	12
3.3 Interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural.....	13
4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS : POINTS FORT ET GOULOTS D'ÉTRANGLEMENTS ET POINTS FAIBLES.....	15
4.1 Besoins en informations	15
4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques & stratégies de l'IC, sensibilisation, réseautage, compétences, formation, media, TIC, équipement)	18
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	28
5.1. Conclusions.....	28
5.1.1 Besoins en information	28
5.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités.....	28
5.1.3 Partenaires et bénéficiaires potentiels	29
5.2 Recommandations	30
5.2.1 Besoins en information	30
5.2.2 Besoins en termes de renforcement des capacités.....	31
5.2.3 Partenaires et bénéficiaires potentiels	32
6. PROPOSITION DE STRATÉGIE D'INTERVENTION ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE CTA.....	34
6.1 Stratégies d'intervention.....	34
6.1.1 Besoins en information	34
6.1.2 Renforcement des capacités.....	34
6.1.3. Partenariat avec les partenaires stratégiques du CTA	35
6.2 Plan d'actions.....	35
ANNEXES.....	39
Annexe I. Termes de référence.....	40
Annexe II. Profil du pays – Mauritanie.....	48
2.1 État général du secteur de l'agriculture	49
2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes).....	49
2.1.2 Terres agricoles, forêts, zones de pêche et d'élevage	50
2.1.3 Systèmes de production agricole	52
2.1.4 Poids de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB)	52
2.1.5 Principales cultures de rente et produits agricoles secondaires.....	54
2.1.6 Production animale	56

2.1.7	Les ressources halieutiques et production de la pêche.....	57
2.1.8	Principaux marchés à l'exportation	60
2.1.9	Accords commerciaux relatifs à l'agriculture	61
2.1.10	Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche, de ressources forestières et d'élevage	61
2.2	Profil socio-économique	64
2.2.1	Population active, répartition démographique	64
2.2.2	Niveau d'alphabétisation et les langues parlées	65
2.2.3	Accès aux services de base (santé, eau potable, éducation et logement)	66
2.2.4	Exode rural vers les zones urbaines	67
2.3	Médias et télécommunications	68
2.3.1	Journaux, périodiques, magazines, stations de radio, chaînes de télévision	68
2.3.2	Services de télécommunication (téléphonie fixe, mobile, etc.)	74
2.3.3	Ordinateurs et Internet	76
Annexe III.	Profil des institutions	78
3.1	Liste de toutes les institutions.....	79
3.2	Liste sélective des principales institutions interviewées.....	90
Annexe IV.	Liste des institutions et personnes interviewées	114
Annexe V.	Références bibliographiques	115

Résumé analytique

Introduction

Créé pour servir l'information agricole et rurale dans les pays ACP (Afrique – Caraïbes et Pacifique) partenaires de l'Union Européenne (UE) dans les conventions successives de Lomé, le CTA (Centre des Techniques Agricoles et Rurales) pour ne pas trop s'égarer de ses objectifs et des besoins spécifiques des états doit périodiquement redéfinir sa stratégie d'intervention. C'est dans ce cadre que s'insère la présente. Compte tenu de l'évolution des sciences et techniques et des modes de communication et de circulation de l'information de manière générale, il devient nécessaire de s'adapter et moduler ses outils d'intervention pour être utile.

Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectif de cerner les contours de la problématique de la Gestion de l'Information et de la Communication (GIC) dans le secteur agricole et rural en Mauritanie et de proposer des solutions adaptées qui tiennent compte de la stratégie d'intervention du CTA dans les pays ACP

Méthodologie

Pour la réalisation de l'étude en objet, une méthodologie basée sur la recherche bibliographique couplée à une enquête de terrain auprès des services techniques du secteur agricole et rural a été menée.

La recherche bibliographique vise la collecte des données existantes sur le pays et le secteur des TIC en particulier.

L'enquête de terrain basée sur un questionnaire standard a concerné les institutions significatives du secteur agricole et rural et les méthodes de GIC qu'elles emploient et la situation globale de l'information agricole et rurale. Elle a porté sur trente-sept institutions dont les réponses de certaines d'entre elles n'ont pas été disponibles à temps opportun pour diverses raisons et finalement les réponses significatives de vingt-deux ont été prises en compte dans le résultat de l'enquête.

La mise au point de cette démarche méthodologique à été préparée lors de l'atelier de briefing qui a regroupé les consultants nationaux avec le coordinateur de l'étude et qui s'est tenu à Lomé au Togo du 27 au 29 janvier 2008.

Résultats escomptés

La présente étude se propose de réaliser la description et l'analyse de la situation des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le secteur rural pour avoir une vision stroboscopique des tenants et aboutissants de la problématique de l'information agricole. Elle compte réaliser aussi l'identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur agricole et rural afin de mieux cibler le partenariat potentiel escompté. Elle vise enfin la compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans les principales institutions de l'agriculture et du secteur rural pour un meilleur suivi de la situation.

Faits constatés et résultats obtenus

L'étude a permis de relever les constats suivants :

- Les retards constatés de certaines institutions en matière de mise en œuvre de programmes de GIC sont dus à des faiblesses structurelles et un manque de moyens ;
- Une volonté réelle affichée par les responsables des structures d'accorder à l'avenir une place importante à la GIC dans la planification des programmes à réaliser ;
- L'existence d'un potentiel non négligeable de développement rapide de la GIC consécutif à des orientations politiques qui encouragent le développement des TIC et la libéralisation du secteur de la communication avec des lois d'orientation et une régulation adaptée.

Conclusions

Besoins en information

Les services techniques du secteur agricole en Mauritanie ont des besoins en information divers et variés. Ils résident d'abord dans la recherche des données techniques et le repérage de leurs sources potentielles ainsi que l'établissement des partenariats solides et durables pour un échange permanent avec des sources potentielles d'informations agricoles.

Les besoins en informations agricoles et rurales des services techniques tels qu'ils ressortent de la présente étude sont aussi bien des besoins en documents de référence en agronomie générale que des besoins en publications qui font ressortir les derniers développements des sciences agricoles et de la médecine vétérinaire. Les domaines précis recherchés par les différents intervenants sont en accord avec les activités qu'ils exécutent.

Certaines institutions ont besoin d'établir des points de contacts et de s'intégrer à des réseaux dont ils ignorent l'existence. La fourniture des informations sur ces réseaux et groupes thématiques constituerait pour elles une source d'informations inestimables. La fourniture aussi d'information à temps utile sur des activités génératrices d'informations (colloques, séminaires, foires ...etc.) aidera beaucoup les institutions mauritaniennes impliquées dans la GIC en milieu agricole et rurale à vaincre l'isolement dans lequel elles se trouvent.

Si les besoins spécifiques des services de recherche agronomique résident en la disponibilité de l'information technique sous quelque format que ce soit, les besoins particuliers aux formateurs et institutions de formation sont plutôt en la forme de présentation de ces informations. Les informations dans ce cas doivent être fournies sous une forme soit numérique et facilement adaptable aux contextes des formations sinon en un format déjà adapté aux exposés et autres projections (diapos, affiches) présentable directement en formation pour simplifier les manipulations.

Les institutions chargées de l'encadrement des producteurs ruraux et du développement communautaire (DRFV, projets de développement, Direction de l'Agriculture, Direction de l'Elevage, ONG et Délégations Régionales) ont des besoins plus spécifiques en terme de documents (protection des végétaux ou des animaux, lutte contre l'érosion, la micro finance et le crédit rural, l'organisation et la gestion des communautés et des producteurs...etc.). Elles ont aussi formulé le besoin en documents techniques illustrés et adapté au contexte local et ont exprimé de façon particulière le besoin de recevoir certains documents en langue arabe qui semblent très rares.

Besoins en termes de renforcement des capacités

Les capacités globales surtout en termes de moyens des institutions étant naturellement très faibles, il importe ici de porter un intérêt particulier à l'harmonie entre les besoins et les capacités. Il sera alors important que les institutions sachent mettre en adéquation leurs capacités de gestion de l'information et de la communication et les besoins et objectifs prioritaires qu'elles peuvent se fixer pour pouvoir élaborer une stratégie globale et une politique qui leur permettraient d'optimiser les potentialités existantes.

Le niveau technique des gestionnaires des centres de documentation et des responsables directs des services dont ils relèvent laisse à désirer. Il constitue une source de blocage pour la progression du service. Un appui en terme de formation ciblée envers les centres les plus significatifs et ceux relevant des institutions les plus importantes telles que l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA), le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), le Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire (CNERV), l'Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et de Pêche (IMROP), la Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural (CC MDR), la Direction de la Recherche-Formation-Vulgarisation (DRFV), la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) et quelques Délégations Régionales du Ministère du Développement Rural) est indispensable pour améliorer la gestion de l'information et de la communication au profit du secteur rural. Cette formation devra être orientée vers les nouvelles méthodes de gestion de l'information appuyée sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le matériel existant est inadapté à la GIC car les logiciels intégrés sont des logiciels standards peu performants et ne pourront pas servir à grand-chose ; car dans ce cas précis il existe un matériel spécialisé qui doit être utilisé pour plus de performances. Ce matériel ne concerne pas seulement les parties intégrées dans les ordinateurs, mais aussi les autres outils de production que sont les appareils de reprographie, de reliure et d'édition en ligne (réseaux Internet et systèmes informatiques de réseaux internes).

Une formation spécifique sur les systèmes des GIC et l'édition en ligne devra permettre aux responsables de l'information agricole et rurale de pouvoir utiliser à bon escient les outils disponibles pour plus grande performance et une plus grande visibilité de ce qu'ils sont entrain de faire. Un autre besoin en formation a été souligné par quelques institutions et réside dans la formation du personnel de l'institution en matière de communication et gestion de l'information qui constitue la quintessence même de leurs activités (Radio – Rurale, Facultés des Sciences et techniques, l'ENFVA et la DRFV), et qui sont en fait des institutions de formation, de communication et de vulgarisation.

Le renforcement des capacités des institutions du secteur agricole et rural doit se focaliser sur la bonne gestion des bibliothèques et des centres d'information, les moderniser en les automatisant et assurer leur connexion à l'Internet à haut débit ; à faciliter l'accès des usagers aux bases de données existantes et accroître l'accès aux bases de données sur CD ROM et à collecter, analyser et stocker en digitalisant les informations techniques nationales existantes et les publier en tout format disponible surtout par Internet

Partenaires et bénéficiaires potentiels

Compte tenu de la limitation des ressources disponibles pour la mise en œuvre d'un système de production et de fournitures d'informations techniques dans chaque institution du secteur rural au niveau national, il serait préférable de cibler une à deux institutions dans chaque zone pour y établir un pôle de documentation et de disponibilité de l'information agricole et rurale.

Les institutions qui peuvent être ciblées pour devenir des partenaires du CTA et des bénéficiaires de ses prestations sont la Cellule de Communication du MDR(CC/MDR), la Société Nationale de Développement Rural (SONADER), la Chambre de Commerce d'Industries et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) et son centre de documentation (CIMDET), la Radio-Rurale, le Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaires (CNERV), l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), L'Institut Supérieur d'Enseignement Technique de Rosso (ISET), le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole de Kaédi (ENFVA) et les Délégations Régionales du MDR dans les zones oasiennes (Adrar), dans les zones agro-sylvo-pastorales (Assaba), dans la zone de l'irrigué (Trarza) et dans la zone du pluvial (Guidimagha).

Les partenariats du CTA devraient être établis en priorité avec la cellule de communication du MDR pour la zone de la capitale Nouakchott qui regroupe toutes les directions centrales du MDR, du MPEM et celles du MDPMCE, ainsi que les institutions spécialisées relevant d'autres structures. La cellule de communication dont c'est la mission devra jouer de point focal pour la vulgarisation des techniques de communication et de gestion de l'information pour le bénéfice de toutes les institutions du secteur agricole et rural. Ce partenariat pourra ensuite être étendu au CIMDET qui est le centre de documentation de la CCIAM et qui joue un rôle important pour le privé mauritanien. Les autres institutions du secteur agricole et rural pourront établir des partenariats spécifiques selon les missions et la localisation de l'institution et leurs besoins spécifiques.

Recommandations

Besoins en information

Il est fortement recommandé que les institutions de développement de recherche et de vulgarisation disposent de stratégies claires et de politiques adaptées de communication élaborées à partir de diagnostics internes. Ces politiques permettront alors de préciser sans équivoque possible la démarche à suivre pour l'amélioration progressive de la situation de la communication et de l'information dans le secteur rural du pays. Le CTA pourra dans ce sens contribuer au lancement de quelques-unes de ces études au niveau de partenaires clefs tels que la cellule de communication du MDR, la Chambre de commerce, la SONADER, la DRFV et le CNRADA par exemple.

L'adhésion des institutions du secteur agricole et rural aux réseaux de partenariats existants (tant au niveau national que régional et international) et la création de nouveaux réseaux ainsi que la réactivation des anciens réseaux sont une priorité fondamentale pour bénéficier des échanges d'information et de données techniques

Pour améliorer le niveau et la qualité de ses prestations en Mauritanie, le CTA devra assurer une dotation initiale en documents de base et de référence parmi ses publications. Cette dotation servira de fonds documentaire des institutions ciblées et qui représenteront ses partenaires et au sein desquelles il disposera de personnes ressources qui lui seront désignées par leurs institutions. Ces institutions pourront alors choisir la forme d'acquisition de ces documents (papier, CD-ROM...ou autres).

Dans chaque zone agro écologique du pays il sera indispensable de disposer en permanence de fonds documentaires autonomes chez un partenaire cible ou point focal zonal, de telle manière que la recherche des documents techniques soit ainsi simplifiée dans le pays.

Les différentes institutions du secteur agricole et rural ont besoin du concours du CTA et de leurs moyens propres pour combler leurs besoins en informations. Ils doivent disposer de moyens substantiels pour assurer une bonne politique de GIC en terme de :

- Une stratégie et une politique de GIC bien élaborée ;
- Un personnel stable, compétent et motivé ;
- Des sources d'information diversifiées, sûres et de qualité ;
- Des documents techniques variés et de qualité sous des formats divers avec des partenariats ciblés avec des fournisseurs de données ;
- Des moyens de reprographie et d'édition adaptés aux besoins spécifiques ;
- Des sites web avec une interactivité poussée et avec un webmaster compétent et actif en permanence ;
- Traitement de l'Information brute pour en faciliter l'exploitation ;
- Création et gestion des bases de données ;
- Développement et vulgarisation des technologies de pages Web ;
- Introduire la conception graphique et la publication ;
- Systématiser les SIG dans tous les services techniques ;
- Utilisation des technologies Internet pour la publication et la dissémination.

Besoins en termes de renforcement des capacités

L'élaboration de politiques et de stratégies de GIC et de développement des TIC dans les institutions concernées rendra les services de GIC plus performants et permettra d'optimiser les moyens disponibles en se concentrant sur ce qui est utile et prioritaire au lieu de se disperser. Une étude spécifique par institution permettra de jeter les bases de la stratégie en matière de GIC.

Une formation continue des personnes chargées de la GIC et leurs principaux collaborateurs pour une prise en charge à la hauteur des attentes. Ces formations devront concerner tous les étages de la GIC ; de la documentation à l'informatique et ses différentes applications dans le domaine.

Une adhésion aux réseaux existants et une multiplication des contacts par divers canaux pour accélérer les échanges d'informations. Les fora de contact et d'échange de ces réseaux constituent un cadre idéal pour éveiller la curiosité des techniciens des services agricoles et ceux des centre de documentation.

Les institutions du secteur agricole et rural en Mauritanie ont exprimé des besoins divers en matière de renforcement des capacités qui leur permettront de mieux assurer une bonne gestion de l'information et de la communication. Il s'agira pour elle de se faire aider pour :

- Assurer la mise en place de centres d'information bien gérés ;
- Automatiser les bibliothèques et centres d'information existants ;
- Digitaliser les publications nationales existantes et les mettre en ligne ;
- Assurer la connectivité Internet à haut débit des centres de documentation ;
- Faciliter l'accès des usagers aux bases de données existantes et accroître l'accès aux bases de données sur CD-ROM ;
- Assurer des formations diplômantes en GIC/TIC au profit du personnel spécialisé et des responsables des institutions ;
- Assurer la formation des scientifiques et techniciens dans le domaine de l'utilisation, de la gestion et de l'accès à l'information ;
- Installation de réseaux internes ;
- Etablir des plates-formes et mécanismes de partage de l'information aussi bien au niveau national, régional qu'international ;

- Fourniture de plusieurs ordinateurs adaptés et leurs accessoires ;
- Fourniture de matériel de nouvelles technologies de l'information pour améliorer les capacités de publication (Scanners, appareils photo numériques...etc.) ;
- Utilisation de logiciels appropriés pour atteindre un optimum de rentabilité des hommes et du matériel.

Partenaires et bénéficiaires potentiels

Il s'agira pour le CTA d'établir des relations étendues avec divers partenaires nationaux et qui se traduiront en un transfert continu de produits du CTA, en divers formats adaptées aux besoins spécifiques des partenaires ainsi identifiés : la Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural (CC/MDR), la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER), la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), le Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire (CNERV), l'Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et de Pêche (IMROP), la Radio-Rurale, la Direction de la Recherche, Formation et Vulgarisation (DRFV), L'Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET), le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA) et les Délégations Régionales (Adrar, Assaba, Trarza et Guidimaha).

Le CTA établira de ce fait avec la Cellule de Communication du MDR un partenariat privilégié et étendu par lequel cette institution servira de point focal de l'intervention du CTA en Mauritanie. La CC/MDR aura à bénéficier des appuis du CTA en matière d'amélioration des capacités techniques (consultations, formation et information), fourniture de la documentation technique sous différents formats et par les différents canaux du CTA. Elle servira de relai aux interventions du CTA en Mauritanie et sera la référence pour les autres partenaires du CTA dans le pays pour lesquels, elle transmettra les connaissances acquises auprès du CTA. Pour parvenir à ce niveau, la CC/MDR aura aussi besoin d'un appui matériel en équipements en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

Pour la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture en Mauritanie (CCIAM), et la SONADER des besoins spécifiques en matière de documentation technique sur les échanges commerciaux, la création de services financiers des communautés de producteurs et le contact avec les services similaires dans le monde. Elles pourront aussi bénéficier des services du CTA et de ses publications techniques en vue d'une plus grande diffusion publique.

Les institutions de formation (Université de Nouakchott, ENFVA et ISET) et de recherche (CNERV, CNRADA et IMROP) bénéficieront en tant que partenaire des publications du CTA sur des formats utilisables par les chercheurs et les formateurs. Il s'agira des publications didactiques et des publications récentes sur les derniers développements des technologies agricoles et rurales. Ils bénéficieront aussi des ouvrages de référence sur les sciences agricoles et agronomiques. Ils ont aussi besoin d'un appui méthodologique en matière de formation et de techniques de diffusion de l'information technique qu'ils produisent.

La Direction de la Recherche, Formation et Vulgarisation (DRFV), la Radio-Rurale et les Délégations Régionales du MDR sélectionnées et qui sont les interfaces techniques avec les producteurs ont besoin d'être appuyées pour assurer la disponibilité des documents techniques sous des formats facilement utilisables pour les besoins de démonstration technique. De ce fait, ils devront bénéficier d'une amélioration des capacités technique par la formation d'un personnel qualifié et spécialiste en GIC. Ils doivent aussi bénéficier d'un fonds documentaire de référence en ouvrages généraux sur les sciences agricoles et des publications plus didactiques destinées au grand public et adaptables aux conditions spécifiques de la Mauritanie si possible en arabe et en français. Ces institutions auront aussi

besoin d'un appui en formations et d'un appui en matériel et équipements techniques pour la diffusion (matériel de reprographie, page web ...etc.

Toutes ces institutions sont importantes dans le secteur agricole et rural et couvrent des zones complémentaires dans la couverture agro-écologique de la Mauritanie. La délégation régionale de l'Assaba se situe dans une zone agropastorale très vaste regroupant les deux Hodh en plus de l'Assaba elle-même. La délégation régionale de l'Adrar couvre une zone semi-désertique constituée d'oasis. Rosso est le plus grand centre de production agricole du pays où tous les privés producteurs se regroupent. Kaédi est un centre agricole important compte tenu de l'existence des centres de recherche et de formation. Nouadhibou est la capitale économique mais surtout pour l'activité de pêche artisanale et industrielle qui y est pratiquée et enfin Nouakchott est la capitale administrative et politique et le siège des institutions centrales.

1. INTRODUCTION

1. Le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) a été créé en 1983, pour répondre à un besoin stratégique de la relation entre les pays membres de l'Union Européenne et ceux de la zone ACP signataires de la convention de Lomé.
2. Les programmes du CTA s'articulent autour de trois principaux axes d'intervention :
 - Fournir un large éventail de produits et services d'information et mieux faire connaître les sources d'information pertinentes ;
 - Encourager l'utilisation combinée de canaux de communication adéquats et intensifier les contacts et les échanges d'informations (entre les acteurs ACP en particulier) ;
 - Renforcer la capacité ACP à produire et gérer l'information agricole, à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'information et de la communication (GIC), notamment en rapport avec la science et la technologie.
3. La récente réorganisation du CTA en 2002 et la conception de son Plan stratégique et cadre d'action pour 2001–2005, ont permis de systématiser ce genre d'études qui répond au double objectif de mettre en œuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs.
4. La présente étude permettra de :
 - Passer en revue en Mauritanie, les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
 - Identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
 - Identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
 - Elaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC en Mauritanie pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.
5. L'étude devra ainsi aider le CTA à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels; avoir un tableau plus détaillé de leurs besoins, mettre au point une stratégie adaptée et élaborer un cadre d'action en conséquence. L'étude devra également mettre en évidence les besoins spécifiques en produits et services du CTA et permettre ainsi d'en améliorer la fourniture.
6. Elle permettra de :
 - Améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations Mauritaniennes actives dans l'agriculture et
 - Améliorer aussi la pertinence de l'appui général du CTA à la Mauritanie.

2. PROFIL DU PAYS

7. Située entre le 15^{ème} et le 27^{ème} parallèle nord, la Mauritanie couvre une superficie de 1.030.000 km². Elle est limitée au nord par le Sahara Occidental et l'Algérie, à l'est et au sud-est par le Mali, au sud par le Sénégal dont elle est séparée sur toute leur frontière commune par le fleuve Sénégal et à l'ouest par l'Océan Atlantique.
8. Le pays comprend une zone sahéenne au sud, une zone semi-désertique au Centre traversée par les massifs montagneux de l'Adrar et du Tagant qui culminent à plus de 800 mètres et une zone complètement désertique au nord.
9. Dans l'ensemble le climat est chaud et sec, saharien au Nord et sahéien au Sud. Les températures varient entre 38 et 43°C la journée durant les mois chauds pour tomber autour de 10°C entre décembre et février. Les nuits sont généralement très froides sur les massifs montagneux et dans certaines zones côtières. Les pluies tombent généralement de juillet à octobre et varient entre 100 et 120mm au centre et 400 à 650 mm dans la Vallée du Sénégal au sud.
10. La superficie de la Mauritanie est occupée à près de 70% par le Sahara. Le régime pluviométrique crée des zones agro-pastorales qui s'échelonnent en se dégradant du sud au nord. Le pays connaît des cycles de sécheresse dont le plus sévère a frappé entre 1968 et 1988 causant une transformation du milieu naturel. Le retour à un cycle plus clément semble s'amorcer depuis lors.
11. La population de la Mauritanie était estimée en 2003 à près de 2.850.000 d'habitants. Le dernier recensement en 2000 donnait une population de totale résidente de 2.508.159 habitants contre 1.864.236 habitants en 1988, soit un taux de croissance de 2,4% par an. Ce taux était de 2,9% entre 1977 et 1988. La proportion de la population sédentaire est plus de 95% (CDHLCPI, 2004).
12. La structure démographique affiche le caractère jeune de la population avec un pourcentage des moins de 15 ans de l'ordre de 43%. Les hommes représentent 49,5% de la population totale contre 50,5% pour les femmes. Les indicateurs sociaux ont enregistré une évolution positive. En effet, le taux d'analphabétisme est passé de 61,5% en 1988 à 47% en 2000 et le taux de chômage de 26% à 19%, ce qui reflète une avancée importante (CDHLCPI, 2004).
13. L'agriculture pratiquée dans le pays fut au départ une agriculture de subsistance aux abords des cours d'eau, dans les cuvettes et dépressions et dans les zones à forte pluviométrie au sud du pays, avant l'introduction progressive d'une agriculture de rente moderne avec des aménagements coûteux essentiellement sur la rive droite du fleuve Sénégal à partir du milieu des années soixante-dix du siècle dernier. Les ressources forestières du pays sont limitées eut égard aux grandes surfaces désertiques qui couvrent la partie nord du pays. Cependant, certaines formations forestières persistent malgré l'effet anthropique conjugué à celui de la nature peu clémente. Les ressources pastorales connaissent une fortune peu diverse que les forêts. Les pâturages pourtant réputés riches arrivent à peine à faire vivre un cheptel qui assure l'autosuffisance du pays en viandes rouges. Certaines années de sécheresse, une grande partie de ce cheptel est obligée de transhumier dans les pays voisins (Mali et Sénégal). La pêche au grand large était peu connue au pays avant

l'indépendance du pays en 1960. Actuellement elle constitue la deuxième source en devises étrangères du pays après les mines.

2.1 Agriculture, pêche, ressources forestières et l'élevage

2.1.1 Agriculture

14. La Mauritanie possède d'importantes ressources agro-pastorales. Mais l'agriculture reste essentiellement de subsistance. Les activités agricoles se limitent au sud du pays et dans les oasis. Les productions principales sont le mil, le sorgho, le riz, les patates douces, les légumes, les racines alimentaires. L'agriculture est très déficitaire lors des années de sécheresse. Mais la riziculture irriguée connaît un important développement.
15. La structure du PIB du pays montre l'importance des ressources naturelles. La contribution du secteur rural (hors pêche artisanale) à la formation du PIB (à prix constants de 1985) a été de 20% durant la période 1991-1996. En moyenne, sur cette période, la croissance du secteur rural était de 4,2% par an. La contribution de l'élevage a été déterminante (15,2% en moyenne) en dépit du faible niveau d'investissements accordés.

2.1.2 Pêche

16. Les eaux mauritaniennes sont parmi les plus poissonneuses du monde. Mais la population traditionnellement nomade vivait le dos tourné à l'Océan. Seule les Imraguen s'adonnaient à la pêche saisonnière de mulets. Cette situation a commencé à changer.
17. La pêche artisanale a connu une forte expansion à partir de 1987, tirée par une demande extérieure forte et de plus en plus exigeante sur la qualité de fraîcheur et de salubrité des produits.
18. La pêche moderne connut un début, très timide, dans les années trente du siècle dernier avec l'installation de petites unités de pêche industrielle. A l'indépendance en 1960, l'activité de pêche était toujours embryonnaire. Ce n'est que vers la fin des années 70 qu'une flottille de pêche moderne a commencé à voir le jour.
19. Depuis le début des années 90, conscientes de l'épuisement des ressources halieutiques, les autorités ont réglementé la pêche. Des règles d'exploitation optimale des ressources ont été édictées, de même que des procédures de contrôle et de surveillance maritimes (deux arrêts biologiques sont institués et durant lesquels toutes les activités de pêche sont prohibées).

2.1.3 Ressources forestières

20. Les formations forestières occuperaient une superficie d'environ 4.385.000 ha dont 3.785.000 ha de formations arbustes, 525.000 ha de formations arborées claires et 77.000 ha de formations arborées denses.
21. Le pays compte 48 forêts classées, couvrant une superficie de 48.000 ha, et dont la plus grande partie est située le long du fleuve Sénégal.
22. La situation actuelle du patrimoine forestier mauritanien est certainement beaucoup moins brillante que par le passé.

23. Pour le bois, les estimations font état d'une consommation intérieure huit fois plus élevée que le potentiel de production durable.

2.1.4. Élevage et pastoralisme

24. L'élevage est une activité traditionnelle très importante. Le cheptel est composé d'ovins, caprins, bovins et camelins. Il s'agit d'un élevage extensif, souvent à la merci des précipitations et des pâturages.
25. L'alimentation du cheptel est assurée essentiellement par les pâturages naturels (herbacés et ligneux), dont la production dans la zone sylvo-pastorale (6,3 milliards d'unités fourragères) est réduite et ne correspond qu'aux besoins de 2,5 millions d'Unité Bétail Tropical (UBT) (Source: Politique et stratégie générale pour le développement du secteur rural horizon 2010).
26. L'abreuvement du cheptel s'effectue à partir des eaux de surface (rares, en dehors du fleuve et de ses affluents) et des puits pastoraux. Les réserves souterraines sont limitées et inégalement réparties. L'essentiel des efforts du Gouvernement a été concentré à la recherche et aux activités d'équipement et de maintenance (plusieurs infrastructures ayant été réalisées pour répondre aux besoins urgents résultant des sécheresses successives) au détriment des autres tâches fondamentales de programmation, de maîtrise des ouvrages, de gestion des ressources hydriques et de planification sectorielle.

2.2. Situation des infrastructures des TIC et des récents développements dans le secteur

2.2.1. Communication

27. La libéralisation du marché des Télécommunications en Mauritanie a été précédée d'une importante réforme institutionnelle visant à créer un environnement garantissant la sécurisation des investissements :
- a. la promulgation d'un Code de Commerce inspiré des évolutions jurisprudentielles pertinentes ;
 - b. la réforme du système judiciaire ;
 - c. la promulgation d'un Code de Conciliation et d'Arbitrage ;
 - d. la libéralisation du système de change et du commerce extérieur ;
 - e. l'allègement de la fiscalité
28. Les textes et mesures sus-énumérés ont, entre autres, permis de mettre en place un ensemble de dispositions garantissant davantage de transparence et de célérité dans les procédures administratives et judiciaires. Les grandes lignes de cette réforme ont été énoncées dans la déclaration de politique sectorielle du 22 Mars 1998. L'ouverture du secteur a été consacrée par la loi 99.019 du 19 Juillet 1999 relative aux télécommunications qui a, entre autres, porté création d'une Autorité de Régulation du secteur des télécommunications.

29. Grâce à un concours actif de la Banque Mondiale visant à ancrer définitivement le pays dans la sphère des économies fondées sur la connaissance (EFC), les pouvoirs publics en Mauritanie ont engagé une politique sectorielle novatrice en matière de télécommunications et d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
30. Les principaux objectifs assignés à cette politique, consacrée par la loi 99-019 ambitionnent d'assurer une plus grande couverture du territoire national, une meilleure qualité des services, une clarification des missions, une plus grande participation du secteur à la création des richesses, une promotion de l'actionnariat populaire, un accroissement des ressources budgétaires et une amélioration de la compétitivité des opérateurs à travers l'introduction de partenariats stratégiques.
31. Force est de reconnaître que la plupart des mesures prévues ont été réalisées dans de plus ou moins bonnes conditions suivant les cas : séparation des services postaux et de télécoms en deux entités juridiques distinctes ; vente de trois licences de téléphonie mobile ; ouverture majoritaire du capital de l'opérateur historique à un partenaire stratégique entre autres.
32. On peut énumérer les éléments les plus significatifs comme suit : (i) La disponibilité quasi illimitée des services de téléphonie dans la plupart des agglomérations à telle enseigne que la télé densité est passée de moins de 1% à plus de 27% ; (ii) La baisse de la plupart des tarifs des communications mais dans des proportions moindres par rapport à celle observée ailleurs et disproportionné par rapport aux coûts. Ce qui traduit un faible niveau de concurrence entre les trois opérateurs ; (iii) L'explosion d'un ensemble d'activités informelles liées au secteur. Les emplois créés sont estimés à 5513 pour une valeur ajoutée de près de 1,5 milliards en 2004 (soit respectivement 86,5% et 6% de l'ensemble des emplois et de la valeur ajoutée du secteur) ; (iv) L'apport à la création de la richesse nationale s'est considérablement accru, passant de 2,5% du PIB en 1999 à 6,4% en 2004 ; (v) L'autorité de régulation qui a réussi à contribuer positivement à la mise en œuvre des réformes, semble avoir des difficultés pour obtenir suffisamment de données, notamment sur les coûts et tarifs des services ainsi qu'à adapter la réglementation aux exigences d'un secteur en mutation. Ces contraintes limitent la concurrence et retardent l'ouverture de nouveaux marchés à de nouveaux opérateurs.
33. Hormis la cession de 3% du capital de MAURITEL à ses employés, l'émergence d'un actionnariat populaire dans le secteur se fait toujours attendre.

2.2.2. Informatique

34. La Faculté des sciences et techniques de l'Université de Nouakchott</small> [<http://www.univ-nkc.mr/>] est la principale institution de réseautage de la Mauritanie. La faculté, anciennement appelée Institut supérieur scientifique (ISS) avant son intégration à l'université, est le prestataire de services Internet pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que l'administrateur du top level domain (TLD) ".mr".
35. Six collèges et high schools (lycées) participent à un programme financé par l'Institut de la Banque mondiale, World Links for Development 'WorLD' programme. L'objet de ce programme est de mettre en contact des élèves et enseignants de lycées de pays en voie de développement avec leurs homologues de pays industrialisés en vue de coopérer dans des programmes de recherche, d'enseignement et d'apprentissage à travers Internet.

36. Les principales institutions qui participent à la collecte et diffusion d'informations sur la Mauritanie sont les suivantes :

- le Centre national de recherches océanographiques et en pêche (CNROP) a un grand centre de documentation, et participe avec FST au projet PIST ;
- la Société nationale pour le développement rural (SONADER) maintient une base de données sur le développement rural en Mauritanie ;
- l'Office National de la Statistique (ONS)
- le Centre d'information pour le développement économique et technique (CIMDET) a produit un guide pour le courrier électronique et Internet avec le soutien de la coopération française ; et
- la Direction des archives nationales est rattachée directement au Secrétariat général à la Présidence.

2.2.3 Connexion à l'Internet

37. C'est en août 1997 que l'opérateur national de télécoms, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), a connecté la Mauritanie à Internet. Le nœud national, fourni clé en main par France Câble et Radio (FCR), est situé à Nouakchott et il est relié à Paris par une connexion de 64 Kbps. La Faculté des sciences et techniques (FST) de l'université de Nouakchott a été désignée en tant qu'administrateur du top level domain (TLD) ".mr".

38. L'Université de Nouakchott est le prestataire de services Internet pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, alors que l'OPT, l'opérateur national de télécoms, s'occupe du secteur public et des organisations internationales.

39. Quelques sociétés privées ont obtenu des agréments en tant que prestataires de services Internet, mais Top Technology est jusqu'à présent l'unique PSI privé opérationnel du pays. Une multitude de cybercafés sont opérationnels à Nouakchott et à l'intérieur du pays.

40. La connexion à l'Internet est devenue beaucoup plus fluide et stable depuis que la Mauritel a introduit la connexion ADSL et encore un peu plus depuis l'arrivée sur le marché du troisième opérateur de téléphonie mobile qu'est la Chinguitel avec son GSM de troisième génération (voir Annexe II).

2.2.4 TIC : Formation et développement

41. La Faculté des sciences et techniques (FST) de l'université de Nouakchott comprend le Département de Mathématiques et Informatique (DMI) qui offre une maîtrise en "Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)" axée essentiellement sur le traitement et la gestion de l'information.

2.2.5 Radio, télévision, médias

42. Il convient de rappeler qu'en l'absence d'une décision de libéraliser ce secteur, il n'existe pas de médias privés audiovisuels en Mauritanie. Le pays compte deux médias publics audiovisuels, Radio Mauritanie et la Télévision de Mauritanie, deux journaux publics, le quotidien francophone Horizons et son pendant arabophone Chaab, ainsi qu'une agence de presse écrite, l'Agence mauritanienne d'Information

(AMI). Celle-ci est l'unique organe de presse à disposer d'un réseau de correspondants dans les treize wilayas du pays.

NB : Cette situation a beaucoup évolué depuis la politique mise en place par le gouvernement pour booster l'informatisation du pays avec la création en 2004 du Secrétariat d'Etat Chargé des Technologies Nouvelles (SETN)

3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

3.1 Cadre institutionnel, politique et réglementaire

43. Aux termes de la lettre de politique sectorielle en matière de recherche-formation-vulgarisation établie par le gouvernement en 1993, la vulgarisation agricole en Mauritanie est du ressort principalement de la Direction de la recherche, Formation et Vulgarisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. La Société Nationale de Développement Rural (SONADER) s'occupe de la vulgarisation agricole dans sa zone d'intervention tout au long du fleuve Sénégal (essentiellement les cultures intensives dans les périmètres irrigués).
44. Sur la base de cette lettre de politique sectorielle, le triptyque recherche-formation-vulgarisation a connu sa période de gloire de 1993 à 2002 avec la conception, la mise en œuvre et la réalisation du Projet des Services Agricoles (PSA). Grâce aux financements acquis, d'importants moyens humains, matériels et financiers ont été injectés pour rehausser le niveau des prestations et normaliser les différentes composantes de ce triptyque.
45. Les institutions nationales impliquées dans la mise en œuvre de ce grand ouvrage ont été en plus de la DRFV et de la SONADER, le CNRADA et le CNERV pour les aspects liés à la recherche agronomique (surtout la recherche appliquée), l'ENFVA et le CFPR (ex- CFCB) pour la partie formation. Les Délégations Régionales du MDR sur le terrain, étaient chargées de la mise en œuvre de sa partie vulgarisation agricole grâce à un dispositif de terrain composé de vulgarisateurs, superviseurs, techniciens spécialisés et administrateurs.
46. Avec la clôture du Projet des Services Agricoles en 2001, les expériences acquises grâce à son exécution ont permis aux institutions nationales impliquées dans la recherche-formation-vulgarisation de disposer d'une méthodologie de collecte et de diffusion des données techniques qui leur permet de toucher le maximum de producteurs et de disposer des données existantes dans des délais relativement courts.
47. La Radio Rurale est l'unique institution nationale ayant pour objectif principal de servir de média pour le développement agricole dans le pays. Elle souffre de plusieurs tares fondamentales qui l'empêchent de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu.
48. En effet, la Radio Rurale ne jouit d'aucune autonomie sur le plan administratif et financier, car elle dépend de la maison mère qu'est la Radio-Mauritanie avec laquelle elle fait corps commun sur tous les plans. Elle n'entretient pas des rapports directs avec les services techniques du secteur de l'agriculture et du développement rural que dans le cadre des différents contrats commerciaux qui lient la maison mère aux institutions disposant de moyens financiers leurs permettant de diffuser leurs matières communicatives (informations agricole et rurales de tout genre).
49. Les publications internes des institutions publiques sont elles mêmes très réduites en nombre (à peine une demi-douzaine de publications spécialisées), limitées en exemplaires par numéros (aucune ne dépasse les cinq cent exemplaires par parution) et souvent s'adressant à un public peu intéressé à cause du contenu peu attractif si ce n'est la forme qui laisse à désirer d'où le faible impact qu'elles peuvent avoir sur un lectorat très limité. La plupart ne dépasse les deux ou trois premières parutions régulières pour plus tard devenir épisodiques ou circonstanciés.

50. Les médias privés se sont intéressés au secteur agricole et rural et l'on avait vu apparaître périodiquement des journaux tels que 'Chemama' et 'Echos' de l'environnement' qui n'ont pas dépassé les deux ou trois numéros avant de disparaître à cause certainement de l'étroitesse du marché.
51. Il n'existe pas de mesures incitatives particulières pour la diffusion de l'information agricole et rurale en particulier en Mauritanie. Cependant, les transformations survenues dans le domaine des TIC et du secteur de Télécommunication profitent à tous les secteurs économiques et réduisent les distances et raccourcissent les délais dans la fourniture des informations grâce au développement des télécommunications en particulier le téléphone portable qui désormais est utilisé dans les groupes fermés d'utilisateurs (GFU) entre les éléments d'une même structure, et grâce aussi aux sites Internet (bien qu'encore limités) qui permettent aux institutions de diffuser le maximum de données techniques sur leurs activités.
52. Aucune disposition légale en Mauritanie ne prévoit des mesures incitatives particulières pour la diffusion d'informations agricoles à travers les médias ou n'impose des quotas de publication en termes de pages de journaux ou de plages de temps pour le secteur agricole et rural. L'agence d'information officielle qu'est l'AMI (agence Mauritanienne d'Information) pour couvrir l'ensemble des activités du secteur agricole et rural dans le pays a placé une antenne permanente dans les locaux du Ministère du Développement Rural.

3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Description des services d'information agricole

53. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage comprend les directions centrales de l'Agriculture (DA), de l'Elevage (DE), de l'Aménagement Rural (DAR), des Politiques et du suivi & évaluation (DPSE) et de la Recherche-Formation-Vulgarisation (DRFV). Ces directions gèrent les différents aspects de l'activité de développement du secteur rural. D'autres institutions pérennes telles que la SONADER, et les centres de recherche (CNRADA et CNERV) et de formation (CFPR et ENFVA) s'occupent elles aussi de l'exécution des aspects du développement du secteur rural ayant trait avec leurs domaines respectifs.
54. Des activités plus ou moins importantes selon les domaines d'intervention sont érigées sous la forme de projets temporaires exécutés par des unités de coordination légères dotées d'autonomies relatives leur conférant une souplesse dans la mise en œuvre et bénéficiant d'appuis en fonds extérieurs conséquents.
55. D'autres pans de l'activité agricole et rurale sont bien-entendu réalisés par des institutions soit déconcentrées de ce Ministère ou d'autres institutions publiques et privées. Chaque institution recourant aux moyens disponibles pour collecter ou diffuser l'information agricole selon ses besoins propres.
56. Le rôle autrefois dévolu au service de l'Animation – Documentation – Presse de la direction de la Recherche, Formation et Vulgarisation est aujourd'hui en partie confié à la Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural. Les aspects de collecte et de diffusion de l'information technique agricole au sein du dispositif de vulgarisation
57. La Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural édite un magazine mensuel qui retrace les actions existantes dans ce ministère. Le contenu de ce magazine est plutôt politique que technique.

3.2.2 Sources d'information

58. Mises à part des bibliothèques peu fournies et vétuste existantes au niveau des centres de recherches (CNERV et CNRADA), à la SONADER et à l'ENFVA de Kaédi, il n'existe pas de centres de documentation capables de fournir aux usagers, des données techniques d'une valeur scientifique réelle. Peu d'entre elles disposent d'un recueil de textes juridiques et réglementaires servant de références sur l'organisation des activités menées dans ce domaine. Il existe les restes d'une bibliothèque qui fonctionnait à la DRFV qui se trouve actuellement au niveau du cabinet du MDR et relevant de sa Cellule de Communication. De petites bibliothèques existent dans certaines unités de coordination de grands projets de développement tels que le PDDO, le PDRC et le PDIAIM et une autre à la Délégation Régionale du MDR en Assaba
59. Toutes ces bibliothèques en plus d'être de dimensions modestes, ne sont que très rarement et irrégulièrement approvisionnées et ne disposent pas de sources fidèles d'alimentation en documents sur divers supports. Certains bureaux d'étude nationaux et étrangers installés en Mauritanie et les organismes internationaux tels que le PNUD, la FAO, l'UE ou la Banque Mondiale disposent de centres de documentation plus fournis et diversifiés fournissant une source d'information non négligeable.
60. Aucune structure nationale ne dispose de moyens propres pour éditer des documents techniques sous quelque forme que ce soit. La production des fiches techniques sur support papier, des affiches et dépliants est souvent confiée à des opérateurs privés qui en altèrent le contenu technique sous des prétextes d'ordre pratiques souvent purement esthétiques.
61. Les informations brutes proviennent en général de la SONADER (données sur les périmètres irrigués), de la DPSE (statistiques agricoles), DE (données sur l'élevage et la santé du cheptel) et du service agro-météorologie de la Direction de l'Agriculture (DA).
62. Les institutions nationales telles que la Direction de l'Agriculture et la Direction de l'Elevage ainsi que la plupart des Délégations Régionales relevant du Ministère du Développement Rural disposent de peu de sources d'information fiables et durables et n'ont établi des liens qu'avec leurs partenaires directs (bailleurs de fonds ou institutions co-opérantes).
63. Les principaux partenaires qui sont les plus grands fournisseurs d'informations sont le CTA qui fourni essentiellement le magazine spore et accessoirement des publications à travers les systèmes DORA et DSI. Les bénéficiaires de cette source sont les institutions de la formation (Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole-ENFVA), de la recherche (Centre National de la Recherche Agronomique et de Développement Agricole-CNRADA et Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire-CNERV), de la vulgarisation (Direction de la Recherche-Formation-Vulgarisation-DRFV) ainsi la Chambre de Commerce, la Facultés des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott, quelques projets de développement tels que le PDRC (Programme de Développement Rural Communautaire), la Radio-Rurale et le Correspondant national du CILSS (CONACILSS).
64. Chaque institution dispose de partenaires qui lui sont particuliers et qui constituent une source d'information privilégiée. Pour la Chambre de Commerce d'industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), le Centre Commercial International, le système douanier informatisé (SYDONIA) et la banque Centrale de Mauritanie constituent une source d'information particulière.

65. La plupart des institutions du secteur public ont pour source d'information la FAO, l'OADA (Organisation Arabe pour le Développement Agricole), le CILSS et ces différentes institutions (AGRYMET et l'INSAH-Institut du Sahel) ainsi que des instituts spécialisés tels que l'ICARDA et l'ICRISAT.
66. Les principaux bailleurs de fonds dans le secteur agricole constituent aussi pour leurs différents partenaires des sources considérables en données techniques et en ouvrages de référence qu'ils publient. Il s'agit en particulier de la Banque Mondiale, du FIDA (Fonds International de Développement Agricole), de la FAO, de la JICA (coopération japonaise), les Coopérations Française et Allemande.

3.2.3 Produits et services d'information fournis

67. La DRFV, la SONADER et les institutions de formation et de recherche agronomique produisent et fournissent l'essentiel des données techniques (fiches techniques, dépliants, prospectus, messages oraux par le biais du système de vulgarisation, ...etc.). La Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural édite un magazine mensuel 'Akhbar Erriv' en français et en arabe. La Direction des Politiques et du Suivi et Evaluation (DPSE) dans le même département collecte les données statistiques recueillies par elle ou existantes dans d'autres services techniques puis les agrègent pour les analyses et fourni ainsi une base de données économiques sur le secteur.
68. La radio nationale à travers sa section radio rurale produit des documents techniques sonores pour les besoins de la vulgarisation agricole et la sensibilisation alors que très peu de messages passent à travers la télévision et la presse écrite. Pour la télévision, souvent des spots à caractère publicitaire ou des émissions sur les activités d'un projet de développement sont produits sur commande.
69. La plupart des projets de développement (PDRC, PDIAIM, PADDEL, PDDO) qui disposent de financements substantiels ont intégré en leur sein des unités d'Information, Education et Communication (IEC). Ces unités fournissent un effort substantiel pour diffuser les informations de façon directe ou indirect grâce aux postes radios qu'ils distribuent et aux point focaux qu'ils forment et qui leur servent de relais dans des villages et campements éloignés.
70. Pour certains projets de développement, la création d'une base de donnée sur leurs activités et parfois même une base de donnée géo-référencée sous forme de SIG (Système d'information Géographique) dénote d'un souci réel de créer et de mettre à la disposition des usagers une quantité de données existantes et qui risquerait de ne pas être connue en dehors du cercle restreint des employés de la structure émettrice. L'avantage principal du SIG, en plus de la disponibilité des données sous une forme interactive, est la facilité de la réactualisation. Si cette réactualisation n'est pas régulière, il devient vite obsolète et n'apporte plus du neuf et perd rapidement de son intérêt pour les exploitants. C'est le cas pour la plupart des SIG qui ont été réalisés dans le domaine (Diawling, Maghama décrué, Lac d'Aleg...etc.).
71. Il est actuellement envisagé dans un proche avenir de créer au sein des structures du MDR d'une base de données globale sous la forme d'un 'SIG – rural' qui sera la somme des différents SIG existants dans les différentes institutions qui en possèdent et d'un complément fourni par les autres institutions qui n'en disposent pas. La création des bases de données est une chose certes louable mais cela ne suffit pas pour que l'information existante circule : faudrait-il pour cela que les canaux de diffusion soient créés et soient à la portée des usagers : ce qui n'est pas le cas actuellement.

72. Les sources d'informations comme les journaux d'actualités ou ceux spécialisés, les archives bien classées et répertoriées, les livres de référence, les articles techniques, les catalogues, le matériel didactique, le matériel de vulgarisation, les bases de données électroniques, les diapositives et les cassettes vidéo sont jugées insuffisantes sinon quasi inexistantes. Il en est même aussi pour les services d'emprunt de la documentation technique, des services de photocopie au sein des institutions d'information agricole et des services de recherche, cela est aussi le cas dans la fourniture des services Internet et e-mail qui sont très peu utilisés.
73. Des institutions comme la SONADER et quelques projets de développement disposent de sites web irrégulièrement mis à jour et qui sont très peu exploités et ne fournissant pas une information de qualité ni de fiabilité suffisante pour fidéliser les usagers pourtant de plus en plus nombreux à consulter sur Internet.
74. Grâce à la disponibilité du téléphone cellulaire portable en Mauritanie et aux facilités de contact accordées par les opérateurs de téléphonie mobile, certains projets de développement ont mis en place un moyen de communication interne nouveau qui réduit les distances entre les usagers. Ce service est un GFU (groupe fermé d'utilisateur) pour lesquels un tarif préférentiel est appliqué pour les communications entre ce groupe et qui est alors supporté par l'employeur.

3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication

75. La non-couverture des besoins en informations dans le secteur agricole et rural découle plutôt d'un déficit fonctionnel et organisationnel et d'une carence en compétences techniques que d'un déficit structurel.
76. En effet, les institutions spécialisées existent avec des missions et des domaines de compétences clairement définis : l'espace de circulation des informations rurales a été déjà balayé par la création d'une unité d'informations rurales dénommée « Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et Rurale - SISAR » qui à l'époque avait été ancrée au niveau de la DRAP¹ alors qu'elle aurait dû être placée au niveau de la DPSE ou à la rigueur à la DRFV. C'est pourquoi, au bout de deux ou trois ans de fonctionnement elle n'a pas pu poursuivre car elle était isolée de son environnement naturel. Sa mission était de collecter les informations dans toutes les structures du secteur y compris au-delà du ministère et des les faire circuler par différents canaux dont notamment la diffusion d'un bulletin mensuel intitulé « bulletin du SISAR » ou la réunion de groupes de travail pluridisciplinaires (GTP) dont les travaux sont publiés dans ce bulletin et diffusés à travers des émissions de la radio nationale et la radio rurale.
77. Les services chargés de la collecte et de la diffusion de l'information dans les institutions publiques et privées du secteur agricole en Mauritanie sont très peu structurés, ne sont pas autonomes et disposent de peu de moyens propres. Les budgets sont souvent inexistantes et sont à la discrétion des ordonnateurs qui accordent très souvent peu d'importance à l'aspect GIC dans leurs institutions sauf la Direction de l'Elevage qui accorde chaque année à la GIC une enveloppe de trois millions d'ouguiyas (soit 8219,18 €). Ailleurs, si des activités relatives à la GIC nécessitant des dépenses sont réalisées occasionnellement, elles le sont sur des fonds qui au départ n'étaient pas alloués à ce objectif, d'où la difficulté d'en évaluer avec précision les charges.

¹ DRAP : Direction du Développement des Ressources Agro-pastorales (ancêtre des directions actuelles de l'Agriculture et de l'Elevage)

78. Si le niveau d'instruction du personnel technique impliqué dans la GIC dans les institutions de la vulgarisation (DRFV et SONADER) est assez élevé, car les chefs de service et les chefs de division sont tous ingénieur (Bac + 4 ou 5), celui du personnel de la recherche et de la formation (CNERV, CNRADA et ENFVA) est d'un niveau moindre et souffre d'une perte de niveau car ne bénéficie pas de recyclages indispensables pour l'actualisation des connaissances. Il existe un personnel dynamique et engagé, au sein de la DPSE mais sans qualifications précises car dans leur grande majorité, ils ont gravi des échelons en passant par le niveau enquêteur de terrain.
79. Deux institutions publiques reçoivent de faibles allocations budgétaires pour la vulgarisation agricole. La DRFV dispose pour l'exercice courant (2008) d'un budget global de 50 000 000 Ouguiya soit environ 136 986,30 €; la SONADER (Société Nationale pour le Développement Rural) qui est chargée du secteur irrigué tout au long du fleuve Sénégal dispose pour l'exercice courant (2008) d'un budget annuel de 10 378 098 462 UM soit environ 28 433 146,47 €. Si tout le budget de la DRFV est destiné à la GIC qui constitue sa raison d'être en tant qu'institution, la SONADER n'alloue à la GIC que 100 000 000 UM soit environ 273.972 ,60 € et le reste pour des aménagements et de la mise en valeur.

3.3 Interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural

80. Depuis 1999, la Mauritanie a entrepris une démarche spécifique au groupe de pays pauvres très endettés (PPTÉ) consistant à réaliser un diagnostic profond des causes de la pauvreté et des perspectives de la juguler pour en réduire les effets afin de pouvoir l'éradiquer dans un temps relativement court. Cet exercice de préparation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté a associé, à côté de l'administration, les collectivités locales, les représentants des organisations socioprofessionnelles (patronats, syndicats), les organisations de la société civile (ONG), des universitaires et de nombreuses autres personnes ressources.
81. Au total, 12 groupes de travail ont contribué au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). De même, un comité de concertation regroupant des représentants du Gouvernement et de la société civile, et un comité des donateurs représentant l'ensemble des partenaires au développement ont été étroitement associés à l'ensemble du processus. En outre, le projet de CSLP a été discuté avec l'ensemble de l'Equipe pays de la Banque Mondiale et du FM. Tout en étant le document du Gouvernement, qui en a assuré de bout en bout la maîtrise d'œuvre, le CSLP s'est largement enrichi de cet ensemble de consultations.
82. L'ensemble des partenaires au développement se sont insérés dans cette orientation qui émane de la lettre de politique sectorielle et ont contribué à la mise en œuvre de ses différents segments qui les concernent. Ainsi, le premier bailleur de fonds étranger dans le secteur rural à l'époque, qu'était la Banque Mondiale, avait injecté des financements importants pour la mise en œuvre de ce programme et des réformes institutionnelles qui l'accompagnaient. Elle avait aussi mis en œuvre des programmes (PDIAIM et PGRNP) complémentaires de ceux qui existaient déjà en Mauritanie (Projet Oasis – sur financement Fades - FIDA) de sorte que les différentes zones agro-écologiques du pays étaient couvertes par des programmes de développement ambitieux, complémentaires et qui utilisaient les mêmes services agricoles.
83. D'autres bailleurs de fonds tels que le Fonds Koweïtien, le Fonds de l'OPEP, la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Africaine de Développement

- (BAD), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA), l'Autorité Arabe pour l'investissement dans le Développement Agricole (AAAID), la FAO, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne (UE), la Coopération Allemande (GTZ), les Coopérations bilatérales Espagnole, Française et italienne) ont continué à financer des activités parallèles et complémentaires dont certaines avaient leurs propres services d'encadrement alors que la plupart utilisaient le système mis en place par le PSA.
84. C'est dans ce cadre qu'ont été créés les projets et programmes zonaux tels que le PDIAIM et le PDRC (ex-PGRNP) financés par la Banque Mondiale et le PDDO (ex-Projet oasis) financé par le FIDA et le FADES et ceux à caractère sectoriel tels que le PADEL financé par la BAD et le PCF financé par le Fonds Koweïtien. La Coopération Allemande (GTZ) finance quand à elle un grand projet de gestion des ressources naturelles dans l'est mauritanien (GIRNEM). Cependant, d'autres départements ministériels tels que celui des Pêches (MP), de l'Hydraulique et de l'Energie et celui de l'Environnement, s'occupe de pans entiers du secteur rural sans oublier les aspects de sécurité alimentaires qui sont confiés à un commissariat autonome.
 85. Quelques ONG internationales (FLM, CARITAS, World VISION, OXFAM, PEACE CORP...etc.) ont des activités dans le domaine rurales souvent individualisées (non couplées avec d'autres actions qui les escamotent) et qui génèrent et véhiculent une masse non négligeable d'informations agricoles au profit des producteurs ou en collectent sur le terrain.
 86. Le centre de documentation du CNRADA a été mis en place au début des années 80 avec le concours de l'USAID (organisme américain chargé de la coopération internationale). Le reliquat de la documentation qui lui était destinée et qui se trouvait encore à l'Ambassade des USA à Nouakchott lors de la création de la DRFV en 1993, a été transféré par le Corps de la paix pour constituer le noyau de la documentation de cette institution encore embryonnaire. La FAO et l'OADA ont beaucoup contribué à la création, à l'alimentation et au fonctionnement de la bibliothèque qui existe au niveau de l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation agricole. De même, la GTZ, la Coopération française et l'AFD ont contribué à la création d'un centre de documentation à la SONADER et à la formation de son personnel. Le CIMDET est le centre de documentation de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM). Il a été créé avec le concours de la Fédération Nationale des Employeurs de Mauritanie (syndicat des patrons) et la coopération française.

4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS : POINTS FORT ET GOULOTS D'ÉTRANGLEMENTS ET POINTS FAIBLES

4.1 Besoins en informations

87. La plupart des institutions interviewées ont exprimé des besoins en informations techniques relatifs à leurs domaines d'intervention. Pour les institutions de recherche les besoins se situent dans le domaine agricole pour le CNRADA et dans celui de l'élevage pour le CNERV. Cependant ces deux institutions sont intéressées pour être informées sur les conférences et réunions, le développement et le financement des programmes qu'elles mènent ainsi que sur les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et l'élevage aussi bien sur les plans régionaux et internationaux. Le CNERV est intéressé d'être informé sur la gestion des bases de données bibliographiques, la Mise en ligne des documents disponibles et la Création de sites Web.
88. Les délégations régionales au même titre que les directions de l'agriculture et de l'élevage ont toutes exprimé le besoin d'être surtout informées sur les techniques nouvelles dans les sciences agronomiques et sur les dernières découvertes en santé animale qui couvrent l'essentiel des champs d'actions qui leur échoient de part leur mission principale qui est la mise en œuvre des politiques et activités de leur département de tutelle qu'est le Ministère du Développement Rural. C'est aussi le cas pour le PADEL et le GNAP qui s'intéressent en particulier aux techniques nouvelles dans le domaine de l'élevage en milieu sahélien.
89. La Radio-Rurale, le GNAP et l'ANADEL ont exprimé des besoins en information sur les formations relatives à leurs domaines respectifs. La Radio-Rurale voudrait être informée sur les formations en matière de communication rurale alors que le GNAP voudrait être informé sur la formation en gestion informatique et comptabilité, en organisation des producteurs, en gestion des ressources naturelles et en TIC enfin l'ANADEL voudrait à son tour être informé sur les formations en techniques de terrain (communication avec les organisations paysannes), sur l'Internet et enfin être informé sur les colloques ateliers nationaux et internationaux
90. Les institutions de formation, de vulgarisation et de conseil rural ont exprimé des besoins différents et qui reflètent plutôt une insuffisance dans le remplissage du questionnaire. En effet, la DRFV a soulevé des besoins généraux qui concernent le conseil dans le domaine agronomique vétérinaire, environnemental, la formation, la vulgarisation et le transfert de technologies; l'ENFVA a des besoins encore plus généraux qui se rapportent à l'information sur la formation professionnelle ainsi que des informations sur le transfert de technologie, l'encadrement et la vulgarisation. La Faculté des Sciences et techniques de l'Université de Nouakchott éprouve le besoin d'être informée sur les nouvelles données en agriculture, les nouveaux livres et catalogues ainsi que les nouveaux axes de recherche. La SONADER souhaite obtenir des données techniques générales en relation avec son champ d'intervention qu'est l'encadrement des producteurs sur les systèmes d'irrigations dans les aménagements hydro agricoles et sur les systèmes d'exploitation des données. C'est aussi le cas pour l'Union des Coopératives du Périmètre Pilote du Gorgol 2 qui en plus des données techniques voudrait être mieux informée sur les organisations et la formation en gestion.

91. Le PDRC qui est le Programme de Développement Rural Communautaire a identifié des besoins en informations spécifiques à ses activités de terrain et qui se rapportent en particulier au crédit rural (activités bancaires et financement); l'agroforesterie (production végétale et protection des végétaux), à la politique et gestion de l'environnement (gestion du sol et érosion) et la communication (radio rurale et la gestion de l'information).
92. Le premier besoin en matière d'informations qui apparaît commun à toutes les institutions interviewées est lié à l'absence de données techniques de référence disponibles sous différents formats (papier, Cd-rom ...etc.) pour permettre de résorber les lacunes existantes tant dans les services fournisseurs de données qu'après des bénéficiaires des services techniques. Ces lacunes sont caractérisées par un vide total sur des questions fondamentales par inexistence de données.
93. Les services techniques ont besoin au même titre que les services administratifs (pour une utilisation certes différente) des connaissances sur les fondements juridiques de leur activité, des méthodes administratives d'organisation efficiente de leurs structures et des alternatives optimales de la mise en œuvre de leurs potentiel pour la réalisation de leurs objectifs.
94. Les services de statistiques agricoles et les services d'agro-météorologie ne fournissent pas les informations recueillies sur le terrain sous une forme utilisable par les usagers, car ne disposant pas de moyen approprié de diffusion des données. Ils ont tous les deux besoin de formuler autrement leurs données pour les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs potentiels. Les formes de diffusion des données existantes gagneraient à être plus lisibles du point de vue de clarté en utilisant moins terminologie ou vocabulaire scientifique incompréhensible par le commun des mortels. Les données dont ils disposent sont souvent éditées par des services extérieurs tels que le FEWS (projet sur la sécurité alimentaire au Sahel relevant de l'ambassade des USA dans différents pays
95. Les services de recherche agronomiques du CNRADA ont publié des fiches techniques à l'usage de la vulgarisation agricole essentiellement dans le domaine de l'horticulture. Ces fiches qui datent de plus de trente ans sont actuellement dépassées. Elles ont besoin d'être réadaptées. Elles ont besoin d'une réactualisation du contenu et surtout besoin d'illustrations pour les rendre plus vivantes et accessibles aux analphabètes ou aux personnes peu instruites. Elles ont en outre besoin d'être étendues à d'autres domaines de production et simplifiées pour un usage pratique. La production de données techniques sous quelque forme que ce soit doit être soumise à un principe fondamental qui est le besoin de l'utilisateur.
96. Les rapports techniques et les fiches édités par les services sont d'une qualité assez moyenne et sont souvent peu utilisables par les usagers (pas d'illustrations et souvent traitent de généralités). En une douzaine d'années les services techniques (tous confondus) ont édité à peine une demi-douzaine de manuels à l'usage des techniciens des services de vulgarisation ce qui fait une moyenne d'à peine un manuel tous les deux ans. La plupart de ces éditions sont des reprises ou des adaptations de documents existants et rares sont les productions nouvelles.
97. Peu de centres de documentation disposent de documents techniques à l'échelle d'une série régulière ininterrompue d'une publication étrangère (la nationale n'existant même pas), d'où les difficultés pour les chercheurs et autres concepteurs de programmes de développement à se procurer des données et informations nécessaires à leurs travaux. Les documents audiovisuels sont rares, épars et rarement adaptés aux réalités socio-économiques du pays car s'ils n'ont pas été

produits dans d'autres pays, le plus souvent ceux qui les réalisent (même s'ils sont mauritaniens) font référence à des situations vécues ailleurs.

98. Une page web aujourd'hui remplacerait pour un service de vulgarisation ou une institution de recherche ou de formation, des milliers de tonnes de papier pour un effort moindre et pour certains usagers, elle faciliterait des recherches infinies. Seule la SONADER ou l'IMROP disposent de ce média pourtant peu coûteux.
99. Les données brutes recueillies par les services d'investigation (statistiques agricoles par exemple) sont versées dans des bases de données et sont souvent peu traitées et ne permettent pas une utilisation directe par les usagers (particuliers, chercheurs, crédit agricole, planificateurs locaux et nationaux, services d'agrégation des statistiques nationales ...etc.) donnant l'occasion à de multiples manipulations qui en altèrent la fiabilité et diminuent la précision des actions de développement entreprises.
100. Les rapports étroits des services techniques avec leurs homologues des pays limitrophes et des autres pays ainsi qu'avec les institutions scientifiques et les réseaux sont des relations superficielles, saccadées et sans retombées positives sur le niveau académique et scientifique des chercheurs et développeurs.

Tableau 1: Besoins en informations des institutions interviewées

INSTITUTION	BESOINS EN INFORMATIONS
ANADEL (ONG)	Formation sur les techniques de terrain (communication avec les organisations paysannes) - Internet - Colloques ateliers nationaux et internationaux
CC MDR Cellule de communication	Développement rural, communication des produits agricoles
CCIAM Chambre de commerce	L'information commerciale (Brevets-Financement et micro crédit) - Données relatives aux marchés - Identification des marchés - Systèmes d'assurance des récoltes
CNERV	Problèmes liés à l'élevage - Conférences et réunions - Développement et financement de programmes - Réseaux disponibles axés sur l'élevage (régionaux et internationaux) - Gestion de bases de données bibliographiques - Mise en ligne des documents disponibles - Création de sites Web
CNRADA	Problèmes liés à l'agriculture - Conférences et réunions - Développement et financement de programmes - Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) - Les Informations techniques - Édition et mise en forme des rapports
CONACILSS	Néant ²
D. Agriculture	Information sur la surveillance phytosanitaire - Échanges d'information avec les pays voisins - Circulation des végétaux et produits végétaux
D. Elevage	Utilisation des technologies de communication (production de spots télévisés) dans la vulgarisation - Édition et mise en forme des rapports - Méthodologies participatives
DPI	Toute formation relative au secteur de la pêche et surtout la pêche industrielle

² Sert de relais pour les publications des institutions relevant du CILSS

INSTITUTION	BESOINS EN INFORMATIONS
DR ADRAR	Techniques nouvelles dans la science agronomique Découvertes dans la santé animale
DR ASSABA	Techniques nouvelles dans la science agronomique Découvertes dans la santé animale
DR BRAKNA	Techniques nouvelles dans la science agronomique Découvertes dans la santé animale
DR GORGOL	Techniques nouvelles dans la science agronomique Découvertes dans la santé animale
DR TRARZA	Techniques nouvelles dans la science agronomique Découvertes dans la santé animale
DRFV	Conseil dans le domaine agronomique (vétérinaire – environnemental - formation – vulgarisation et transfert de technologies)
ENFVA	Information sur la formation professionnelle - Info sur le transfert de technologie l'encadrement la vulgarisation
GNAP (ONG)	Formation en gestion informatique et comptabilité - Formation en organisation des producteurs - Formation en gestion des ressources naturelles - Formation en TIC
PADEL	Données et informations sur l'élevage et ses techniques au Sahel
PDDO	Système efficace de collecte et de diffusion suivi évaluation
PDRC	Crédit rural, activités bancaire et financement - Agroforesterie production végétale protection des végétaux - Politique et gestion de l'environnement gestion du sol et érosion - Communication radio rurale gestion de l'information
RADIO RURALE	La formation en matière de communication rurale
SONADER	Donnée techniques – système d'exploitation des données
UC PPG2 (ONG)	Informations techniques – organisation et formation en gestion
FAC DES SCIENCES	Nouvelles données en agriculture – Nouveau livres et catalogues - Nouvel axe de recherche

Source : Synthèse de l'auteur

4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques & stratégies de l'IC, sensibilisation, réseautage, compétences, formation, media, TIC, équipement)

101. Compte tenu des faiblesses constatées et énumérées, les besoins en termes de renforcement des capacités se situent dans les différents segments de ce processus car ils constituent le nœud gordien de la problématique de la GIC. Les institutions ne disposent pas de visions suffisamment précises de leurs propres besoins pour élaborer des politiques et des stratégies appropriées pour appréhender et s'approprier le concept de la GIC dans toute sa dimension. Des efforts particuliers en matière de sensibilisation et par la suite de définition des objectifs en matière de GIC doivent être entrepris par les opérateurs dans le domaine de la vulgarisation de la recherche et de la formation agricole pour assurer une meilleure circulation des données techniques.
102. Peu d'institutions disposent de moyens suffisants pour réaliser leurs objectifs quand bien même existeraient-ils. Ce déficit de moyens se situe dans les compétences techniques et les ressources humaines disponibles pour réaliser les ambitions affichées ou supposées de ces institutions. Cela est aussi bien valable pour les structures étatiques que pour les institutions privées et les ONG.

103. L'inexistence d'un personnel qualifié, compétent et motivé sont à l'origine de l'absence de stratégie et de politique de l'information et de communication dans les institutions techniques du secteur rural en Mauritanie. En effet, les quelques rares personnes qui ont en charge la gestion de ces dossiers dans ces institutions, ne sont ni des spécialistes en la matière et n'ont pour la plupart bénéficié d'aucune préparation pour ce faire et pire que cela les affectations abusives et intempestives dans les postes sont les sources d'une instabilité qui ne permet pas aux personnes d'avoir une vision prospective dans le domaine.
104. Depuis que la première personne qui faisait office de responsable de la documentation-animation-presse à la DRFV a quitté ce poste pour un autre, le service en question a été purement et simplement supprimé pour que le noyau de bibliothèque mis en place soit transféré au cabinet du Ministère de tutelle qui en a confié la gestion à un secrétaire qui tient le bureau d'ordre. De même lorsque le « documentaliste » du CNERV est parti à la retraite, les chercheurs ne savent pas où donner de la tête car leur bibliothèque est fermée à longueur de journée et pour y accéder il faut être accompagné par la secrétaire du directeur quand elle est disponible. Le documentaliste en titre du CNRADA est en abandon de poste depuis quelques années et son intérimaire est peu outillé et très peu motivé. Seules les représentations locales des organismes internationaux ou bilatéraux disposent d'un personnel possédant les compétences en communication. Il apparaît ainsi, que peu d'institutions publiques disposent actuellement de moyens suffisants en ressources humaines pour assurer un service minimum en gestion de l'information et de la communication qui doit constituer l'un de leurs objectifs si elles en ont. Le déficit en moyens des institutions publiques se situe dans les compétences techniques et les ressources humaines disponibles pour réaliser leurs ambitions affichées ou supposées.
105. La cellule de communication du MDR à laquelle est rattachée cette bibliothèque est confiée à un conseiller du Ministre qui supervise l'édition d'une revue mensuelle '*Akhbar Erriv*' (littéralement : informations rurales). Il supervise aussi la fourniture des communiqués de presse du MDR vers l'agence officielle d'information AMI à travers un journaliste de cette agence qui est rattaché à son service.
106. Les échanges sont très faibles entre les services techniques agricoles nationaux qui évoluent en vases clos. Cela est essentiellement dû au fait qu'aucun réseau ne les lie entre eux et il n'existe pas de média commun, mise à part la revue éditée par la cellule de Communication du MDR (*Akhbar Erriv*) et qui ne suscite aucun intérêt particulier compte tenu du fait qu'elle soit plutôt publicitaire que technique ou informative. Les espaces d'échanges entre des techniciens sur des domaines techniques sont restreints (un séminaire ou un atelier occasionnel), de durée éphémère et ne suffisent pas pour établir des ponts permanents entre les structures qui ont besoins de flux d'échanges plus larges et plus réguliers.
107. Les formes d'édition des informations techniques ou des données dans les services sont archaïques et traditionnelles et ne constituent pas des pôles d'attraction particuliers ; c'est pourquoi elles sont très peu connues du public. Des besoins énormes dans la formation technique des personnes chargées de collecter des données et de les publier sont évidents pour donner à l'information le contenu et la forme qui lui permettent d'être attractive, lui donner de la valeur et fidéliser ses usagers.
108. L'information circule peu entre les services eux-mêmes et vers le grand public à cause de l'absence de médias spécialisés dans le secteur. Plusieurs tentatives de création d'un espace d'échange ont échoué pour diverses raisons (techniques,

administratives, humaines et financières). Le 'Bourgeon du CNRADA' une publication de la recherche agronomique n'a pas dépassé les trois numéros. Même le privé ayant essayé de s'intéresser au domaine agricole et rural a échoué dans ses tentatives de produire des journaux spécialisés.

109. La recherche des canaux appropriés de diffusion des informations techniques disponibles consistera en une adaptation des informations à diffusion directe (système de vulgarisation et moyens propres des ONG et projets pour toucher les groupes cibles) et une mise en forme plus élaborée des informations à faire véhiculer par des médias (Internet, affichage, journaux, Radio et Télévision). Les efforts porteront sur la formation au profit du personnel technique, des responsables de la GIC et des spécialistes dans ces institutions de l'information.
110. De temps en temps apparaissent des contradictions qui ne peuvent avoir pour explication que la bêtise humaine. Un service informatique comportant quelques divisions est crée en 1993 à l'avènement de la création de la direction de la recherche-formation-vulgarisation pour être transféré par la suite au cabinet du MDR. Il finira par disparaître de l'organigramme du MDR sans qu'il n'ait jamais été mis en marche et tout cela alors que l'on crie à qui veut l'entendre que l'on accorde une attention particulière aux TIC et que l'on est entrain de les introduire partout.
111. Des efforts certains ont été entrepris dans le secteur public ces dernières années depuis la création en 2000 du Secrétariat d'Etat aux Technologies Nouvelles (SETN) qui s'est attelé à résorber la fracture technologique existante en introduisant des ordinateurs dans tous les services ministériels même ceux qui en disposaient. Cette action a été couplée avec la mise en place d'un réseau Intranet gouvernemental connecté sur Internet. Certains services techniques ont bénéficié d'une amélioration substantielle de leurs outils de travail informatiques qui ont été modernisés ou entièrement rénovés sinon créés et ont en outre bénéficié de formations (initiation à l'outil informatique) pour ceux de leurs responsables qui ne pouvaient l'utiliser. Quelque soit l'effort réalisé à l'époque, il doit être soutenu par des actions permanentes d'entretien et de renouvellement et d'adaptation du matériel aux exigences toujours plus grandes des besoins incessants et par une formation des personnes. Toutes ces mises à jour seront de nature à éviter aux services d'être dépassés par la révolution perpétuelle du monde de la technologie des moyens de communication (TIC).
112. Le besoin en renforcement des capacités de la plupart des institutions interviewées à l'intérieur du pays (délégations régionales, centres de recherche et de formation), se résume souvent en la définition d'abord d'une politique et d'une stratégie de gestion de l'information et de la communication car leur inexistence très remarquée limite considérablement l'efficacité des actions entreprises. Ce besoin même s'il n'a pas été clairement exprimé, existe chez la majorité des autres institutions interviewées et sa résorption permettra de disposer d'une vision sur le court et moyen terme des possibilités offertes par la gestion de l'information et de la communication comme outils de mise en valeur des activités et de démultiplication des efforts. L'élaboration de telles stratégies et politiques au niveau de ces institutions impliquerait le recours à des spécialistes d'un niveau assez élevé qui ne court pas les rues.
113. Si quelques institutions ne disposent même pas du personnel chargé de la GIC, la formation du personnel existant est une priorité pour l'ensemble des institutions interviewées qui en disposent sauf la Radio Rurale et la Facultés des Sciences et Techniques qui n'ont pas exprimé ce besoin. Beaucoup d'institutions du secteur agricole et rural ne disposent pas de personnel qualifié pour assurer la gestion de l'information et de la communication car souvent elles sont confrontées à des

limitations sévères en ressources humaines en général. Un documentaliste absent (admis à la retraite sans être remplacé), un autre reconverti en chercheur, un responsable de l'amélioration animale au sein de la direction de l'élevage qui fait office de responsable de la GIC...etc., tels sont les cas les plus courants si ce n'est un centre de documentation qui est confié à un secrétaire ne disposant d'aucune qualification, ne serait-ce que pour la classification et le répertoire des documents existants.

114. Pour toutes les institutions, à des degrés divers, le manque de moyens informatiques de qualité (ordinateurs complets et performants, logiciels appropriés), de matériel de reprographie et audiovisuel ainsi que le faible niveau technique du personnel chargé de la GIC (s'il existait) sont des handicaps. Ces faiblesses limitent considérablement la capacité des institutions à assurer une bonne gestion de l'information et de la communication dans leurs services. La production d'informations techniques dans des formats adéquats est pour cela impossible et constitue une limite à l'efficacité de ces services qui pour la plupart sont en contact direct avec des populations rurales de niveau intellectuel peu élevé et pour cela ont besoin de médias élaborés avec soin et recherche.
115. Le manque de matériel logistique pour la collecte et la diffusion des informations a été aussi évoqué par la Radio Rurale, l'ANADELP et le GNAP. Il pourrait aussi constituer un lourd handicap pour des institutions comme le service des statistiques agricoles, et celui de la prospection dans la protection des végétaux ainsi que le réseau chargé de l'épidémiologie-surveillance en protection sanitaire du cheptel.
116. Les capacités de gestion de l'information et de la communication dans les institutions du secteur agricole et rural sont faibles. Si les institutions dans leur ensemble ou presque disposent de lignes téléphoniques fixes et de bibliothèques souvent peu fournies et rarement de connexion à Internet, elles ne disposent pas de vision claire des objectifs en matière de communication (absence de stratégies appropriées). Elles disposent de peu de ressources humaines qualifiées et outillées, de très peu de ressources financières, leur matériel informatique et leur matériel audiovisuel sont obsolètes et très souvent inexistant.

Tableau 2: Synthèse des besoins en renforcement des capacités des institutions interviewées

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES
ANADEL P	3 personnes - économiste 10 ans d'expérience - informaticiens 12 ans d'expériences- Spécialiste en écosystème Base de données Enquête périodique sur le terrain Sept ordinateurs dont 4 connectés à l'Internet Un micro-ordinateur portable	Moyens logistiques Moyens financiers	Véhicules pour la collecte des données
CC MDR	Organisme transversal au MDR Une publication régulière Accès direct aux médias publics	Peu de moyen (budget réduit) Pas de personnel qualifié Matériel inadapté à la mission	Personnel qualifié Formation Equipements appropriés (informatique et reprographie)
CCIAM	Grand centre de documentation bien fourni Gestionnaire compétent Accès à Internet à haut débit	Pas de personnel Pas de moyens financiers Matériel inadapté	Personnel qualifié
CNERV	Centre de documentation Chercheurs dynamiques Beaucoup de capacités de production de données	Bibliothèque fermée pour manque de personnel Pas de matériel informatique approprié	Personnel qualifié Formation Equipements appropriés (informatique et reprographie)
CNRADA	Centre de documentation Chercheurs dynamiques Beaucoup de capacités de production de données	Personnel peu qualifié Matériel vétuste Faible capacité de production des données	Personnel qualifié Formation Equipements appropriés (informatique et reprographie)
CONACILSS	Organisme disposant des sources d'approvisionnement sûres Pas de charges de production (service de distribution uniquement)	Pas de personnel qualifié Pas de moyens matériel Faible connexion à Internet	Mise en place de stratégie de communication
DA	Activités sur toute l'étendue du territoire Génère beaucoup de données Moyens logistiques et financiers conséquents	Données éparses Pas de personnel qualifié Pas de stratégie de communication	Identification des objectifs en communication Elaboration de stratégie Formation du personnel Matériel de GIC approprié

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE	<p>Activités sur toute l'étendue du territoire Génère beaucoup de données</p> <p>Existence d'un réseau d'épidémi-surveillance</p> <p>Moyens logistiques et financiers conséquents (Une enveloppe de 3.000.000 UM est inscrite annuellement dans le budget de la Direction de l'Élevage)</p>	<p>. Insuffisance d'expertise en GIC et moyens de production de supports de communication.</p> <p>Une seule personne est qualifiée en matière de communication.</p> <p>Cependant, tous les cadres de la Direction et les agents de terrain ont souvent été initiés dans le domaine (principe et techniques de communication).</p>	<p>La formation en techniques de communication des différents acteurs de l'Élevage (Cadres, techniciens et représentants des OSP)</p> <p>Dotation en matériel de production de supports de communication (logiciels spécifiques, matériel didactique et bureautique).</p>
DPI	<p>Base de données relative aux informations concernant la flotte de pêche en Mauritanie</p> <p>Les agents de saisie sont formés pour la gestion de cette base</p> <p>Le Directeur a bénéficié de formation locale à titre d'information</p> <p>Création en cours d'un réseau pour la gestion de l'information au Ministère de la Pêche</p>	<p>manque de moyens financiers</p> <p>Absence des compétences du personnel</p>	<p>Matériel informatique performant et adapté</p> <p>Formation du personnel et amélioration des compétences</p>
DR ADRAR	<p>Existence de matériel informatique</p> <p>Réseau local</p> <p>Ligne Internet à faible débit et irrégulière</p>	<p>Bibliothèque peu fournie, (rapports de mission, notes d'information, situation hebdomadaire)</p> <p>Inexistence d'un service chargé du GIC</p> <p>Absence de personnel qualifié et de matériel</p>	<p>Création d'un service GIC</p> <p>Elaboration de politique et de stratégie de GIC</p> <p>Matériel informatique et de reprographie adapté et performant</p> <p>Formation du personnel</p>
DR ASSABA	<p>Existence de matériel informatique</p> <p>Ligne Internet à faible débit et irrégulière</p>	<p>Bibliothèque peu fournie, (rapports de mission, notes d'information, situation hebdomadaire)</p> <p>Inexistence d'un service chargé du GIC</p> <p>Absence de personnel qualifié et de matériel</p>	<p>Création d'un service GIC</p> <p>Elaboration de politique et de stratégie de GIC</p> <p>Matériel informatique et de reprographie adapté et performant</p> <p>Formation du personnel</p>

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES
DR BRAKNA	Existence de matériel informatique Ligne Internet à faible débit et irrégulière	Bibliothèque peu fournie, (rapports de mission, notes d'information, situation hebdomadaire) Inexistence d'un service chargé du GIC Absence de personnel qualifié et de matériel	Création d'un service GIC Elaboration de politique et de stratégie de GIC Matériel informatique et de reprographie adapté et performant Formation du personnel
DR GORGOL	Existence de matériel informatique Ligne Internet à faible débit et irrégulière	Bibliothèque peu fournie, (rapports de mission, notes d'information, situation hebdomadaire) Inexistence d'un service chargé du GIC Absence de personnel qualifié et de matériel	Création d'un service GIC Elaboration de politique et de stratégie de GIC Matériel informatique et de reprographie adapté et performant Formation du personnel
DR TRARZA	Existence de matériel informatique Ligne Internet à faible débit et irrégulière	Bibliothèque peu fournie, (rapports de mission, notes d'information, situation hebdomadaire) Inexistence d'un service chargé de la GIC Absence de personnel qualifié et de matériel	Création d'un service GIC Elaboration de politique et de stratégie de GIC Matériel informatique et de reprographie adapté et performant Formation du personnel
DRFV	Toute l'activité du service est orientée vers la GIC (personnel et moyens) Existence de matériel informatique	Manque de matériel de reprographie et de matériel audiovisuel Absence d'une stratégie et d'une politique pour la GIC	Formation du personnel Elaboration de politiques appropriées de développement de la GIC Acquisition de matériel de reprographie et audiovisuel de production et de diffusion des informations
ENFVA	Grand centre de documentation très fourni en documents de référence Accès au grand public des formateurs et des bénéficiaires des formations réalisées par l'école	Inexistence d'un service chargé de la GIC Manque de matériel de reprographie et de matériel audiovisuel Absence d'une stratégie et d'une politique pour la GIC	Elaboration d'une politique et d'une stratégie de gestion de l'information et de la communication Formation du personnel Matériel informatique et de reprographie adapté et performant

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES
GNAP	Existence d'une politique et d'une stratégie de GIC 10 bureaux régionaux assurant la coordination entre ACP (associations et Coopératives pastorales) et GNAP (groupement nationale) Base de données sur le pastoralisme	Manque d'ordinateurs Pas de connexion à Internet	Acquisition matériel informatique Etablissement de la connexion à Internet
PADEL	Base de données interne Partenariat avec la Radio rurale Bibliothèque Connexion à Internet à haut débit	Matériel informatique peu performant Formation du personnel chargé de la GIC insuffisante Manque de moyens financiers	Acquérir le matériel approprié Assurer au personnel une formation conséquente
PDDO	Bibliothèque Réseau IEC Existence de matériel informatique Remontée des informations sur l'exécution du projet et des zones d'intervention Base de données interne Internet Partenariat avec FIDAFRIQUE (réseau d'information)	Manque de capacité de gestion des bases de données	Formation d'un responsable et de cadres chargés de la GIC
PDRC	Stratégie de GIC Campagne de sensibilisation à la radio rurale et programmes IEC couvrant toutes les zones du programme (850 villages à travers 10 des 12 régions du pays)	Faible remontée des informations reçues à la base	Formation sur la collecte et la diffusion des informations en milieu rural
RADIO RURALE	Raison d'être de l'institution est la diffusion des informations à longueur de journée Le département de la formation les radios locales et ONG Existence de la grande bibliothèque sonore de la maison mère : Radio-Mauritanie Et de la Bibliothèque de la Radio Production de documents audio en toute sorte (émissions, entrevues, reportages sketches, spots, magazines, interviews ...etc.)	Vétusté du matériel didactique et des moyens d'enregistrement Manque de moyens logistiques	Acquisition du matériel audiovisuel adéquat Acquisition des moyens logistiques appropriés

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES
SONADER	Public cible assez important et clairement identifié Existence d'une bibliothèque fournie en documents de référence Services produisant des fiches de vulgarisation et des émissions radiophoniques à travers la radio-rurale	Absence de stratégie Manque de moyens de reprographie et audiovisuel	Elaboration de stratégie de Gestion de l'Information et de la Communication Acquisition de matériel adéquat et approprié
UC PPG2	Public cible facile à informer car est sur le même périmètre rizicole	Pas de politique et absence de stratégie de la GIC Manque de moyens financiers, humains et humains	Elaborer une politique de la GIC et une stratégie conséquente Mettre en œuvre les moyens de la mise à exécutions de cette politique
FAC DES SCIENCES	Existence d'un public cible Un responsable chargé du domaine de l'Internet de la Mauritanie Des informaticiens au niveau de la scolarité Existence d'un Service de la documentation Deux informaticiens qualifiés (1 chef de service à la scolarité + 1 chargé de la documentation) Une bibliothèque pour étudiants Un centre de documentation pour les professeurs Des salles d'informatique équipées	Faible circulation des informations entre les usagers Téléphonie directe dans les bureaux absente Espace des équipements informatique exigü Éloignement de la bibliothèque de l'université	Elaborer une politique et une stratégie de la GIC

4.3. Feedback sur l'utilisation des produits et services

117. Moins d'une dizaine d'institutions interviewées en Mauritanie utilisent ou ont utilisé les produits du CTA. Il s'agit essentiellement des institutions de la recherche agronomique, de formation agricole et des institutions en charge de la vulgarisation (CNERV, CNRADA, ENFVA et DRFV) en plus d'autres institutions que sont la Faculté des Sciences et Techniques, la Radio-Rurale, l'antenne locale du CILSS la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) et le PDRC (Programme de Développement Rural Communautaire). Toutes ces institutions reçoivent de manière plus ou moins régulière le magazine 'spore' du CTA.
118. En outre, seul le CNERV a bénéficié de co-séminaires organisés par le CTA avec d'autres agences partenaires et le seul à bénéficier de la distribution sélective d'informations (DSI). Aussi le CNRADA est la seule institution disposant d'un abonnement pour les CD-ROM et bases de données publiés par le CTA. L'ENFVA, la DRFV, la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott et la Radio-Rurale ont bénéficié de la distribution d'ouvrages de référence sur l'agriculture (DORA).

Tableau 3: Réception des produits CTA en Mauritanie

	Magazine	Publication			Participation
	<i>Spore</i>	DORA	DSI	CD-ROM Base de données	Co-séminaires
CNRADA	+			+	
CNERV	+		+		+
DRFV	+	+			
ENFVA	+	+			
Radio-Rurale	+	+			
CONACILSS	+				
CCIAM	+				
PDRC	+				
Faculté des Sciences et Techniques	+	+			
	9	4	1	1	1

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusions

5.1.1 Besoins en information

119. Les services techniques du secteur agricole en Mauritanie ont des besoins en information divers et variés. Ils résident d'abord dans la recherche des données techniques et le repérage de leurs sources potentielles ainsi que l'établissement des partenariats solides et durables pour un échange permanent avec des sources potentielles d'informations agricoles.
120. Les besoins en informations agricoles et rurales des services techniques tels qu'ils ressortent de la présente étude sont aussi bien des besoins en documents de référence en agronomie générale que des besoins en publications qui font ressortir les derniers développements des sciences agricoles et de la médecine vétérinaire. Les domaines précis recherchés par les différents intervenants sont en accord avec les activités qu'ils exécutent.
121. Certaines institutions ont besoin d'établir des points de contacts et de s'intégrer à des réseaux dont ils ignorent l'existence. La fourniture des informations sur ces réseaux et groupes thématiques constituerait pour elles une source d'informations inestimables. La fourniture aussi d'information à temps utile sur des activités génératrices d'informations (colloques, séminaires, foires ...etc.) aidera beaucoup les institutions mauritaniennes impliquées dans la GIC en milieu agricole et rurale à vaincre l'isolement dans lequel elles se trouvent.
122. Si les besoins spécifiques des services de recherche agronomique résident en la disponibilité de l'information technique sous quelque format que ce soit, les besoins particuliers aux formateurs et institutions de formation sont plutôt en la forme de présentation de ces informations. Les informations dans ce cas doivent être fournies sous une forme soit numérique et facilement adaptable aux contextes des formations sinon en un format déjà adapté aux exposés et autres projections (diapos, affiches) présentable directement en formation pour simplifier les manipulations.
123. Les institutions chargées de l'encadrement des producteurs ruraux et du développement communautaire (DRFV, projets de développement, Direction de l'Agriculture, Direction de l'Elevage, ONG et Délégations Régionales) ont des besoins plus spécifiques en terme de documents (protection des végétaux ou des animaux, lutte contre l'érosion, la micro finance et le crédit rural, l'organisation et la gestion des communautés et des producteurs...etc.). Elles ont aussi formulé le besoin en documents techniques illustrés et adapté au contexte local et ont exprimé de façon particulière le besoin de recevoir certains documents en langue arabe qui semblent très rares.

5.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

124. Les capacités globales surtout en termes de moyens des institutions étant naturellement très faibles, il importe ici de porter un intérêt particulier à l'harmonie entre les besoins et les capacités. Il sera alors important que les institutions sachent mettre en adéquation leurs capacités de gestion de l'information et de la communication et les besoins et objectifs prioritaires qu'elles peuvent se fixer pour

pouvoir élaborer une stratégie globale et une politique qui leur permettraient d'optimiser les potentialités existantes.

125. Le niveau technique des gestionnaires des centres de documentation et des responsables directs des services dont ils relèvent laisse à désirer. Il constitue une source de blocage pour la progression du service. Un appui en terme de formation ciblée envers les centres les plus significatifs et ceux relevant des institutions les plus importantes telles que l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA), le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), le Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire (CNERV), l'Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et de Pêche (IMROP), la Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural (CC MDR), la Direction de la Recherche-Formation-Vulgarisation (DRFV), la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) et quelques Délégations Régionales du Ministère du Développement Rural) est indispensable pour améliorer la gestion de l'information et de la communication au profit du secteur rural. Cette formation devra être orientée vers les nouvelles méthodes de gestion de l'information appuyée sur l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
126. Le matériel existant est inadapté à la GIC car les logiciels intégrés sont des logiciels standards peu performants et ne pourront pas servir à grand-chose ; car dans ce cas précis il existe un matériel spécialisé qui doit être utilisé pour plus de performances. Ce matériel ne concerne pas seulement les parties intégrées dans les ordinateurs, mais aussi les autres outils de production que sont les appareils de reprographie, de reliure et d'édition en ligne (réseaux Internet et systèmes informatique de réseaux internes).
127. Une formation spécifique sur les systèmes des GIC et l'édition en ligne devra permettre aux responsables de l'information agricole et rurale de pouvoir utiliser à bon escient les outils disponibles pour plus grande performance et une plus grande visibilité de ce qu'ils sont entrain de faire. Un autre besoin en formation a été souligné par quelques institutions et réside dans la formation du personnel de l'institution en matière de communication et gestion de l'information qui constitue la quintessence même de leurs activités (Radio – Rurale, Facultés des Sciences et techniques, l'ENFVA et la DRFV), et qui sont en fait des institutions de formation, de communication et de vulgarisation.
128. Le renforcement des capacités des institutions du secteur agricole et rural doit se focaliser sur la bonne gestion des bibliothèques et des centres d'information, les moderniser en les automatisant et assurer leur connexion à l'Internet à haut débit ; à faciliter l'accès des usagers aux bases de données existantes et accroître l'accès aux bases de données sur CD ROM et à collecter, analyser et stocker en digitalisant les informations techniques nationales existantes et les publier en tout format disponible surtout par Internet

5.1.3 Partenaires et bénéficiaires potentiels

129. Compte tenu de la limitation des ressources disponibles pour la mise en œuvre d'un système de production et de fournitures d'informations techniques dans chaque institution du secteur rural au niveau national, il serait préférable de cibler une à deux institutions dans chaque zone pour y établir un pôle de documentation et de disponibilité de l'information agricole et rurale.

130. Les institutions qui peuvent être ciblées pour devenir des partenaires du CTA et des bénéficiaires de ses prestations sont la Cellule de Communication du MDR(CC/MDR), la Société Nationale de Développement Rural (SONADER), la Chambre de Commerce d'Industries et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM) et son centre de documentation (CIMDET), la Radio-Rurale, La Direction de la Recherche, Formation et Vulgarisation (DRFV), le Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaires (CNERV), l'institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), L'Institut Supérieur d'Enseignement Technique de Rosso (ISET), le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole de Kaédi (ENFVA) et les Délégations Régionales du MDR dans les zones oasiennes (Adrar), dans les zones agro-sylvo-pastorales (Assaba), dans la zone de l'irrigué (Trarza) et dans la zone du pluvial (Guidimagha).
131. Les partenariats du CTA devraient être établis en priorité avec la Cellule de Communication du MDR pour la zone de la capitale Nouakchott qui regroupe toutes les directions centrales du MDR, du MPEM et celles du MDPMCE, ainsi que les institutions spécialisées relevant d'autres structures. La Cellule de Communication dont c'est la mission devra jouer le rôle de point focal pour la vulgarisation des techniques de communication et de gestion de l'information pour le bénéfice de toutes les institutions du secteur agricole et rural. Ce partenariat pourra ensuite être étendu au CIMDET qui est le centre de documentation de la CCIAM et qui joue un rôle important pour le privé mauritanien. Les autres institutions du secteur agricole et rural pourront établir des partenariats spécifiques selon les missions et la localisation de l'institution et leurs besoins spécifiques.

5.2 Recommandations

5.2.1 Besoins en information

132. Il est fortement recommandé que les institutions de développement de recherche et de vulgarisation disposent de stratégies claires et de politiques adaptées de communication élaborées à partir de diagnostics internes. Ces politiques permettront alors de préciser sans équivoque possible la démarche à suivre pour l'amélioration progressive de la situation de la communication et de l'information dans le secteur rural du pays. Le CTA pourra dans ce sens contribuer au lancement de quelques-unes de ces études au niveau de partenaires clefs tels que la cellule de communication du MDR, la Chambre de commerce, la SONADER, la DRFV et le CNRADA par exemple.
133. L'adhésion des institutions du secteur agricole et rural aux réseaux de partenariats existants (tant au niveau national que régional et international) et la création de nouveaux réseaux ainsi que la réactivation des anciens réseaux sont une priorité fondamentale pour bénéficier des échanges d'information et de données techniques
134. Pour améliorer le niveau et la qualité de ses prestations en Mauritanie, le CTA devra assurer une dotation initiale en documents de base et de référence parmi ses publications. Cette dotation servira de fonds documentaire des institutions ciblées et qui représenteront ses partenaires et au sein desquelles il disposera de personnes ressources qui lui seront désignées par leurs institutions. Ces institutions pourront alors choisir la forme d'acquisition de ces documents (papier, CD-ROM...ou autres).
135. Dans chaque zone agro écologique du pays il sera indispensable de disposer en permanence de fonds documentaires autonomes chez un partenaire cible ou point

focal zonal, de telle manière que la recherche des documents techniques soit ainsi simplifiée dans le pays.

136. Les différentes institutions du secteur agricole et rural ont besoin du concours du CTA et de leurs moyens propres pour combler leurs besoins en informations. Ils doivent disposer de moyens substantiels pour assurer une bonne politique de GIC en terme de :
- Une stratégie et une politique de GIC bien élaborée ;
 - Un personnel stable, compétent et motivé ;
 - Des sources d'information diversifiées, sûres et de qualité ;
 - Des documents techniques variés et de qualité sous des formats divers avec des partenariats ciblés avec des fournisseurs de données ;
 - Des moyens de reprographie et d'édition adaptés aux besoins spécifiques ;
 - Des sites web avec une interactivité poussée et avec un webmaster compétent et actif en permanence ;
 - Traitement de l'Information brute pour en faciliter l'exploitation ;
 - Création et gestion des bases de données ;
 - Développement et vulgarisation des technologies de pages Web ;
 - Introduire la conception graphique et la publication ;
 - Systématiser les SIG dans tous les services techniques ;
 - Utilisation des technologies Internet pour la publication et la dissémination.

5.2.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

137. L'élaboration de politiques et de stratégies de GIC et de développement des TIC dans les institutions concernées rendra les services de GIC plus performants et permettra d'optimiser les moyens disponibles en se concentrant sur ce qui est utile et prioritaire au lieu de se disperser. Une étude spécifique par institution permettra de jeter les bases de la stratégie en matière de GIC.
138. Une formation continue des personnes chargées de la GIC et leurs principaux collaborateurs pour une prise en charge à la hauteur des attentes. Ces formations devront concerner tous les étages de la GIC ; de la documentation à l'informatique et ses différentes applications dans le domaine.
139. Une adhésion aux réseaux existants et une multiplication des contacts par divers canaux pour accélérer les échanges d'informations. Les fora de contact et d'échange de ces réseaux constituent un cadre idéal pour éveiller la curiosité des techniciens des services agricoles et ceux des centre de documentation.
140. Les institutions du secteur agricole et rural en Mauritanie ont exprimé des besoins divers en matière de renforcement des capacités qui leur permettront de mieux assurer une bonne gestion de l'information et de la communication. Il s'agira pour elle de se faire aider pour :
- Assurer la mise en place de centres d'information bien gérés ;
 - Automatiser les bibliothèques et centres d'information existants ;
 - Digitaliser les publications nationales existantes et les mettre en ligne ;
 - Assurer la connectivité Internet à haut débit des centres de documentation ;
 - Faciliter l'accès des usagers aux bases de données existantes et accroître l'accès aux bases de données sur CD ROM ;
 - Assurer des formations diplômantes en GIC/TIC au profit du personnel spécialisé et des responsables des institutions ;

- Assurer la formation des scientifiques et techniciens dans le domaine de l'utilisation, de la gestion et de l'accès à l'information ;
- Installation de réseaux internes ;
- Etablir des plates-formes et mécanismes de partage de l'information aussi bien au niveau national, régional qu'international ;
- Fourniture de plusieurs ordinateurs adaptés et leurs accessoires ;
- Fourniture de matériel de nouvelles technologies de l'information pour améliorer les capacités de publication (Scanners, appareils photo numériques...etc.) ;
- Utilisation de logiciels appropriés pour atteindre un optimum de rentabilité des hommes et du matériel.

5.2.3 Partenaires et bénéficiaires potentiels

141. Il s'agira pour le CTA d'établir des relations étendues avec divers partenaires nationaux et qui se traduiront en un transfert continu de produits du CTA, en divers formats adaptées aux besoins spécifiques des partenaires ainsi identifiés la Cellule de Communication du Ministère du Développement Rural (CC/MDR), la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER), la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), le Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire (CNERV), l'Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et de Pêche (IMROP), la Radio-Rurale, la Direction de la Recherche, Formation et Vulgarisation (DRFV), L'Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET), le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA), l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole (ENFVA) et les Délégations Régionales (Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha).
142. Le CTA établira de ce fait avec la Cellule de Communication du MDR un partenariat privilégié et étendu par lequel cette institution servira de point focal de l'intervention du CTA en Mauritanie. La CC/MDR aura à bénéficier des appuis du CTA en matière d'amélioration des capacités techniques (consultations, formation et information), fourniture de la documentation technique sous différents formats et par les différents canaux du CTA. Elle servira de relai aux interventions du CTA en Mauritanie et sera la référence pour les autres partenaires du CTA dans le pays pour lesquels, elle transmettra les connaissances acquises auprès du CTA. Pour parvenir à ce niveau, la CC/MDR aura aussi besoin d'un appui matériel en équipements en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)
143. Pour la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture en Mauritanie (CCIAM), et la SONADER des besoins spécifiques en matière de documentation technique sur les échanges commerciaux, la création de services financiers des communautés de producteurs et le contact avec les services similaires dans le monde. Elles pourront aussi bénéficier des services du CTA et de ses publications techniques en vue d'une plus grande diffusion publique.
144. Les institutions de formation (Université de Nouakchott, ENFVA et ISET) et de recherche (CNERV, CNRADA et IMROP) bénéficieront en tant que partenaire des publications du CTA sur des formats utilisables par les chercheurs et les formateurs. Il s'agira des publications didactiques et des publications récentes sur les derniers développements des technologies agricoles et rurales. Ils bénéficieront aussi des ouvrages de référence sur les sciences agricoles et agronomiques. Ils ont aussi besoin d'un appui méthodologique en matière de formation et de techniques de diffusion de l'information technique qu'ils produisent.

145. La Direction de la Recherche, Formation et Vulgarisation (DRFV), la Radio-Rurale et les Délégations Régionales du MDR sélectionnées et qui sont les interfaces techniques avec les producteurs ont besoin d'être appuyées pour assurer la disponibilité des documents techniques sous des formats facilement utilisables pour les besoins de démonstration technique. De ce fait, ils devront bénéficier d'une amélioration des capacités technique par la formation d'un personnel qualifié et spécialiste en GIC. Ils doivent aussi bénéficier d'un fonds documentaire de référence en ouvrages généraux sur les sciences agricoles et des publications plus didactiques destinées au grand public et adaptables aux conditions spécifiques de la Mauritanie si possible en arabe et en français. Ces institutions auront aussi besoin d'un appui en formations et d'un appui en matériel et équipements techniques pour la diffusion (matériel de reprographie, page web ...etc.
146. Toutes ces institutions sont importantes dans le secteur agricole et rural et couvrent des zones complémentaires dans la couverture agro-écologique de la Mauritanie. La délégation régionale de l'Assaba se situe dans une zone agropastorale très vaste regroupant les deux Hodh en plus de l'Assaba elle-même. La délégation régionale de l'Adrar couvre une zone semi-désertique constituée d'oasis. Rosso et le plus grand centre de production agricole du pays où tous les privés producteurs se regroupent. Kaédi est un centre agricole important compte tenu de l'existence des centres de recherche et de formation. Nouadhibou est la capitale économique mais surtout pour l'activité de pêche artisanale et industrielle qui y est pratiquée et enfin Nouakchott est la capitale administrative et politique et le siège des institutions centrales.

6. PROPOSITION DE STRATÉGIE D'INTERVENTION ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE CTA

6.1 Stratégies d'intervention

147. La stratégie d'intervention du CTA en Mauritanie consistera tout d'abord en l'établissement d'un partenariat spécifique avec les institutions publiques et privées de la Mauritanie qui interviennent dans le secteur agricole et rural. Ce partenariat, pourra être inscrit dans un cadre global de coopération à établir entre le CTA et une institution centrale qui jouera le rôle de coordinatrice de ce partenariat et son point focal. Cette institution qui pourrait bien être la Cellule de Communication du MDR assurera le rôle de la charnière entre le CTA et les autres institutions pour tous les aspects de ce partenariat qui ne nécessitent pas un contact direct.
148. Le CTA devra s'atteler à l'émergence d'une politique nationale de Gestion de l'Information et de la Communication spécifique au secteur rural au sein du Ministère en charge de ce secteur qu'est le MDR.

6.1.1 Besoins en information

149. Pour le CTA, la sélection, l'acquisition, la collecte, le stockage, l'analyse, la synthèse et la compilation des données et informations aux fins de diffusion auprès de groupes cibles déterminés doivent continuer à constituer des priorités fondamentales pour lui-même envers les institutions spécialisées partenaires en Mauritanie et ailleurs. Pour cela le CTA mettra à la disposition de ses partenaires en Mauritanie des fonds documentaires et des catalogues sur les sources d'information existantes et les possibilités d'accès à ses sources. Il mettra à leur disposition les informations techniques existantes sous différents médias produits par lui-même et ceux disponibles en libre utilisation chez d'autres sources grâce à ses bulletins divers et ses autres capacités propres d'informer.
150. Le CTA aura pour principales stratégies dans le domaine de la couverture des besoins en information de ses partenaires en Mauritanie à :
- a. Comblent le déficit en matière de documentation technique produite par le CTA existant dans les institutions agricoles en Mauritanie ;
 - b. Traiter les besoins spécifiques de ses partenaires en Mauritanie de façon à les combler selon leur nature ;
 - c. Améliorer la capacité des institutions à faire circuler les informations entre elles ainsi qu'avec leurs partenaires ;
 - d. Contribuer à l'amélioration du contenu technique de l'information circulant dans les institutions agricole en Mauritanie.

6.1.2 Renforcement des capacités

151. La stratégie du CTA dans ce domaine consistera en l'amélioration des capacités techniques, opérationnelles et institutionnelles des services ayant en charge la GIC spécifique au secteur rural en Mauritanie.

152. Le CTA aidera ces partenaires en Mauritanie à élaborer une politique nationale de GIC agricole et mieux cibler leurs objectifs en matière de GIC.
153. Il leur fournira aussi l'assistance technique pour mieux identifier le matériel technique performant adapté à leurs besoins spécifiques.
154. Il améliorera le niveau et les capacités techniques de gestion de l'information et de la communication par une formation spécifique selon les besoins.
155. Le CTA contribuera à améliorer la capacité matérielle des institutions partenaires à collecter et diffuser des informations techniques.

6.1.3. Partenariat avec les partenaires stratégiques du CTA

156. Le CTA devrait tout d'abord mettre en place un partenariat officiel et privilégié avec une institution choisie en fonction de critères objectifs (la Cellule de Communication du MDR), et qui lui servira de point focal.
157. L'extension de ce partenariat ainsi établi vers les autres institutions pourra se faire par étapes en fonction des conditions particulières de chaque institution et de la nature des besoins spécifiques à combler et des disponibilités du CTA.

6.2 Plan d'actions

158. En fonction de ses disponibilités et de son plan stratégique propre, le CTA pourra identifier et classer par ordre de priorité les actions suivantes à réaliser en faveur des institutions les plus significatives en Mauritanie. Il s'agira en particulier de :
 - Aider à l'émergence et à l'élaboration d'une politique et d'une stratégie de GIC spécifique pour chacune des principales institutions du secteur rural (CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, DPA-Direction de la Pêche Artisanale, et dans les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha) dans le cadre d'une politique nationale.
 - Mettre à disposition, un fonds documentaire diversifié pour les centres de documentation actifs et les plus significatifs (CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, DPA-Direction de la Pêche Artisanale et dans les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha).
 - Aider à la caractérisation, à l'identification et à l'acquisition de matériel performant et adapté à une bonne gestion de l'information et de la communication (ordinateurs, matériel de reprographie, outils d'enregistrement des données audiovisuelles).
 - Former le personnel existant dans ces institutions pour une prise en charge de la GIC conséquente. Dans cette formation appui particulier devra être mis sur la participation de ce personnel aux séminaires et autres fora organisés dans le cadre de la GIC.
 - Avec les partenaires ainsi identifiés, assurer une alimentation continue en produits CTA et en savoir-faire CTA en matière de production, d'archivage, d'édition et de diffusion.

Tableau 4: Plan d'action prévisionnel du CTA en Mauritanie

Stratégies	Activités	Objectifs	Responsables	Résultats attendus/escomptés	Période ou durée d'intervention des activités.
Reformuler et établir un partenariat avec les institutions		Fixer des règles de collaboration claires et précises	CTA et CC/MDR	Etablir des canaux d'échanges clairs et création d'une institution 'point focal' qui servira de pont pour les échanges permanents	Point de démarrage de ce plan d'action
	Etablir des contacts et un cadre juridique normalisé pour sceller un partenariat avec les institutions partenaires	Fixer des règles de collaboration claires et précises	CTA et CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Etablir des canaux d'échanges clairs à travers une institution 'point focal' qui servira de pont pour les échanges permanents	Les trois premiers mois après le lancement de ce plan d'action
Elaboration d'une politique de GIC agricole dans le cadre d'une politique nationale à définir	Fournir l'appui pour la définition d'une politique nationale	Création d'un cadre clair pour les institutions nationales	CTA et CC/MDR	Les institutions du secteur agricole et rural ont des jalons pour les guider dans l'élaboration de leurs stratégies et politiques	Les trois premiers mois après le lancement de ce plan d'action
	Assister les institutions partenaires à la formulation d'objectifs clairs en matière de GIC	Préciser les objectifs stratégiques des institutions en matière de GIC	CTA et CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Les institutions du secteur agricole et rural ont des stratégies et politiques précises pour améliorer leur GIC	La première année du partenariat

Stratégies	Activités	Objectifs	Responsables	Résultats attendus/escomptés	Période ou durée d'intervention des activités.
Comblent le déficit en documents techniques du CTA en Mauritanie	Transférer vers des institutions spécialisées leurs besoins spécifiques en documents techniques	Mettre à la disposition des centres de documentation actifs et les plus significatifs, un fonds documentaire diversifié	CTA et CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Les documents du CTA sont disponibles pour les usagers en Mauritanie dans les différentes zones agro écologiques du pays en fonctions de leurs besoins spécifiques	Le premier semestre après la mise en œuvre des partenariats
	Fourniture d'informations techniques en continu	Mettre les informations techniques fraîches à la disposition des partenaires du CTA	CTA et CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Le magazine Spore est disponible	Dès le premier semestre de partenariat
Améliorer les performances techniques des institutions agricoles (ordinateurs, matériel de reprographie, outils d'enregistrement des données audiovisuelles)	Proposer un catalogue spécifique à chaque institution désireuse de se doter de matériel	Rénover ou introduire le matériel servant à une bonne GIC	CTA et CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Les institutions sont dotées d'un matériel de qualité	La première année après le début du partenariat

Stratégies	Activités	Objectifs	Responsables	Résultats attendus/escomptés	Période ou durée d'intervention des activités.
Améliorer le niveau technique du personnel.	Réaliser une formation pour les responsables sur la bonne gestion de l'information	S'assurer que les responsables des institutions intégreront la GIC dans leurs préoccupations	CTA et responsables directs des institutions suivantes CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Une bonne prise en compte de la GIC dans les programmes	A déterminer
	Réaliser une formation sur la GIC pour le personnel qui en est chargé	Améliorer les capacités techniques du personnel chargé de la GIC dans les institutions	CTA et responsables directs des institutions suivantes CC/MDR, SONADER, CCIAM, CNERV, CNRADA, Radio-Rurale, ENFVA, ISET, DRFV, IMROP, Direction de la Pêche Artisanale et les Délégations Régionales du MDR en Adrar, Assaba, Trarza et Guidimagha	Il existe un personnel chargé de la GIC assez outillé dans les institutions	A déterminer

ANNEXES

Annexe I. Termes de référence

1. Introduction

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983, dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de L'union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE.

Le CTA a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine. Les programmes du CTA s'articulent autour de trois principaux axes d'intervention : fournir un large éventail de produits et services d'information et mieux faire connaître les sources d'information pertinentes ; encourager l'utilisation combinée de canaux de communication adéquats et intensifier les contacts et les échanges d'informations (entre les acteurs ACP en particulier) ; renforcer la capacité ACP à produire et gérer l'information agricole, à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'information et de la communication (GIC), notamment en rapport avec la science et la technologie. Ces activités tiennent compte de l'évolution des méthodologies appliquées dans le traitement des questions transversales (le genre, les jeunes, les technologies de l'information et de la communication – TIC – et le capital social), des résultats d'évaluations d'impact et des évaluations de programmes, mais aussi des thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP³.

Les activités du CTA sont aujourd'hui réparties entre trois groupes de programmes/départements opérationnels :

- Produits et services d'information ;
- Services et canaux de communication ;
- Techniques et systèmes de gestion de l'information et de la communication (GIC).

Ces départements opérationnels sont appuyés par l'unité Planification et services communs (P&CS) qui leur fournit la base méthodologique nécessaire pour mener à bien leur travail et assure le suivi de l'environnement ACP, avec pour objectif d'identifier les questions et tendances naissantes et de formuler des propositions qui seront traduites dans les programmes et activités du Centre. La présente évaluation s'inscrit donc parfaitement dans le cadre du mandat de l'unité P&CS.

2. Rappel historique

Depuis 2003, le CTA entreprend systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. Ces études sont une réponse directe aux appels lancés au CTA – à travers diverses évaluations de ses produits, services et programmes – pour qu'il procède à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en œuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs. En concevant son Plan stratégique et cadre d'action pour 2001–2005, le CTA a adopté une approche pragmatique, axée à la fois sur la nécessité urgente de répondre aux exigences exprimées par les parties prenantes et l'intérêt, à long terme, d'élaborer des programmes qui prennent en compte les besoins futurs.

³ Les thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP ont fait l'objet de plusieurs études, ateliers et séminaires auxquels ont pris part différentes parties prenantes, organisations et institutions du secteur du développement agricole et rural. Les documents afférents (ou des extraits de ces documents) seront fournis aux consultants.

Le nouveau Plan stratégique du Centre, qui couvre la période 2007–2010, s'articule autour de deux objectifs majeurs : (i) améliorer l'efficacité du CTA et l'extension de son champ d'action en s'attaquant au problème majeur que représente la difficulté ou le manque d'accès à l'information dans les pays ACP ; (ii) affiner le profil du CTA et mieux identifier le « créneau » sur lequel il présente un avantage comparatif. C'est pourquoi il est crucial pour le CTA non seulement d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de renforcer ses réseaux de partenariat, mais aussi de rendre plus accessibles les stratégies de TIC et de GIC.

3. Principaux enjeux

C'est essentiellement par le biais de ses partenaires des secteurs public et privé (centres de recherche, services de vulgarisation, bibliothèques, ONG, organisations paysannes, organisations et réseaux régionaux...) que le CTA s'efforce de promouvoir le développement agricole et rural. Dans le nouveau plan stratégique, les organisations ciblées vont s'étendre aux organes de presse, maisons d'édition, stations radiophoniques, chaînes de télévision et réseaux de journalistes ; ce qui permet au CTA d'élargir au maximum son rayon d'action. Au travers de ces partenariats, le CTA espère accroître le nombre d'organisations ACP capables d'accéder aux TIC et d'utiliser à la fois les technologies conventionnelles et modernes, de générer et de gérer l'information, mais aussi d'élaborer leurs propres stratégies de GIC. C'est pourquoi, il est très important d'identifier et de choisir les partenaires appropriés, en prenant en considération la couverture géographique, la décentralisation, la régionalisation et l'orientation thématique, sur la base de critères de sélection objectifs et transparents.

4. Objectif général

Améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

5. Portée de l'étude

L'étude s'attachera à :

- passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
- élaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.

L'étude devra aider le CTA à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile) ; avoir un tableau plus détaillé de leurs besoins, mettre au point une stratégie adaptée et élaborer un cadre d'action en conséquence. L'étude devra également mettre en évidence les besoins spécifiques en produits et services du CTA et permettre ainsi d'en améliorer la fourniture.

6. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Le profil de chaque pays étudié sera ainsi actualisé, avec des données fiables sur l'état des services d'information agricole, de la GIC et des TIC. Le CTA pourra alors décider, en connaissance de cause, des actions à mettre en œuvre et des partenaires qu'elle aura à choisir. Ces données seront résumées dans un (1) rapport principal sur chaque pays étudié ne dépassant pas 30 pages hors annexes (voir la section 8 ci-dessous).

7. Méthodologie

Le consultant utilisera des méthodes d'évaluation rapide, à la fois qualitative et quantitative :

- passage en revue de la littérature et des sources d'information disponibles, y compris les conclusions des évaluations de programmes ;
- entretiens avec les acteurs clés et les parties prenantes concernés ;
- usage limité des questionnaires.

La méthode d'évaluation rapide permettra d'avoir un aperçu des principaux problèmes et de connaître les profils des entreprises / organisations dans chaque pays, informations qui pourraient, à l'avenir, servir de base à des études approfondies si nécessaire.

8. Rédaction des rapports

Les rapports élaborés sur chacun des pays étudié ne dépasseront pas 30 pages (hors annexes) et seront structurés comme suit :

Rapport principal

Remerciements

Sigles, abréviations et acronymes

Résumé analytique

1. Introduction

2. Profil du pays

2.1 Brève présentation de l'activité agricole et derniers développements notés dans le secteur :

- 2.1.1 Agriculture
- 2.1.2 Pêche
- 2.1.3 Foresterie
- 2.1.4 Pastoralisme / Élevage (s'il y a lieu)

2.2 Brève présentation des infrastructures de TIC et derniers développements notés dans le secteur

3. L'information et la communication pour le développement agricole et rural

3.1 Cadre institutionnel, réglementaire et politique

Diagnostic des politiques nationales et/ou sectorielles en matière d'information et de communication pour le développement agricole et rural ; définition des enjeux stratégiques majeurs et des principales caractéristiques ; opportunités et risques liés à l'environnement politique, institutionnel et réglementaire.

3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Diagnostic des services et de l'information agricoles (principaux acteurs du secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural)

3.2.2 Produits et services d'information offerts

3.2.3 Capacités de gestion de l'information et de la communication

3.3 Actions censées promouvoir l'information et la communication pour le développement agricole et rural

Cette section passe en revue les principales actions menées, planifiées ou prévues par l'État, les organismes donateurs et le secteur privé (par exemple, celui des télécommunications) pour répondre aux besoins identifiés. Une attention particulière doit être accordée aux priorités définies et aux moyens mobilisés, sans oublier les enseignements tirés des différentes interventions.

3.4. Analyse des besoins (goulots d'étranglement et insuffisances)

3.4.1 Besoins en informations

3.4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques et stratégies d'information et de communication, sensibilisation, travail en réseau, compétences et savoir-faire, formation, médias, TIC, équipements).

4. Conclusions et recommandations

4.1 Conclusions

4.1.1 Besoins en informations

4.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.1.3 Partenaires stratégiques potentiels

4.2 Recommandations

4.2.1 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.2.2 Besoins en informations

4.2.3. Partenaires stratégiques potentiels (institutions)

5. Proposition d'une stratégie d'intervention et d'un plan d'action pour le CTA

En partant de l'analyse ci-dessus, faire le lien entre les besoins qui restent à satisfaire ou qui nécessitent d'autres actions et l'offre de produits et services du CTA. Cela devrait donner lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente pour le CTA, avec la mise en place d'un plan d'action en fonction des priorités et d'un calendrier de mise en oeuvre.

Annexes

1. *Termes de référence*

2. *Profil des pays concernés*

2.1 État général de l'agriculture (sur la base de la documentation disponible) :

2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes).

2.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche.

2.1.3 Systèmes agricoles.

2.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB).

2.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture.

2.1.6 Principaux marchés à l'exportation.

2.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture.

2.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie.

2.2 Profil socio-économique (sur la base de la documentation disponible)

2.2.1 Total de la population active, répartition démographique.

2.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues parlées.

2.2.3 Accès aux services (santé, école, eau et électricité).

2.2.4 Exode rural

2.3 Médias et télécommunications (mise à jour / vérification)

2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radiophoniques, chaînes de télévision.

- 2.3.2 Services de télécommunication (téléphone fixe, mobile, etc.).
- 2.3.3 Ordinateurs et accès au réseau Internet.

3. *Profil des institutions*

3.1 Liste de toutes les institutions présentes dans l'agriculture et le développement rural, y compris celles du secteur privé et les organisations de la société civile, avec le nom, les coordonnées et contact, le type et le rôle de chaque institution.

3.2 Parmi cette liste, les principales institutions clés impliquées dans l'information et la communication pour le développement agricole et rural, avec des données et informations détaillées sur celles-ci, les problèmes qu'elles rencontrent et les raisons pour lesquelles on les considère comme des acteurs clés du développement.

4. *Une liste des personnes/institutions interrogées, avec leurs adresses, leurs numéros de téléphone et fax, leurs adresses mél (le cas échéant).*

5. *Bibliographie.*

9. **Délais**

- La version provisoire du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de trois mois à compter de la signature du contrat par le CTA.
- La version finale du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de deux semaines après réception des commentaires et observations du CTA.

10. **Expertise requise dans le pays enquêté**

Les **consultants nationaux** doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, et avoir au moins 10 ans d'expérience dans les domaines de l'agriculture, du développement rural ou des sciences sociales / économiques. Ils doivent avoir une parfaite connaissance du secteur agricole de leur pays, ainsi que des principales parties prenantes et institutions / organisations actives dans ce domaine. Des connaissances en sciences de l'information seront un atout supplémentaire. La capacité à communiquer et à rédiger en anglais ou en français est indispensable. La maîtrise d'au moins une des langues locales pour les besoins des échanges et des interviews sera également un avantage.

En plus de disposer des compétences ci-dessus citées, le **coordonnateur régional** devra parler couramment l'anglais et le français, connaître les pays faisant l'objet de cette étude d'évaluation et avoir une expérience avérée dans la coordination d'études menées par plusieurs consultants à la fois, ainsi que dans la production de rapports de synthèse.

La coordination globale de cette étude sera assurée par Melle Christine Webster, responsable adjointe de l'unité Planification et services communs du CTA.

11. **Définition des rôles et responsabilités**

Coordonnateur régional

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Aider à identifier / examiner les consultants nationaux.
- Assister aux réunions et pré-réunions d'information.
- Étudier les termes of référence.
- Finaliser les questionnaires⁴ et l'approche méthodologique, après avoir consulté comme il se doit l'équipe du CTA.
- Finaliser les notes d'information et les instructions⁵ destinées aux consultants locaux, afin de garantir une application précise et cohérente de la méthodologie convenue pour la collecte de données.

⁴ Les documents utilisés dans les précédentes études d'évaluation des besoins sont disponibles et vont nécessiter quelques légères modifications.

- Répondre aux questions (techniques et d'autre ordre) des consultants locaux.
- Contrôler et fournir l'assistance technique et l'information nécessaires aux consultants locaux pendant la phase d'étude.
- Revoir les rapports préliminaires et leurs conclusions sur le pays et renvoyer les commentaires aux consultants locaux.
- Envoyer au CTA la version finale du projet de rapport pour « feedback ».
- Assurer la coordination et la cohérence des études.
- Préparer le rapport récapitulatif en prenant en compte les conclusions et recommandations de l'ensemble des études par pays (table des matières à approuver).

Consultants locaux

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Assister aux réunions d'information.
- Se familiariser avec les documents de base reçus du CTA, y compris les termes de référence.
- Étudier les documents nécessaires pour préparer le profil du pays, la liste des institutions présentes dans l'agriculture, ainsi que la liste des institutions présélectionnées.
- Effectuer des visites d'étude dans le pays spécifié dans le contrat.
- Mener des interviews et collecter des informations dans le pays spécifié dans le contrat.
- Rédiger les projets de rapport sur le pays concerné et les envoyer au coordonnateur régional pour commentaires et observations.
- Sur la base des commentaires émanant du coordonnateur régional, effectuer des mises à jour et envoyer au CTA un projet de rapport et un rapport final dans les délais impartis.
- Finaliser les études par pays en tenant compte des commentaires et observations reçus du CTA et envoyer le rapport final au CTA.

Rôle du CTA

- Élaborer les termes de référence et préparer les documents de fond nécessaires.
- Nommer le coordonnateur régional et les consultants locaux ACP.
- Préparer les réunions d'information (« briefing ») des consultants et y assister.
- Inviter aux réunions d'information le coordonnateur régional et les consultants locaux.
- Fournir des données au coordonnateur régional pour contribuer à affiner les termes de référence, les questionnaires et les directives pour les consultants, concernant la conduite des interviews et l'élaboration des rapports.
- Fournir des documents de fond pertinents aux consultants locaux et au coordonnateur régional.
- Établir le budget et discuter des obligations contractuelles avec l'équipe de consultants et le coordonnateur régional.
- Être en liaison avec le coordonnateur régional tout au long de l'étude.
- Régler les factures pour les services rendus à temps et si les conditions de paiement sont réunies.
- Garantir la supervision et la réalisation des études.
- Prendre en charge les coûts et frais convenus (billets d'avion aller-retour en classe économique, hébergement à l'hôtel et indemnités journalières durant les réunions d'information ou les visites sur le terrain).
- Faire des commentaires et observations aux consultants locaux sur les projets de rapport.
- Faire des commentaires et observations au coordonnateur régional sur le rapport récapitulatif.

⁵ Voir note de bas de page ci-dessus.

12. Calendrier de mise en oeuvre (CTA)

- Préparation/Finalisation des termes de référence ; Identification/présélection des consultants (potentiels) ; Consultation du marché : janvier – avril 2007.
- Sélection des consultants et élaboration des dispositions contractuelles : fin avril – mai 2007.
- Réunion(s) d'information : juillet 2007.
- Début du contrat : juin/juillet 2007.
- Période de mise en œuvre : juin 2007 – mars 2008.
- Fin du contrat : mars 2008.

13. Principaux documents mis à la disposition des consultants

Le/la consultant(e) aura à sa disposition la documentation suivante :

- Accord-cadre de Cotonou ;
- extraits des sections afférentes du Plan stratégique et cadre d'action du CTA (2007-2010) ;
- rapports annuels ;
- documents concernant les thèmes d'information prioritaires identifiés pour la région Afrique ;
- exemples de rapports de synthèse de précédentes études d'évaluation des besoins ;
- documents sur les produits et services fournis par le CTA.

Annexe II. Profil du pays – Mauritanie

2.1 État général du secteur de l'agriculture

2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes)

Il ressort des travaux réalisés jusqu'à présent en Mauritanie, que la population rurale totale était de 678.000 personnes en 1995 et qu'elle serait passée à 788.000 personnes en l'an 2000, soit un taux moyen de croissance de 3% par an. En dépit de la croissance très rapide de l'urbanisation dans le pays, le milieu rural sédentaire et nomade continue donc d'abriter la majorité de la population active. Pour l'essentiel, l'emploi rural concerne l'activité agricole, mais aussi l'élevage, la pêche, le commerce, les activités de service et l'artisanat. S'il n'est pas réductible à l'emploi agricole, celui-ci reste, cependant, largement dominant (56,6% en milieu sédentaire) et ce, sous sa forme traditionnelle, l'agriculture de type moderne n'existant que dans le cadre du secteur irrigué localisé dans la Vallée et essentiellement au Trarza. Sur la base des temps normatifs de travaux dans l'agriculture et de la taille du troupeau dans l'élevage, l'évaluation des emplois directs permet d'estimer les emplois à plein temps à 79.000 soit 11,6% de la population active. Cette évaluation rend peu compte de la pluriactivité, du sous-emploi saisonnier et du caractère familial de l'activité agricole (Source : MDRE, 2001).

Tableau 5: Evolution de la population active rurale (période de 1971 à 2004)

Années		1971	1989-91	1991-2001	2002	2003	2004
Population nationale	A	1 609 000	2 031 000	2 646 000	2 807 000	2 893 000	2 980 000
Population rurale totale	B	1 158 480	1 137 360	1 111 320	1 122 800	1 099 340	1 102 600
	% de A	72	56	42	40	38	37
Population active totale	C	776 056	921 429	1 183 019	1 263 462	1 294 231	1 325 000
Population active agricole	D	551 000	516 000	627 000	657 000	673 000	689 000
	% de C	71	56	53	52	52	52

Source : Indicateurs agricoles ONS (dépliant publié sur Internet, 2006)

La répartition de la force de travail occupée est très équilibrée entre les secteurs d'emploi. L'emploi en milieu rural représente encore plus de la moitié de la population occupée (il est estimé à 53% en 1999 contre 59% en 1988 et à plus de 50% jusqu'à présent).

Sans qu'on la connaisse exactement, on peut penser que la population active rurale reste certainement dominante. Au sein de ce bassin d'emploi, les occupés non agricoles, y compris un contingent d'employés publics, sont estimés à 36.000 en 1999 soit un peu plus de 13% de la population rurale totale occupée, chiffrée à 268.000. Le fait le plus marquant est que cette proportion a tendance à baisser puisqu'elle était de 28% lors du recensement de 1988. C'est le signe d'une diversification insuffisante et peu évolutive de la structure du marché de l'emploi rural, et le signe d'une agriculture encore dominée par l'agriculture de subsistance.

En milieu rural, sans qu'on puisse faire état de résultats d'enquêtes ou d'études approfondies, les calculs grossiers effectués sur la base de la force de travail censée être occupée et le temps de travail exigé par les activités rurales agricoles, d'élevage et non agricoles permettent de penser qu'il y a un taux de sous emploi probablement supérieur à 50%. C'est à dire que les occupés ont en moyenne une réserve de temps de travail au moins égale à la durée effective de leur occupation.

L'importance de ce mode d'insertion signifie surtout que les efforts de développement en milieu agricole, et rural en général, risquent d'améliorer surtout la qualité de l'insertion et les

revenus, mais qu'ils n'auraient qu'un effet limité sur l'élargissement de l'emploi à de nouveaux venus sur le marché.

Le premier fait marquant qui caractérise la problématique de l'emploi rural est la quasi-stagnation de la population active, comme résultante d'un faible taux de croissance de la population rurale (0,5% par an en moyenne).

Dans ce contexte les effectifs d'emploi rural ont évolué de 230.000 environ en 1998 à 268.000 en 1999, soit un rythme de croissance de l'ordre de 1,4% qui a suffi pour faire chuter le taux de chômage. Cela cache quelques évolutions moins favorables :

- un recul des ruraux occupés de sexe masculin dont l'effectif a chuté d'environ 15.000 entre 1998 et 1999. Cette évolution indique que le phénomène migratoire a été fort et qu'il a touché principalement les hommes ;
- seul l'emploi agricole a augmenté alors que les autres formes d'emploi rural en particulier dans l'élevage et les activités commerciales ont régressé plus ou moins fortement, ce qui n'est pas le signe d'une dynamique de l'économie rurale, prise globalement.

Par contre deux faits positifs sont à noter :

- le quasi doublement de l'emploi féminin rural qui aurait augmenté au rythme très élevé de 6% par an passant de 60.000 à 112.000 en une décennie ;
- l'élargissement du salariat qui se serait accru de plus de 1% par an, mais avec une régression presque aussi forte des indépendants, ce qui indique des changements dans les modes de faire valoir des activités agro-pastorales.

Il faut enfin noter que l'évolution globalement positive de l'emploi rural dans la décennie joint à la quasi-stagnation de l'emploi chez les populations nomades, signifie que l'augmentation d'emploi est en totalité imputable aux populations sédentaires.

2.1.2 Terres agricoles, forêts, zones de pêche et d'élevage

Terres agricoles

Les ressources en terres agricoles cultivables sont estimées à 500.000 ha réparties comme suit, en fonction des systèmes de culture ou typologie :

- Le potentiel irrigable de la vallée du fleuve Sénégal et du Gorgol est d'environ 135.000 ha. On y pratique principalement l'agriculture intensive du riz et depuis quelques années le maraîchage, la culture du sorgho et du maïs suite à la politique de diversification. La superficie aménagée est d'environ 42.000 ha dont seulement moins de 20.000 ha sont exploités annuellement. Les défauts de conception et d'entretien, les méthodes culturales peu adaptées sont à l'origine de cette situation et ont entraîné une dégradation poussée des terres, aggravée par le passage du bétail à la recherche des pâturages irrigués. La vallée est la principale zone de production mais elle est insuffisamment valorisée.
- Pour le système pluvial, les surfaces concernées varient de 50.000 à 200.000 ha, selon la pluviométrie. Les cultures pluviales sont limitées aux régions du Sud et du Sud-est.
- Le système de décrue (bas fonds et barrages), repose sur un potentiel exploitable, principalement situé aux niveaux des terres inondables du fleuve Sénégal et son affluent (Le Gorgol), des mares et bas-fonds et au niveau des barrages. Les superficies mises en culture présentent des variations qui peuvent être très importantes, allant de 30.000 ha à 70.000 ha par an. Les principales cultures sont le sorgho, le mil et le niébé.
- Le potentiel de décrue contrôlée est estimé à 13.000 ha, qui sont principalement répartis entre MAGHAMA (9.800 ha) et RKiz (3.200 ha).

- En zone oasienne, le rapport de formulation du PDDO souligne que les surfaces des palmeraies, estimées à 5.000 ha par l'atlas des palmeraies, serait plutôt d'environ 9.500ha, répartis en cinq wilayas : Adrar, Tagant, les deux Hodhs et l'Assaba.
- Le potentiel en zones humides, évalué à 300.000 ha pour les zones humides continentales déjà répertoriées, représente une source non négligeable de développement économique pour les populations rurales, et ce, aussi bien pour l'agriculture, l'élevage, la cueillette ou encore le tourisme.

Les forêts

Les formations forestières occuperaient une superficie d'environ 4.385.000 ha dont 3.785.000ha de formations arbustes, 525.000 ha de formations arborées claires et 77.000 ha de formations arborées denses.

Les espèces protégées sont : *Acacia albida*, *khaya senegalensis*, *ziziphus mauritiana*, *Hypaens thebaïca*, *Borasus soudanica*, *Aristida pungens* et *Fanicum turgidum*. Parmi les espèces non protégées on peut citer notamment *Ceiba pentadra*, *Dalbergis melanoxylon*, *Pterocarpus erinaceus*, *Bombax castatum*, *Acacia nilotica*, *Sclerocaya biera*.

Le pays compte 48 forêts classées, couvrant une superficie de 48.000 ha, et dont la plus grande partie est située le long du fleuve Sénégal.

Tableau 6 : La répartition des ressources forestières du pays par région en km²

Wilaya	Superficie en km ²	Sylvo Pastoral	Forêts Classées
Nouakchott	120	-	-
Hodh El Charghi	182 700	35 000	-
Hodh El Gharbi	53 400	30 000	15
Assaba	36 600	25 000	160
Gorgol	13 600	11 000	45
Brakna	33 000	13 000	90
Trarza	67 800	10 000	85
Adrar	215 300	-	-
Nouadhibou	17 800	-	-
Tagant	95 200	7 000	60
Guidimagha	10 300	7 000	25
Tiris Zemour	258 580	-	-
Inchiri	46 300	-	-
Total	1 030 700	138 000	480 ⁶

Source : MDRE, 1998

Elevage

L'alimentation du cheptel est assurée essentiellement par les pâturages naturels (herbacés et ligneux), dont la production dans la zone sylvo-pastorale (6,3 milliards d'unités fourragères) est réduite et ne correspond qu'aux besoins de 2,5 millions UBT. La superficie herbacée ne cesse de décroître inexorablement suite aux terribles années de sécheresse qu'a connu le pays depuis la fin des années soixante du siècle dernier

Le potentiel pastoral en Mauritanie elle était estimée à 39.250.000 ha en 1982 pour chuter à 15.161.000 ha en 1997, soit une régression de 24.089.000 ha. Actuellement, il tourne autour des 13.800.000 Ha selon les années.

⁶ La situation actuelle du patrimoine forestier mauritanien est certainement beaucoup moins brillante que par le passé.

Zone de pêche

La zone de pêche en Mauritanie est constituée par une ZEE de près de 230 000 km², avec un plateau continental d'environ 39000 km², balayée par l'intense upwelling⁷. La présence de cet upwelling pratiquement toute l'année dans cette zone de l'Atlantique centre, explique la richesse biologique des eaux mauritaniennes et leur potentiel élevé en ressources halieutiques, avec des espèces diversifiées et de valeur marchande élevée.

Plusieurs décennies d'efforts s'appuyant sur des politiques centrées sur la conservation des ressources halieutiques et l'intégration de la pêche à l'économie nationale, ont permis au pays d'impulser le développement d'un secteur national de pêche dynamique.

2.1.3 Systèmes de production agricole

La Mauritanie possède d'importantes ressources agro-pastorales. Mais l'agriculture reste essentiellement de subsistance. Les activités agricoles se limitent au sud du pays et dans les oasis. Les productions principales sont le mil, le sorgho, le riz, les patates douces, les légumes, les racines alimentaires. L'agriculture est très déficitaire lors des années de sécheresse. Mais la riziculture irriguée connaît un important développement.

L'élevage est une activité traditionnelle très importante. Le cheptel est composé d'ovins, caprins, bovins et camélins. Il s'agit d'un élevage extensif, souvent à la merci des précipitations et des pâturages. Les eaux mauritaniennes sont parmi les plus poissonneuses du monde. Mais la population traditionnellement nomade vivait le dos tourné à l'Océan. Seule les Imraguen s'adonnaient à la pêche saisonnière de mulets. Cette situation a commencé à changer.

La pêche moderne connut un début, très timide, dans les années trente du siècle dernier avec l'installation de petites unités de pêche industrielle. A l'indépendance en 1960, l'activité de pêche était toujours embryonnaire. Ce n'est que vers la fin des années 70 qu'une flottille de pêche moderne a commencé à voir le jour. Ainsi, l'activité de pêche qui grandissait rapidement était au début aux mains de chalutiers industriels et autres navires usines soviétiques, japonais et coréens. Ce qui a contribué au pillage effréné des ressources.

Depuis le début des années 90, conscientes de l'épuisement des ressources halieutiques, les autorités ont réglementé la pêche. Des règles d'exploitation optimale des ressources ont été édictées, de même que des procédures de contrôle et de surveillance maritimes. Un Code des Pêches a été promulgué. Il faut signaler que l'essentiel des prises est exporté par l'intermédiaire de la Société Mauritanienne de Commercialisation des Produits de Pêche (SMCP).

Le pays a exporté en 2003 près de 453.000 tonnes de poissons, pour un montant de 21,7 milliards d'ouguiya (environ 59,5 millions d'euros), et 43.000 tonnes de pélagiques, pour une valeur de 3,8 milliards d'ouguiya (environ 10,5 millions d'euros). Les recettes de l'Etat dans ce secteur ont augmenté de 10% environ par rapport à 2001.

Il y'a une importante activité de pêche traditionnelle sur les pirogues à moteur. Cette pêche est d'ailleurs favorisée par de nombreux programmes gouvernementaux.

2.1.4 Poids de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB)

La structure du PIB du pays montre l'importance des ressources naturelles. La contribution du secteur rural (hors pêche artisanale) à la formation du PIB (à prix constants de 1985) a

⁷ Remontée d'eaux profondes froides et riches en sels minéraux qui, au contact des rayons solaires, favorise la production intense de chlorophylle à l'origine de la grande richesse biologique des eaux mauritaniennes

été de 20% durant la période 1991-1996. En moyenne, sur cette période, la croissance du secteur rural était de 4,2% par an. Même si sa contribution au PIB demeure limitée, l'agriculture connaît, sur la période, un taux de croissance annuel moyen (10,3%) supérieur à l'ensemble des autres secteurs excepté celui de la pêche artisanale.

Tableau 7: Production des principales cultures durant la période 1994/95 à 2003/04 (en milliers de tonnes)

	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04
Total céréales	200,4	219,8	121,4	151,2	194,2	192,8	178,5	124,8	115,8	181,2
Mil et sorgho	140	167	48,8	58,6	85,2	101,2	88,7	57,7	26,9	83,8
Riz paddy	53,2	52,8	66,7	80,9	101,9	86,5	76,2	58,8	85,3	78,9
Maïs, blé, orge	7,2	-	5,8	11,6	7,1	5,1	13,7	8,3	3,6	18,5
légumes divers	31,7	41,9	56,5	62,6	61,8	70	68,1	53	52,5	55
Dattes	18,5	20,1	20	18	18	20	18	22	22	22

Source : MDRE, 2005

La croissance du secteur primaire (agriculture, pêche artisanale et élevage) connaît, des fluctuations très brusques, liées en particulier aux variations climatiques. Elle a été d'une manière globale négative dans les années 80, positive dans les années 90. Les stratégies en matière de culture irriguée et de pêche artisanale notamment devraient à terme, sans doute, diminuer ces fluctuations. Les sources potentielles de croissance de l'agriculture irriguée sont réelles et nombreuses. Une forte demande intérieure potentielle peut être envisagée sur la base des facteurs déterminants suivants : croissance démographique rapide (2,5%), croissance anticipée des revenus (croissance annuelle de 5,6% du PIB) ; élasticité de la demande significative pour les produits de l'agriculture irriguée (riz, fruits et légumes, pêche et bois) ; et inflation anticipée maîtrisée (cible fixée à 4%). La demande intérieure de riz, par exemple, a augmenté de 5,4% en moyenne entre 1988 et 1996 selon les données de l'ONS, au rythme de la croissance urbaine (5,6%). La sédentarisation rapide et l'urbanisation croissante (54% de la population est urbaine) s'accompagnent de changements d'habitudes alimentaires portées sur les fruits et légumes. La consommation intérieure des légumes est estimée à environ 60 kg/tête/an à Nouakchott et à 20 kg dans les zones rurales selon la stratégie de développement du secteur rural à l'horizon 2015 (MDRE 2001). Pour le bois, les estimations font état d'une consommation intérieure huit fois plus élevée que le potentiel de production durable. Quant à la demande internationale, la part infime de la Mauritanie sur le marché européen de fruits et légumes indique le potentiel énorme à réaliser

La part du secteur rural dans la formation du PIB a été en moyenne de l'ordre de 21% sur la période 1990-1999. Sur cette période, la progression a été relativement faible : 19,8 % en 1990 et 22,6% en 1999. La contribution de l'élevage a été déterminante (15,2% en moyenne) en dépit du faible niveau d'investissements accordés ; l'agriculture ne représentant que 5,1 % en dépit des importants investissements qui y ont été réalisés

Tableau 8 : Décomposition du P.I.B. par genre d'activité économique

Millions UM - Prix constants 1985	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
1. Secteur primaire	17.254	18.211	18.707	19.575	20.361	21.302	22.373
1.1 Agriculture	4.570	4.972	4.957	5.255	5.570	5.932	6.347
1.2 Elevage	12.036	12.557	13.047	13.582	13.997	14.487	14.994
1.3 Pêche artisanale	648	682	703	738	794	883	1.032
2. Industrie extractive	10.717	9.801	10.742	10.796	11.336	11.903	12.498
3. Industries manufacturières	5.008	5.627	5.812	6.042	6.339	6.704	7.134
3.1 Industrie de pêche	2.162	2.636	2.660	2.686	2727	2.781	2.851
3.2 Autres industries manufacturières et artisanat	2.846	2.991	3.152	3.356	3.612	3.923	4.283
4. Bâtiment et travaux publics	4.959	5.108	5.373	5.834	6.359	6.988	7.783
5. Transport télécommunications	6.526	7.254	7.645	8.584	9.222	10.017	10.692
6. Commerce, restaurants, hôtels	13.546	14.367	15.256	16.418	17.385	18.584	19.949
7. Autres services	3.699	3.955	4.163	4.406	4.652	4.946	5.269
8. Total branches actives marchandes	61.709	64.323	67.698	71.655	75.654	80.444	85.698
9. Branches non marchandes des administrations publiques	12.500	13.154	14.054	14.922	15.923	16.990	18.129
10. P.I.B. au coût des facteurs	74.209	77.477	81.752	86.577	91.577	97.434	103.827
11. Taxes indirects nets de subventions	7.496	7.570	7.738	7.836	8.499	9.137	10.241
12. P.I.B. au prix du marché	81.705	85.047	89.490	94.413	100.076	106.571	114.068

Source : SDRS 2015 (MDRE 2001)

2.1.5 Principales cultures de rente et produits agricoles secondaires

Les résultats de l'Enquête auprès des Ménages et Exploitants Agricoles (EMEA- Enquête sur les ménages d'éleveurs et agriculteurs) (2002/2003) montrent à travers l'évolution des superficies totales mises en culture (en céréales) durant les cinq dernières campagnes agricoles, une diminution continue depuis la campagne 1999/2000 avec une baisse particulièrement importante en 2002/2003 où seulement 109.218 ha ont été mis en culture (soit 44% de baisse par rapport à 2001/2002) ce qui ne représente pas plus de 25% du potentiel total cultivable. Les superficies exploitées varient d'un mode de culture à l'autre et sont fonction de la pluviométrie. Le Diéri (la culture sous pluie) occupe toujours la première place (58%), suivi de l'irriguée (18%), des Bas-fonds (16%), de la décrue contrôlée (6%) et du Walo ou culture sur les berges (2%), (SDSR 2015, (MDRE 2001)

La production céréalière nette a été de 77.162 tonnes, ce qui permet de couvrir environ 16% des besoins céréaliers de la Mauritanie. Cette production est bien inférieure à la moyenne enregistrée sur les 10 dernières années laquelle permettait de couvrir un peu moins du tiers des besoins du pays. Le niveau de production enregistré en 2002/03 est le plus faible jamais atteint depuis 1992.

Les cultures irriguées

La production de la culture irriguée, bien qu'en dessous des valeurs atteintes en 1998 et 1999, affiche une progression significative par rapport aux années 2000 et 2001. Toutefois, l'examen des productions de l'agriculture irriguée sur les 10 dernières années indique des fluctuations importantes, témoignage d'une maîtrise bien insuffisante des facteurs de production. La production brute en irrigué représente 74% de la production céréalière totale pour l'année 2002/2003, résultat d'une augmentation des superficies et d'une amélioration générale des rendements, particulièrement au niveau des aménagements privés (4,7t/ha en moyenne). Le riz représente la spéculation dominante (97% de la superficie mise en culture en irrigué) avec 85.611T de paddy produit. La production actuelle d'environ 85.000 tonnes de paddy permet de produire 127.500 tonnes de paille de riz et 11.000 tonnes de farine et son.

Les cultures maraîchères

Les productions en légumes sont en augmentation régulière sur les dix dernières années, avec une moyenne de 56.000 tonnes sur cette période et de 74.000 tonnes en moyenne sur les 3 dernières années.

Les cultures oasiennes

La production de dattes est en moyenne de 16.000 tonnes par an sur la période 92-03. Dans cette production, la part de l'Adrar est évaluée à 75%. La productivité par palmier reste faible et inférieur à 15 kg par pied et par an, c'est à dire dix fois moins importante que celle enregistrées par les palmeraies des pays du Maghreb.

Les autres systèmes de production

Tous les autres types de culture affichent une diminution conséquente et plus particulièrement le Diéri et les bas-fonds. La production du Diéri (essentiellement Sorgho et Mil) ne représente que 13% de la production céréalière totale. En 2002/2003 le niveau de production a atteint 15.353 tonnes contre 43.270 tonnes en 2001/02 et 67.131 tonnes en 2000/01. Cette importante et régulière chute de la production pourrait être imputable au manque d'eau, à la présence d'ennemis des cultures et à la divagation d'animaux. Il est à noter que ce grand recul de la production a été principalement observé dans les grandes zones de production habituelles que sont les wilayas du Hodh Charghi, l'Assaba et le Gorgol, ce qui a un impact important sur la sécurité alimentaire et les politiques de lutte contre la pauvreté.

Pour les bas-fonds, la production totale a atteint un minimum record de 8.788 tonnes en 2002/03, 11.450 tonnes en 2001/02 et 22.976 tonnes en 2000/01, vraisemblablement due aux faibles remplissages des barrages cette année là. Cette même tendance a été observée pour la production du Walo où la production a chuté de 60% entre 01/02 et 02/03. Seule la décrue contrôlée présente une production constante autour de 5.500 tonnes de céréales (78% de sorgho et 22% de maïs).

Tableau 9 : Productions agricoles pour les 11 dernières années (1992-2002)

Productions (tonnes)	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Riz (nette)	21823	37045	31920	31691	40049	48565	61151	51878	45780	36721	51163
Céréales (nette)	68259	126575	157640	174229	87136	108969	141463	142844	133644	132000	77162
Légumes	25000	29625	31700	40029	59263	70938	82176	60000	75000	76456	72347
Dattes	10000	14000	14000	14000	16000	12000	12351	20000	20000	21245	22000
Total des productions agricoles ⁸	117136	201325	234465	260077	194218	223902	254838	241692	231856	225400	177034

Source MDRE / ONS, 2003

La production nationale en céréales, calculée sur les onze dernières années, reste très aléatoire puisqu'elle varie de 70.000 à 143.000 tonnes.

La riziculture, seule production céréalière en augmentation varie de 24.000 à 40.000 tonnes de riz.

Plusieurs contraintes se dressent devant le développement du secteur agricole : les conditions climatiques aléatoires, la non maîtrise des différents ennemis et fléaux des cultures (exemple des criquets en 2004), la maîtrise insuffisante des outils et techniques de production et la dégradation des sols ...etc.

2.1.6. Production animale

L'élevage est l'une des composantes fondamentales du système de production en Mauritanie. Une amélioration sensible des productions de l'élevage a été constatée ces dernières années. Elle s'explique essentiellement par une meilleure organisation et professionnalisation des acteurs du secteur, une amélioration relative des conditions pluviométriques et une plus grande efficacité des politiques de lutte contre les maladies.

La production de viande rouge est estimée à 93.625 tonnes par an dont 25% de bovins, 33% de camelins, 42% d'ovins et de caprins. L'autoconsommation représente 13% de cette production totale, la vente sur le marché national 68% et 19% sont en général dédiés à l'exportation sur pied.

Tableau 10: Evolution du cheptel de 1995 à 2004 (en milliers de têtes)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Bovins	1 125	1 312	1 392	1 448	1 497	1 550	1 620	1 676	1 315	1354
Ovins et Caprins	8 810	9 032	11 391	11 960	12 558	13 384	13 775	14 045	14 329	15 900
Camélidés	1 087	1 182	1 184	1 206	1 230	1 278	1 329	1 381	1 323	1350

Source : MDRE, 2005

La production laitière, estimée sur la base des paramètres zootechniques des troupeaux (4,5 l/j pour la chamelle, 2 l/j pour la vache et 0,5 l/j pour les petits ruminants) et des évaluations

⁸ Dans ce total figurent certaines légumineuses ainsi que les productions fruitières que nous n'avons pas jugées nécessaire de faire figurer sur le présent tableau puisqu'il s'agit de productions marginales

de la taille du cheptel, s'élevait à environ 422 000 tonnes en 1996. Cette productivité reste en deçà des potentiels.

L'essentiel de la production laitière est autoconsommée, soit 95%. Seuls 5% sont commercialisés.

Il est à signaler l'existence d'un volume non négligeable de lait perdu (non traité ou inutilisé) auquel la Mauritanie pourra avoir recours en cas d'augmentation de la demande, même si l'appréciation de cette quantité reste pour le moment difficile, principalement du fait de la mauvaise organisation de la filière.

L'industrie laitière connaît pour le moment un développement limité qui concerne principalement la production bovine et cameline (2% du cheptel national). Deux usines nationales, Laitière de Mauritanie et TopLait, se partagent le marché du lait : pasteurisé (les deux usines) et UHT (Laitière de Mauritanie seulement). La première affiche une capacité de 20.000 litres/jour de pasteurisé et 20.000 litres / jour de lait stérilisé à longue conservation, alors que la seconde possède une capacité de production de 10.000 litres / jour. Sur cette base, on peut dire que la capacité de traitement nationale est de 50.000 litres/jour. Toutefois, la production de lait UHT, commencée il y a 3 ans, et sur laquelle les producteurs fondaient beaucoup d'espoir, ne connaît pas le même succès que le lait pasteurisé, d'une part, et n'arrive pas pour le moment à se substituer au lait UHT importé. En effet, le consommateur, longtemps habitué au lait UHT importé, ne semble pas encore s'être fait au goût du nouveau lait national.

La filière avicole est dominée par deux systèmes de production. L'un traditionnel pratiqué un peu partout dans le pays à très petite échelle et l'autre intensif pratiqué à proximité des centres urbains. La production locale est d'environ 7.000 tonnes dont plus de la moitié est fournie par l'aviculture traditionnelle, le reste par l'aviculture intensive.

La filière 'peaux et cuirs' qui s'appuie sur un potentiel important, est encore balbutiante et connaît beaucoup de difficultés à s'organiser, condition première de sa rentabilité. Le faible intérêt accordé jusqu'à présent par l'Etat à cette filière est responsable de son état actuel. En effet, aucun suivi ni initiatives n'ont été prises dans ce cadre malgré des perspectives de croissance justifiées par la demande et les prix très rémunérateurs qu'offre le marché européen.

2.1.7. Les ressources halieutiques et production de la pêche

Environ 95% à 98% des captures réalisées dans la ZEE sont vendues à l'exportation.

Les principaux produits exportés sont :

- Des petits pélagiques congelés à bord des navires ;
- Des conserves, farines et huile de poisson fabriquées à bord des navires usines ;
- Des céphalopodes et demersaux entiers, congelés à bord ou dans des ateliers à terre ;
- Des ovaires de mullet congelés (poutargue) ;
- Des langoustes vivantes capturées par la pêche artisanale ;
- Des poissons frais entiers débarqués par la pêche artisanale et conditionnés dans des ateliers de mareyage à Nouadhibou et à Nouakchott ;
- Des petites quantités de filets congelés en mer ou à terre ;
- Et diverses préparations artisanales : poissons salé-séchés, fermentés séchés etc.

Seules les productions des navires mauritaniens ou affrétés sont comptabilisées comme exportations mauritaniennes.

Les navires affrétés transbordent leur cargaison en rade du port de Nouadhibou, sous contrôle de la Douane, sur des cargos qui en assurent l'exportation.

L'armement national obéit à 2 régimes :

- Produits congelés : Les produits congelés débarqués à Nouadhibou sont commercialisés à travers la société Mauritanienne de Commercialisation de poisson (SMCP), tandis qu'à Nouakchott ils sont exportés directement par l'opérateur privé ;
- Produits élaborés, frais, vivants : Ces produits sont exportés directement par les opérateurs.

Le tableau suivant retrace l'évolution des exportations de la SMCP durant la décennie précédente, et fait ressortir:

- La prépondérance des céphalopodes qui ont toujours représenté plus de 60 % du volume et 80 pour cent du CA malgré le déclin des quantités globales de 40000 tonnes en 1993 à 19700 tonnes en 2004 ;
- Une forte diminution du volume exporté, qui passe de 62000 tonnes en 1993, à 39000 tonnes en 2004 ;
- La croissance de la part du congelé terre qui, de 35 pour cent du volume et 34 % de la valeur en 1993, passe à 50 pour cent du volume et 55 % de la valeur, ce qui reflète surtout la croissance des captures artisanales.

Avec un total cumulé de 31 % de croissance de la valeur des exportations pour la période 2001-2004 , on constate que les prévisions du plan d'action 2001-2004 du CSLP (3 pour cent par an) ont été nettement dépassées, du moins en ce qui concerne la filière SMCP. Cependant, ce résultat, entièrement dû à la différence des prix (+60 pour cents), car les quantités ont enregistré une baisse légère (-4 pour cent), montre la vulnérabilité du secteur aux prix du marché extérieur, notamment celui du Japon.

Avec une contribution moyenne au cours des dernières décennies, de 4-10% du PIB, de 20-30% des recettes budgétaires, les recettes en devises générées par l'exportation des produits (45-50% des recettes totales d'exportation) et les redevances de pêche versées par les armements étrangers, qui constituent un soutien important à la balance des paiements, le secteur joue un rôle clef dans la réalisation des objectifs des politiques macroéconomiques du pays.

Depuis les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS de années 80) jusqu'au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2001), ces politiques se sont appuyées fortement sur le secteur pour stopper la régression de l'économie nationale et relancer sa croissance; de négatifs durant les années 1980, les principaux indicateurs de l'économie nationale se sont nettement améliorés: la croissance du PIB se maintient autour de 4,5%, le budget et la balance de paiements sont devenus excédentaires et la pauvreté a enregistré un net recul.

Cependant, le secteur de la pêche traîne encore son lourd héritage de dépendance vis à vis de l'extérieur dont il demeure tributaire pour les moyens de production (bateaux/usines et intrants divers), les équipages qualifiés, les services (entretien, assurance), le renforcement du SCS (suivi – contrôle – surveillance)⁹, et le marché des produits de la pêche etc.

⁹ Suivi (effort de pêche, productivité des stocks), Contrôle (textes réglementaires régissant l'exploitation des stocks), et Surveillance (observations – type, intensité - requises pour contrôler le respect de la réglementation).

Après avoir enregistré des progrès notables durant les années 80, le processus d'intégration du secteur à l'économie semble marquer le pas, ce qui se manifeste notamment à travers le retour des céphalopodières étrangers sous licence, si bien que près de 85% des captures totales, correspondant à la production de la puissante flottille étrangère, ne sont pas débarquées en Mauritanie.

Tableau 11: Historique des exportations de poisson par la SMCP sur dix ans

An	Désignation	Congelé bord	Congelé terre	Total	% Céphalopodes
1995	Q	26526(62%)	16325(38%)	42887	77
	V	106631(61%)	65903(39%)	172534	92
	PM	4020	4037	4023	
1996	Q	24435(58%)	17665(42%)	42104	67
	V	91140(57%)	68852(43%)	159992	87
	PM	3729	3898	3800	
1997	Q	20063(58%)	14424(42%)	34487	69
	V	74571(57%)	56703(43%)	131272	89
	PM	3717	3931	3807	
1998	Q	11834(43%)	15559(57%)	27428	71
	V	37997(46%)	44820(54%)	82797	88
	PM	3209	2874	3019	
1999	Q	15966(48%)	17279	33241	79
	V	43378(49%)	44265	87643	89
	PM	2731	2562	2636	
2000	Q	17817(45%)	21456	32273	71
	V	43038(48%)	47073	90111	80
	PM	2415	2194	2295	
2001	Q	23934(50%)	24149(50%)	40892	68
	V	55980(48%)	59867(52%)	115846	80
	PM			2408	
2002	Q	18955(47%)	21300(53%)	40255	61
	V	48711(41%)	69477(59%)	118188	80
	PM			2938	
2003	Q	18746(54%)	15864(46%)	34610	58
	V	58397(51%)	55631(49%)	114228	86
	PM	3115	3507	3300	
2004	Q	19695(50%)	19691(50%)	39386	64
	V	68761(45%)	83170(55%)	151931	91
	PM	3491	4224	3857	

Source : Bulletins SMCP, 2005

Q= quantités en tonnes ; V= valeur FOB en millions USD ; PM= Prix moyens

Tableau 12: Principales données sur le secteur de la pêche

	2000	2001	2002	2003	2004
Production de la pêche artisanale, en t	19 456	22 139	26 131	27 150	28 504
Exportation de poissons pêche artisanale, en t	4 050	3 531	3 253	3 380	3 548
Exportations Pêche artisanale, en valeur MUM	1 238	1 100	1 039	1 256	1 190
Consommation locale pêche artisanale, en t	15 406	18 608	22 878	23 770	24 956
Production de la pêche industrielle, en t	525 469	620 146	672 643	563 675	5806 67
Exportation de poissons, pêche industrie en t	193 026	150 239	107 600	100 187	103 207
Exportations Pêche industrielle, en valeur (MUM)	34 449	38 933	37 912	31 828	34 608
Exportations Pêche, en valeur (MUM)	356 86,7	40 032,9	38 950,6	33 084	35 797,8
Total Export PECHE	35 687	40 033	38 951	33 084	35 798
Taux de croissance nominal PIB Pêche industrielle	9,50%	3,30%	-6,50%	-4,50%	8,70%
Taux de croissance réel PIB Pêche	-4,10%	-14,90%	-12,80%	-8,90%	3,80%

Source : DEARH/MPEM (2006)

2.1.8 Principaux marchés à l'exportation

Les exportations mauritaniennes sont destinées principalement à l'Union européenne (61%) et au Japon (18%), l'Afrique et le Moyen-Orient comptent pour 10%. Les exportations FOB, en valeur, ont plus que doublé de 1992 à 1999.

En ce qui concerne les échanges commerciaux avec l'Afrique, 80% des exportations et 93% des importations se font avec l'UMA et la CEDEAO. Le commerce avec la CEDEAO est plus équilibré, la Mauritanie exportant relativement peu vers les pays de l'UMA d'où elle importe essentiellement des hydrocarbures. Cependant le flux d'investissement en provenance des pays de l'UMA et des pays arabes n'est pas négligeable et s'est manifesté récemment dans le secteur des télécommunications (cellulaires et filaires).

Une des clefs du progrès de l'économie mauritanienne a été le choix de la libéralisation, de l'ouverture et de l'adaptation à la mondialisation. L'indicateur d'ouverture de l'économie, mesuré à travers le rapport des exportations plus importations sur le PIB, était de 76,8% en 1994, 94% en 1995 et 88,5% en 1996.

En ce qui concerne les flux commerciaux, les importations mauritaniennes proviennent à 65% de pays industrialisés (Union européenne 56%), et à 26% des pays en développement (11% des pays asiatiques, 10% des pays d'Afrique et du Moyen-Orient), le solde n'étant pas affecté.

Les importations (CAF), quant à elles, ont cru à un rythme inférieur. La croissance des échanges commerciaux pour la période 1992-99 et l'évolution de la balance commerciale ressortent du tableau ci-après :

2.1.9 Accords commerciaux relatifs à l'agriculture

L'économie agricole de la Mauritanie est de plus en plus ouverte sur les échanges avec le reste du monde. Cette intégration globale de l'économie mauritanienne est vitale pour élargir les possibilités de croissance car les possibilités de diversification de l'économie mauritanienne sont les mêmes que bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne (le maraîchage de contre-saison, les produits issus de l'élevage, la pêche, le tourisme...). Elle est également complémentaire avec les accords de coopération à caractère régional qui permette de tirer un meilleur profit des effets de proximité.

En devenant membre de l'OMC, la Mauritanie a fait le choix d'une part d'adhérer à un mécanisme multilatéral qui offre un cadre favorable à une meilleure intégration de son économie aux marchés internationaux, et d'autre part, de s'imposer une discipline dans la conduite des politiques commerciales et économiques. Ce faisant, l'économie mauritanienne gagne en visibilité et en attractivité aux yeux des investisseurs locaux et étrangers. Les opérateurs locaux gagnent également en information et en droit de recours sur les mécanismes tarifaires et surtout non tarifaires de protection et de soutien à utiliser par les pays du Nord¹⁰.

En ce sens, et dans le cadre de la réforme du régime du commerce extérieur, le Gouvernement a poursuivi le processus de rationalisation de la structure tarifaire engagée en 1997 pour une période de quatre ans, avec comme objectif de simplifier le régime des taxes à l'importation. Ainsi, depuis janvier 2001, le nombre de régimes tarifaires a été ramené de 4 à 3 et les deux taux les plus élevés sont respectivement de 20% et 10% (taxe statistique non comprise). De ce fait, la structure tarifaire de la Mauritanie se rapproche de celles des pays de la sous-région.

A la charnière du monde arabe et de l'Afrique au sud du Sahara, la Mauritanie a longtemps fait partie de deux blocs régionaux, l'UMA (Union du Maghreb arabe) et la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest). Elle a choisi de se retirer de la CEDEAO en raison notamment des projets d'intégration monétaire de cette institution régionale. Son retrait de la CEDEAO est effectif depuis le 1^{er} janvier 2001. Elle continue néanmoins à faire partie d'organisations sous régionales à vocation plus spécifique comme l'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal), le CILSS (Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel).

La coopération entre la Mauritanie et l'Union Européenne¹¹ s'inscrit dans le cadre de l'Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou en juin 2000 qui place la réduction de la pauvreté au premier rang de ses objectifs. Dans ce contexte, l'accord met un accent particulier sur l'appropriation locale des réformes économiques et sociales et l'intégration des acteurs du secteur privé et de la société civile.

2.1.10 Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche, de ressources forestières et d'élevage

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) constitue désormais le document de référence de la politique de développement économique et social du pays. L'ambition de

¹⁰ Cf. les dispositions de l'accord de Marrakech portant sur les barrières non tarifaires (Technical Barriers to Trade, TBT) et sur les restrictions portant sur l'utilisation des produits sanitaires et phytosanitaires (SPS).

¹¹ Cf. le cadre de coopération RIM/UE préparé en 2001.

la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté est de réduire l'incidence de la pauvreté de 50% à 39% d'ici 2004, à 27% d'ici 2010, pour atteindre 17% en 2015. Sur le plan du développement humain, les objectifs quantifiés du CSLP concernent (i) la généralisation de la scolarisation primaire à l'horizon 2004 et l'élimination de l'analphabétisme en 2015, (ii) la réduction de la mortalité infantile de 118 pour mille à 30 pour mille en 2015, (iii) l'amélioration substantielle de l'accès à l'eau potable et aux services de santé.

Cette stratégie bénéficie du support des organismes de financement multilatéraux et bilatéraux, compte tenu du niveau d'endettement atteint par la RIM, de sa forte dépendance à l'égard des recettes d'exportation volatiles et de la bonne conduite des politiques d'ajustement structurel et sectoriels. Quoique bâtie sur les acquis de la politique d'ajustement structurel, le CSLP se distingue par la priorité donnée à la réduction de la pauvreté, à l'appropriation du processus par les institutions nationales et à la participation de la société civile.

La stratégie mauritanienne repose sur la reconnaissance du fait que la croissance économique ne suffit pas à elle seule à réduire la pauvreté et s'appuie sur quatre axes :

- L'accélération de la croissance économique fondée sur une amélioration de la compétitivité ;
- La valorisation du potentiel de croissance et de productivité des populations pauvres en encourageant, notamment, les secteurs qui profitent le plus aux pauvres et les zones où se concentrent les poches de pauvreté ;
- Le développement des ressources humaines et l'accès aux infrastructures sociales essentielles ;
- Le développement institutionnel soutenu par une bonne gouvernance et sur la pleine participation de tous les acteurs concernés.

Alors que les ruraux ne constituent que 56% de la population sédentaire, ils représentent 76,3% des pauvres. Le secteur rural, malgré des investissements importants, ne contribue, encore, que pour une part relativement faible au PIB estimée à 20% environ. Compte tenu de son rôle déterminant dans l'emploi et les revenus de la population, une réduction de la pauvreté et une sécurité alimentaire accrue passent nécessairement par son développement. Comme le confirme l'expérience internationale, ce développement conditionne fortement l'existence, au niveau national, d'une croissance soutenable et partagée. Il implique des mutations structurelles et équilibrées au niveau des différents sous-secteurs qui composent le secteur rural.

La croissance durable du secteur agricole implique une prise en compte des effets sur la conservation des ressources naturelles et des mesures de réduction de son coût environnemental, particulièrement dans la vallée du fleuve Sénégal.

Dès lors, il devient prioritaire de trouver des chemins de croissance durable fondés sur la valorisation plus que sur l'exploitation minière des ressources naturelles. C'est ainsi que la mise en œuvre progressive de la SDSR dans le cadre du CSLP exige le recours à un cadre global en matière de politique environnementale. Ce cadre a été préparé¹² par le MDPMCE qui est, sur le plan institutionnel, chargé de l'ensemble des questions relatives à l'environnement ainsi.

¹² Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE).

Les acquis en matière de politique environnementale ne sont pas pour autant négligeables. Le tableau ci-après résume les initiatives et documents élaborés depuis le lancement de la période d'ajustement.

Tableau 13 : Initiatives en matière environnementale

Année	Stratégie/programme
1987	Plan Directeur de Lutte Contre la Désertification (PDLCD)
1987	Stratégie Nationale de Conservation de la Nature (SNC), complémentaire au PDLCD
1992	Programme Multisectoriel de Lutte Contre la Désertification (PMLCD)
1995	Stratégie nationale d'aménagement des forêts classées
1998	« Politiques et Stratégies Générales pour le Développement du Secteur Rural – Horizon 2010 », présenté au groupe consultatif à Paris avec l'appui de la Banque Mondiale
1999	Adoption du CSLP comme cadre stratégique de développement économique et social pour le pays.
1999	Stratégie et Plan d'Action National sur la Diversité Biologique
1999	Stratégie pour le secteur rural. MDRE.
En cours	Programme d'Action National (PAN) pour la mise en œuvre de la CCD, appuyé par l'UNSO / PNUD. (3 ^{ème} et 4 ^{ème} phase du processus non achevée encore).
En cours	Elaboration d'un Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) avec l'appui du PNUD/GTZ.
En cours	Programmes régionaux de lutte contre la pauvreté articulés avec ceux de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.
En cours	Stratégie du secteur des énergies traditionnelles et renouvelables
En cours	Plans d'action pour la biodiversité et les changements climatiques.

Source MDRE/PNUD : Plan d'Action National pour l'Environnement et le Développement Durable (PANE). 2004

Concernant le cadre institutionnel, avec la ratification de la Convention sur la couche d'ozone (protocole de Montréal), de la Convention Contre la Désertification (CCD), de la Convention de la Biodiversité (CBD), de la Convention sur le Changement Climatique (CCC), il a été décidé dès 1995 de mettre en place le CNED dans l'objectif d'assurer la concertation interministérielle et avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les politiques de développement rural doivent prendre en compte le renouvellement du cadre juridique, les obligations découlant des engagements internationaux de la RIM et les compétences reconnues aux collectivités locales. Les initiatives prises dans ces trois domaines donnent aux acteurs du développement rural un environnement stable qui devrait faciliter l'identification et la mise en œuvre de projets plus cohérents avec l'évolution générale de l'économie et des institutions de la RIM.

Les efforts en matière législative ont été intenses au cours des dernières années, comme le résume le tableau ci-dessous. Toutes les ressources de base nécessaires au développement du secteur rural disposent maintenant d'un ensemble de dispositions qui clarifient leur statut et leur mode de gestion. Le nouveau cadre juridique opte sur le modèle

associatif pour la gestion des ressources collectives et sur un modèle d'appropriation privée pour les terres agricoles.

En matière de politique de pêche, le développement des institutions nationales et de la réglementation ont permis :

- d'asseoir la souveraineté de l'Etat sur la ZEE,
- de codifier le droit régalien de l'Etat sur les ressources halieutiques,
- de déterminer les mécanismes d'allocation des droits de pêche et leurs supports physiques, et
- d'organiser les structures chargées de la mise en œuvre des ces institutions.

2.2 Profil socio-économique

2.2.1 Population active, répartition démographique

Évaluée sur la base du recensement de 1988, la population active était estimée à 581.000 personnes dont 60% de ruraux. Entre les recensements de 1977 et 1988, cette population a connu une progression de 35%, largement imputable à la dynamique démographique de la population et à une plus grande activité des femmes ; celle-ci ayant progressé de 78% sur la période.

Entre 1977 et 1999 la population active est passée de 360.000 à 620.000 soit un taux de croissance moyen de 2,5%.

Le véritable défi d'emploi en Mauritanie est aujourd'hui de 620.000 postes d'occupation et que selon les projections des démographes, cette population active ne va pas cesser de croître en valeur absolue.

Par rapport au sexe, on constate que la population active féminine, qui n'était que de 27% de la masculine en 1977 représente en 1999, 58% environ de la masculine. De sorte que la population active totale se partage entre 66% pour les hommes et 34% pour les femmes.

Globalement sur la période 1977 - 1999 la population active féminine a évolué au rythme de 4,7% avec un taux proche de 5% entre 1993 et 1999. Ce phénomène tendanciel a une grande incidence sur la problématique de l'emploi dans la mesure où il implique une pression à la hausse de la demande globale d'emploi.

Tableau 14: **Structure par grands groupes d'âges selon les wilayas**

Wilayas	Groupes d'Age					
	0 – 14 ans (%)		15 – 59 ans (%)		60 ans et + (%)	
Hodh El Chargui	123 625	43,91%	140 791	49,99%	17 186	6,10%
Hodh El Gharbi	93 871	44,24%	102 763	48,45%	15 520	7,31%
Assaba	112 154	46,30%	113 458	46,83%	16 654	6,87%
Gorgol	120 071	49,48%	109 046	44,92%	13 594	5,60%
Brakhna	117 844	47,70%	113 048	45,77%	16 114	6,53%
Trarza	116 974	43,61%	131 726	49,11%	19 520	7,28%
Adrar	28 687	41,25%	35 653	51,27%	5 202	7,48%
D. Nouadhibou	28 347	35,65%	49 088	61,73%	2 081	2,62%
Tagant	33 655	43,92%	37 790	49,33%	5 175	6,75%
Guidimakha	87 662	49,33%	81 727	45,99%	8 318	4,68%
Tiris- Zemmour	16 374	39,82%	22 946	55,80%	1 801	4,38%
Inchiris	4 247	36,94%	6 324	54,99%	929	8,07%
Nouakchott	219 544	39,34%	321 158	57,48%	17 494	3,13%
Total	1 100 723	43,88%	1 268 141	50,56%	139 296	5,55%

Source : ONS- RGPH- 2000

2.2.2 Niveau d'alphabétisation et les langues parlées

L'alphabétisation a connu des progrès importants, le taux d'analphabétisme chez les adultes étant passé de 61,1% en 1990 à 42% en 1998. Les données des enquêtes EPCV montrent que les populations dont les dépenses sont les plus faibles sont celles qui sont les plus affectées par l'analphabétisme. On note, cependant, que ces disparités sont moins importantes chez les hommes en milieu urbain.

En dépit des progrès enregistrés, l'alphabétisation se heurte à des difficultés liées notamment à l'étendue du territoire (population dispersée, nomadisme, etc.) et à l'insuffisance de moyens budgétaires qui lui sont consacrés.

L'objectif à long terme du gouvernement, pour remédier à cette situation est d'éliminer l'analphabétisme et de contribuer à l'avènement d'une société lettrée. A moyen terme, cet objectif est de ramener le taux d'analphabétisme à 20% en 2004.

A cet effet, la stratégie d'alphabétisation s'articulera autour de quatre axes principaux : (i) le renforcement des moyens financiers et logistiques, (ii) le renforcement des compétences du personnel alphabétiseur et des responsables des structures chargées de la conception, de la programmation et du suivi-évaluation des programmes d'alphabétisation, (iii) l'amélioration des programmes et curricula, et (iv) une plus grande mise à contribution des mahadras à l'effort d'alphabétisation, grâce à l'encadrement, la formation et l'appui logistique. De plus, cette stratégie visera une meilleure implication des organisations de la société civile dans la définition, l'exécution et le suivi des programmes d'alphabétisation.

Les actions prévues concernent notamment : (i) la construction et l'équipement de 10 centres d'alphabétisation fonctionnelle et l'équipement de 1.000 salles d'alphabétisation par an, (ii) la mise en place d'un fonds d'incitation des personnels alphabétiseurs, (iii) la formation du personnel alphabétiseur et des responsables des structures centrales, (iv) l'élaboration d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle, (v) la réalisation d'une étude pour la définition d'une stratégie nationale de promotion de l'enseignement des mahadras, et (vi) l'informatisation du suivi et de la planification, etc.

La langue officielle du pays est l'arabe. Le français constitue une langue de travail au même titre que l'arabe. Cependant le français dispose d'une avance considérable sur l'arabe en matière de langue de travail dans les administrations publiques et dans le privé structuré.

Les langues nationales parlées en Mauritanie sont :

- l'hassanya qui est un arabe dialectal est parlé par environ 82% de la population du pays ;
- le Pular est parlé par environ 12% de la population en Mauritanie ;
- le Soninké est parlé par environ 5% de la population ;
- le Wolof est quant à lui véhiculé par environ 1% de la population en Mauritanie.

2.2.3 Accès aux services de base (santé, eau potable, éducation et logement)

La santé

Malgré l'insuffisance des données et la fiabilité relative des informations disponibles, les différents indicateurs de santé se sont globalement améliorés, quoique de manière moins spectaculaire que ceux de l'éducation.

Ainsi, entre 1990 et 1998, l'espérance de vie à la naissance (EVN) est passée de 47 à 54 ans, alors que les taux de mortalité infantile (TMI) et infanto-juvénile (TMIJ) ont baissé respectivement de 117‰ et 170‰ à 105‰ et 140‰. L'indice de fertilité (IF) est passé de 6,1 à 5,4, tandis que le taux de prévalence du VIH/SIDA (TPVIH) est resté relativement stable, aux alentours de 0,5%. Sur la même période, le taux d'accessibilité des structures sanitaires (TASS), dans un rayon de 10km, est passé de 30% à 80%.

Cette situation s'explique principalement par l'insuffisance de la couverture vaccinale notamment en milieu rural, du fait de la suspension, depuis quelques années, des activités des équipes mobiles de vaccination), le faible recours à l'utilisation des contraceptifs, aux consultations prénatales et aux accouchements assistés, ainsi que par un accès insuffisant aux visites curatives des enfants de moins de 5 ans, et la faiblesse de la prévention et du traitement des maladies infectieuses (Sida, paludisme, diarrhées, infections respiratoires, etc.). Elle s'explique également par la disponibilité insuffisante des médicaments essentiels, notamment depuis 1998, l'inadéquation de la qualification et de la répartition du personnel, liées aux problèmes de formation, de rémunération et de motivation ainsi que par une stagnation, en termes réels, des dépenses publiques de santé.

Eau potable

En matière d'accès à l'eau potable, le taux de raccordement a connu une évolution modeste, passant de 15,4% en 1990 à 19,1% en 1996. Dans huit régions, le taux est inférieur à 10% et dans cinq il n'atteint pas 5%. La situation est plus favorable si l'on se réfère à l'indicateur «points d'eau par village » qui a atteint en 1998 un taux moyen de 60% (hors Nouakchott). Cette moyenne cache cependant d'importants écarts entre les régions : les taux, relativement satisfaisants pour le Brakna (95%) et le Trarza (143%), sont en revanche inférieurs à 50% dans sept wilayas (deux Hodhs, Assaba, Gorgol, Adrar, Tagant et Nouadhibou).

En milieu urbain, l'eau consommée provient encore principalement d'achats aux revendeurs d'eau (52% en 1996). Le reste de l'approvisionnement s'opère par le réseau d'adduction d'eau potable (29%), les fontaines publiques (7,6%) et les puits (9,7%). La consommation d'eau reste encore très faible faute de ressources : 40 litres/jour en moyenne à Nouakchott, mais seulement de 13 à 22 litres/jour dans les quartiers précaires où vit la moitié de la population de la ville. Dans ces quartiers, le prix de l'eau se situe autour de 2 dollars le m³ (selon les saisons), soit 7 fois le prix payé par les abonnés au réseau de la SNDE. L'approvisionnement en eau se fait dans des conditions d'hygiène plus précaires encore en milieu rural où plus de 77% des ménages consomment l'eau provenant de puits et 13% du fleuve, des rivières, lacs ou des eaux de pluie.

Education

L'évolution du secteur éducatif s'est traduite ces dernières années par une progression rapide du taux brut de scolarisation primaire (enseignement fondamental) ; celui-ci est passé de 45% (89/90) à 96% (2003/2004). Les données indiquent un rattrapage spectaculaire vis-à-vis des pays de la sous-région et mettent en évidence l'alignement des taux de scolarisation des filles (87,8%) sur celui des garçons (89,0%). La disparité entre sexes reste par contre très prononcée dans les autres ordres d'enseignement où les filles ne

représentent que 41% des élèves du secondaire, à peine 3% de l'enseignement technique et professionnel et 15% de l'enseignement supérieur.

Tableau 15: L'évolution du TBS, par wilaya et par sexe, entre 2001/02 et 2003/04 :

Wilaya/Année/Sexe	2001/02			2002/03			2003/04		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Hodh Charghi	88,6%	88,4%	88,5%	76,0%	78,5%	77,2%	86,7%	90,9%	88,7%
Hodh El Gharbi	68,0%	84,4%	76,0%	72,9%	91,4%	81,9%	80,8%	103,8%	92,0%
Assaba	86,4%	86,6%	86,5%	92,1%	91,8%	91,9%	95,6%	95,8%	95,7%
Gorgol	74,5%	69,6%	72,1%	77,7%	76,0%	76,9%	78,5%	76,4%	77,5%
Brakna	85,6%	81,8%	83,8%	88,2%	88,3%	88,3%	87,2%	89,9%	88,5%
Trarza	85,9%	84,5%	85,2%	92,1%	94,5%	93,3%	101,1%	102,4%	101,7%
Adrar	118,6%	118,3%	118,4%	125,6%	124,7%	125,2%	127,0%	124,7%	125,9%
Nouadhibou	130,3%	121,9%	126,2%	126,8%	128,1%	127,4%	121,7%	126,6%	124,1%
Tagant	104,5%	104,7%	104,6%	104,1%	105,4%	104,7%	114,0%	113,1%	113,5%
Guidimakha	71,6%	69,2%	70,5%	74,8%	72,6%	73,8%	79,4%	77,6%	78,5%
Tiris Zemmour	118,4%	115,8%	117,1%	121,3%	112,3%	117,0%	112,0%	109,9%	111,0%
Inchiri	110,2%	109,8%	110,0%	108,7%	109,5%	109,1%	115,6%	104,6%	110,0%
Nouakchott	99,9%	105,3%	102,6%	97,4%	102,0%	99,6%	106,6%	112,5%	109,5%
Total	87,8%	89,0%	88,4%	88,6%	91,4%	89,9%	94,1%	97,9%	96,0%
Minimum	68,0%	69,2%	70,5%	72,9%	72,6%	73,8%	78,5%	76,4%	77,5%
Maximum	130,3%	121,9%	126,2%	126,8%	128,1%	127,4%	127,0%	126,6%	125,9%
Ecart type	19,0%	17,4%	18,0%	18,6%	16,9%	17,6%	16,3%	15,2%	15,3%

(Source : DRP / MEN, 2005)

Logement

Plus des trois quarts des ménages sont « propriétaires » du logement qu'ils occupent selon une enquête sur les conditions de vie et des ménages réalisée par l'ONS en 2005. Le milieu urbain se distingue par une proportion de ménages locataires bien plus forte et une importante mobilité de ces derniers. La question du logement occupe une place essentielle dans la problématique de la lutte contre la pauvreté en milieu urbain. Suivant l'enquête sur le logement de 1998, plus d'un quart de la population de Nouakchott vit dans un habitat précaire (logement en tente, baraque ou case). Cette proportion atteint même 35% à Kiffa et 44% à Aïoun. Dans ces quartiers, seulement 18% des habitations disposent de l'électricité et près de 80% utilisent le bois et le charbon de bois comme combustible. Les conditions d'hygiène y sont très mauvaises : un tiers des ménages n'a pas un accès direct à l'eau potable, moins du tiers disposent d'installations sanitaires adéquates (égout, fosse septique ou latrines).

2.2.4 Exode rural vers les zones urbaines

La Mauritanie a connu à l'instar des autres pays sahéliens, une forte sécheresse à la fin des années soixante qui avait à l'époque conduit à un exode massif des populations rurales vers les villes (surtout Nouakchott et Nouadhibou). Moins de quinze années plus tard, vers le début des années quatre-vingt, une autre sécheresse allait s'abattre sur le pays pour parachever de déstructurer l'économie rurale du pays par une autre vague d'exodes vidant les campagnes en faveur des villes.

En l'absence de statistiques fiables, seule l'évolution des villes rend compte de l'ampleur de ce phénomène aux conséquences incalculables.

En effet, la ville de Nouakchott a été construite en 1957 à partir de la bourgade du Ksar qui ne comptait qu'environ 2 à 3000 personnes. En 1963, elle comptait 30.000 personnes et en 1967, veille de la sécheresse, elle en comptait 40.000 habitants. Cinq ans plus tard, en 1972, elle compte plus de 150.000 habitants. Aujourd'hui elle compte environ 900.000 habitants soit environ le tiers de la population du pays

2.3 Médias et télécommunications

2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations de radio, chaînes de télévision

Il convient de rappeler qu'en l'absence d'une décision de libéraliser ce secteur, il n'existe pas de médias privés audiovisuels en Mauritanie. Le pays compte deux médias publics audiovisuels, Radio Mauritanie et la Télévision de Mauritanie, deux journaux publics, le quotidien francophone *Horizons* et son pendant arabophone *Chaab*, ainsi qu'une agence de presse écrite, l'Agence mauritanienne d'Information (AMI). Celle-ci est l'unique organe de presse à disposer d'un réseau de correspondants dans les treize *wilayas* du pays.

La presse écrite privée est constituée d'une quinzaine de titres (arabophones et francophones) qui paraissent régulièrement. Toutefois, par manque à la fois de journalistes professionnels et de ressources financières, les journaux manquent parfois de rigueur dans le traitement de l'information. La presse est surtout présente à Nouakchott et beaucoup plus rare à l'intérieur du pays où elle dispose de peu de correspondants locaux. Elle dépend donc le plus souvent de l'agence de presse publique pour les informations régionales. En outre, la plupart des journaux affichent une tendance partisane en fonction des intérêts financiers, familiaux ou ethniques qui les unissent aux différents acteurs politico-économiques.

Devant le faible taux de distribution de la presse à l'intérieur du pays, l'AMI a mis en place des kiosques de vente de journaux à Nouakchott et dans les autres capitales régionales du pays. Cette opération s'est déroulée dans le cadre d'un projet appuyé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Cependant, seuls les points de vente de Nouakchott, Kiffa, Akjoujt et Nouadhibou auront été fonctionnels.

Les journaux ont un tirage moyen de 1.500 exemplaires par jour, avec un maximum de 2.000 exemplaires pour *Le Calame*. Ces faibles tirages limitent leur capacité d'influence sur la société mauritanienne.

Internet propose un certain nombre de sites d'information spécialisés sur la Mauritanie (www.cridem.org ; www.alakhbar.info ; www.saharamedia.net ; www.pmd.mr ; www.mauritania.mr ; ...etc.) sont probablement les plus connus d'entre eux) qui sont assidûment consultés par une partie de la population dans la ville de Nouakchott.

Les autorités n'ont pas libéralisé le secteur de l'audiovisuel, malgré les engagements pris dans ce sens en novembre 2005. Même si le Président de la République a encore rappelé publiquement en décembre 2006 que l'adoption de cette loi se ferait dans un avenir proche, la radio et la télévision ont continué à bénéficier d'un monopole étatique.

Radio Mauritanie et sa deuxième chaîne (l'ex-Radio Jeunesse et actuelle chaîne 2), qui constitue toujours une fenêtre de diffusion ouverte sur la même longueur d'ondes et utilisant une tranche de la programmation de Radio Mauritanie, sont associées à une organisation de la société civile, Initiative citoyenne pour le changement (ICC), pour créer et diffuser un

programme d'émissions consacrées exclusivement à la sensibilisation politique. Privilégiant les langues nationales (soninké, wolof, pular et hassania).

La création de douze nouvelles stations FM à l'intérieur du pays n'a pas eu lieu jusqu'à présent comme prévu ces dernières années et cela pour des raisons techniques et administratives mais reste une perspective intéressante pour la radiodiffusion dans le pays. Cependant la Radio Mauritanie disposait de stations autonomes spécialisées dans les zones suivantes :

- une station de la jeunesse à Nouadhibou ;
- une station femmes et développement à Rosso avec le PNUD ;
- une station Femme et enfant à Aleg avec l'UNICEF ; et
- deux stations de Radio-Rurales à Barkéol et Foum-Gleita.

Tableau 16: Medias audiovisuels en Mauritanie

	Diffusion	Fréquences	Plages horaires	Directeur	Adresse	
					Téléphone	Fax
Télévision de Mauritanie (Chaîne 1 et 2)	Par le réseau DOMSAT et sur le Stellite Arabsat et par ondes hertziennes à Nouakchott et dans ses environs immédiats	12284 V 27500 sur arabsat	24 heures par jour	Mohamed Yahya Ould Haye	525 15 10 529 15 59 525 22 15	
Radio Mauritanie (Chaîne 1 et 2) ¹³ BP 200	Par le réseau DOMSAT et sur le Stellite Arabsat et par ondes hertziennes sur toute l'étendue du territoire national	93.3 FM et une fréquence spécifique dans chaque ville par DOMSAT	24 heures par jour	Ould Bouke	525 21 01 525 12 64	
Une station de la jeunesse à Nouadhibou	Par ondes hertziennes sur toute la ville de Nouadhibou		8 heures par jour	Ould Bouke	525 21 01	
Une station femmes et développement à Rosso avec le PNUD	Par ondes hertziennes au niveau de la ville de Rosso et ses environs immédiats		4 heures par jour	Ould Bouke	525 12 64	
Une station Femme et enfant à Aleg avec l'UNICEF	Par ondes hertzienne sur toute la ville d'Aleg et ses environs immédiats		4 heures par jour	Ould Bouke	525 21 01	
Station de la Radio Rurale à Barkéol	Par ondes hertzienne sur toute l'étendue de la zone agricole de Barkéol dans l'Aftout		4 heures par jour	Ould Bouke	525 12 64	
Une station de Radio-Rurales à Foum-Gleita	Par ondes hertzienne sur toute l'étendue de la zone du barrage de Foum-Gleita					

¹³ Y compris le département de la Radio-Rurale

Enfin à propos des médias, ils constituent la principale source d'information du grand public de vulgarisation des politiques et l'éducation des populations. Il existe deux types de médias : les médias publics (AMI Radio Mauritanie et ses stations locales, TVM) et les médias privés représentés par la presse indépendante (uniquement écrite, au moins jusqu'à présent) qui a connu un développement important, mais dont les parutions régulières sont limitées. Le renforcement des capacités de ces médias reste nécessaire pour la consolidation de l'état de droit et la consécration de la liberté d'expression et du droit à l'information

Tableau 17: Liste des journaux paraissant régulièrement en Mauritanie

Nom du journal	Langue	Signification	Directeur de publication	Tirage	Adresse téléphone	
ALMOURABIT	F	L'ALMORAVIDE	AHMED JIDDOU OULD ALY	500	6683361	
CARREFOUR	F		MOUSSA OULD SAMBA SY	500	6305928	
CHEMAMA	F	ZONE AGRICOLE	SID AHMED OULD AHMED MEILOUD	200	6301820	7714118
ECHANGES	F		RASSOUL OULD KHAL	200	6442932	6228102
ECHO-ENVIRONNEMENT	F		SIDI YAARAF OULD SIDI	200	2022016	6367306
HORIZONS	F		EL MOUDIR OULD BOUNA	3000	5252970	
HOUMOUM ENNASS	F	LES SOUCIS	HAMOUD OULD SAYBOUT	800		
LA TRIBUNE	F		MOHAMED FALL OULD OUMERE	1500		
L'AUTHENTIQUE	F		OUMAR EL MOKTAR	500	5291521	
LE RENOVATEUR	F		CHEIKH TIDIANE DIA	500	6486346	
L'EVEIL HEBDO	F		SY MAMADOU	1500	5256714	
L'INFORMATION	F		BOUH OULD MOULAYE OUMAR	800	6401808	
L'UNIVERSEL	F		MED HACEN OULD GHARABI	500		
MAGHREB HEBDO	F		KHATRI OULD DIE	500	5259810	5259811
NOUAKCHOTT INFO	F		CHEIKHNA OULD NENNI	700	6416117	6279401
NOUAKCHOTT-MATIN	F		AHMED SALEM	200	7118889	
TAHALIL	F	LES ANALYSES	ISSELMOU OULD MOUSTAPHA	1000	6319207	
LE CALAME	A/F	l'écritoire	AHMED OULD CHEIKH	2000	5240829	5240830
AKHBAR MAURITANIA	A	INFO DE MAURITANIE	ABDALLAHI BOUKHARY	500	6320799	
AL AKHBAR	A	L'INFORMATION	RABIAA OULD IDOUMOU	500	6125291	

Nom du journal	Langue	Signification	Directeur de publication	Tirage	Adresse téléphone	
AL YEWM	A	AUJOURD'HUI		800	6366808	
CHAAB	A	LE PEUPLE	EL MOUDIR OULD BOUNA	1000	5252970	
CHACHA	A	l'écran	SIDI MOHAMED OULD HAMOUD	200	6553322	2025315
CHINGUITY	A		SID'AHMED OULD BNEIJARA	400	2040028	
ECHTARY	A	QUOI DE NEUF?	ABDEL BAGHY OULD MOHAMED	800	6304525	5744100
EL BELED	A	LE PAYS	BEDOU OULD MED VALL	200	2046857	4404401
EL EMEL	A	ESPOIR	EL HOUSSEIN OULD MOHENDH	500	2000102	
EL HAWADITH	A	LES EVENEMENTS	MOHAMED OULD AHMEDOU	200	7283031	
EL HAYAT	A	la vie	RABIAA OULD IDOUMOU	500	6125291	
EL HOURIYA	A	la liberté	NEMA OUMAR	2000	6304242	6423030
EL MOURAGHIBOUNE	A	LES OBSERVATEURS	MOHAMED YAHDHIH	200	2085550	
EL WIAM AL WATANY	A	LA CONCORDE	BEDOU OULD MED VALL	200	2046857	4404401
ESSAHIVA	A	LE JOURNAL	EL MAMY OULD JIDDOU	350	6180330	
LE 15/21	A		SELAMI OULD EL MEKI	500	6308389	
MAL WE AAMAL	A	fortune et business	SIDHA	200	6305793	
QISTAS	A	L'EGALITE	MED MAHMOUD OULD MED	200	6375286	6733376
SAHARA	A		EL BOU	350	2055845	
SIRAGE	A	LA VOIE	AHMEDOU WADIAA	300	2000153	
TAWASSOUL	A	LE CONTACT	AHMEDA OULD MOULAYE	400	6412877	

2.3.2 Services de télécommunication (téléphonie fixe, mobile, etc.)

Malgré le développement du réseau national de communication et de l'Internet, les infrastructures de télécommunication en milieu rural restent précaires et peu utilisées pour accéder aux informations technologiques et commerciales.

La libéralisation du marché des Télécommunications en Mauritanie a été précédée d'une importante réforme institutionnelle visant à créer un environnement garantissant la sécurisation des investissements :

1. la promulgation d'un Code de Commerce inspiré des évolutions jurisprudentielles pertinentes ;
2. la réforme du système judiciaire ;
3. la promulgation d'un Code de Conciliation et d'Arbitrage ;
4. la libéralisation du système de change et du commerce extérieur ;
5. l'allègement de la fiscalité

Les textes et mesures sus-énumérés ont, entre autres, permis de mettre en place un ensemble de dispositions garantissant davantage de transparence et de célérité dans les procédures administratives et judiciaires. Les grandes lignes de cette réforme ont été énoncées dans la déclaration de politique sectorielle du 22 Mars 1998.

L'ouverture du secteur a été consacrée par la loi 99.019 du 19 Juillet 1999 relative aux télécommunications qui a, entre autres, porté création d'une Autorité de Régulation du secteur des télécommunications :

- La privatisation de l'opérateur historique MAURITEL a été opérée en 2000.
- Une Agence Pour la Promotion de l'Accès Universel aux Services de base a été ensuite créée en Juillet 2001.

Tableau 18: Quelques indicateurs de téléphonie en 2003

Télé-densité	14,9 %
Débit national d'Internet	9,5 Mbps
Internautes	0,58 %
Sites web nationaux	300
Tarif Internet (LS)	9\$/kpbs
Tarif communication internationale	0,8\$mn
Nbre ordinateurs dans le sect. Public	941

Source : CMAP communication électronique, 2004

La loi 99.019 relative aux télécommunications a porté sur l'ouverture du secteur à la concurrence, la limitation de la durée de l'exclusivité accordée à MAURITEL au 30/6/2004, l'ouverture immédiate à la concurrence de tous les services à valeur ajoutée, la liberté de choix technologique des opérateurs et la création d'une Autorité de Régulation.

L'Autorité est dotée de larges pouvoirs en matière d'allocation de ressources (attribution de licences, numérotation, assignation de fréquences, octroi des autorisations). Elle est également investie de compétences étendues en matière de tarification, sanction, arbitrage.

Tableau 19: Liste des opérateurs en télécommunication

Opérateur	Domaine	Type d'activités	Adresse		
			BP	Téléphone	Fax
Mauritel SA	Privé	Téléphonie fixe et CDMA	700	529 84 22	
Mauritel Mobile	Privé avec Maroc Télécom	Téléphonie mobile		525 76 00	
Mattel	Privé avec Tunisie	Téléphonie mobile	3668	630 00 99	
Chinguitel	Privé avec SUDATEL	Téléphonie mobile et fixe	3173	500 00 00	5000001
THURAYA Télécom	Privé	Distribution en téléphonie mobile	1105	525 48 58	
INIMECH Télécom	Privé	Distribution en téléphonie mobile	2051	524 23 61	
Mobile Master	Privé	Distribution en téléphonie mobile		529 84 22	
SAMAHA télécom	Privé	Distribution en téléphonie mobile		524 19 31	
TOP Télécom	Privé	Distribution en téléphonie mobile		524 29 69	
Top Technology	Privé	Provider Internet	2823	525 57 94	5255795

Source : Bulletin ARE 2006

Tableau 20: Evolution du nombre de lignes de 1999 à 2004

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Parc de lignes fixes	17 000	18 875	24 819	31 529	38 178	55 153
parc d'abonnés mobiles	0	16 000	113 500	245 738	350 954	496 377
Parc global	17 000	34 000	138 319	277 267	389 132	551 530

Source : Bulletin ARE 2006

IMPACT DE LA REFORME

Dans le cadre de la réforme, les licences suivantes ont été attribuées :

- deux licences GSM (MATTEL et MAURITEL MOBILES en 2000) ; Plus une troisième licence en 2007 pour l'opérateur CHINGUITEL ;
- une licence de téléphonie fixe à l'opérateur historique MAURITEL SA en 2001;
- deux licences GMPCS à MATTEL pour la fourniture du service THURAYA et MAURITEL MOBILES pour la fourniture de service INMARSAT.

De 1999 à 2004, le nombre des lignes de téléphonie fixe est passé de 17 000 à 55.153.

Grâce aux licences GSM, les principales agglomérations du pays sont aujourd'hui desservies. Le nombre total d'abonnés au téléphone mobile était en fin 2003 de 551530. La réforme des télécommunications en Mauritanie a contribué sensiblement à la création de l'environnement économique et institutionnel nécessaire.

Il est escompté dans le contexte de notre pays, que les infrastructures NTIC ainsi réalisées aient un impact favorable sur l'émergence et la consolidation des piliers requis pour la mise en œuvre du concept EFC (Economie Fondée sur la Connaissance).

Ces réalisations auront, en particulier, un effet très positif sur les programmes développés par l'Etat en matière d'alphabétisation et de promotion de l'éducation populaire, d'une part, et d'incitation à l'innovation et à la créativité, d'autre part.

2.3.3 Ordinateurs et Internet

L'accès aux services de l'Internet a été fortement encouragé par les pouvoirs publics (tarifs douaniers dérisoires sur les ordinateurs et le matériel informatique, possibilités d'accès à partir des capitales régionales, tarification préférentielle, sensibilisation au niveau politique). Mais les autres goulots d'étranglement continuent à poser problème. Il s'agit, entre autres, d'un taux d'analphabétisme relativement élevé, d'un pouvoir d'achat faible, d'un marché étroit, d'un débit insuffisant malgré les améliorations successives, de l'absence de culture moderne de communication mais aussi de la méfiance de l'opérateur historique qui craint les effets de la téléphonie IP sur son chiffre d'affaires.

Les données relatives à l'Internet montrent un niveau d'accès relativement bas, bien qu'en nette progression. Comme évoqué plus haut, cette situation reflète celle d'autres facteurs comme l'état des infrastructures disponibles, les coûts d'accès et les tarifs élevés, le niveau d'éducation de la population et les qualités de la bande passante :

- Les tarifs de raccordement et la redevance mensuelle pour les services Internet ont favorablement évolué, même s'ils sont restés à un niveau élevé, passant respectivement de 4 000UM (10,95 euros) et 7 000 UM (19,18 euros) en 2000 à 0 et 3 500 UM (9,59 euros) en 2005 mais il faut bien évidemment disposer d'une ligne RTC ;
- L'ouverture d'une adresse électronique revient à 2 500 UM (6,8 euros) par mois et l'hébergement d'un site entre 4 000 UM (10,95 euros) et 20 000 UM mensuels soit 54,8 euros ;
- L'accès par liaisons spécialisées est encore trop coûteux : Hors impôts et taxes, il faut payer entre 90 et 150 000 UM de taxe d'accès en plus d'une redevance mensuelle qui varie suivant la capacité entre 75 000 et 1 954 815 UM ;
- Il reste à noter que le nombre de fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI) est resté stable à 6 à la fin de l'année 2003 ;
- Le nombre de cybercafés était de 69 dont 51 à Nouakchott en 2005.

L'Association des Fournisseurs de Services d'Internet en Mauritanie (AFSIM) soulève un certain nombre d'obstacles au développement de ce marché : la qualité des services, le débit, les tarifs des connexions, la facturation, les délais d'intervention, la continuité et le suivi technique des prestations, entre autres.

D'ailleurs, les possibilités globales d'accès aux NTIC pour les citoyens de chaque pays sont résumées par l'indice d'accès numérique (IAN). Sur une échelle de 0 à 1, l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) effectue un classement annuel normalisé. Le dernier en date (2005) est repris pour un échantillon de pays dont la Mauritanie. Avec un indice de 0,14, et où elle est à égalité avec le Sénégal mais loin derrière le Maroc, le Brésil ou la Suède. L'IAN intègre dans les calculs 13 indicateurs dont, entre autres : la télé densité, les tarifs de l'Internet par rapport au RNB, le taux d'alphabétisation des adultes, le taux de scolarisation, la largeur internationale Internet pour 100 habitants, le nombre d'Internautes.

Depuis la fin du monopole de l'opérateur historique sur la téléphonie fixe et le lancement d'un troisième opérateur de téléphonie mobile qui a introduit le GSM de troisième génération, l'IAN connaît une hausse consécutive à l'amélioration de la largeur Internet internationale.

Le parc d'ordinateurs : Le dénombrement du parc d'ordinateurs n'a jamais été effectué de manière officielle ou officieuse par une enquête structurée. Peu d'indications permettent de se faire une idée en la matière. Mais, hormis le parc administratif et celui des grandes entreprises, qui ont connu une poussée substantielle depuis la création d'une structure ministérielle chargée de la promotion des NTIC, l'ordinateur n'a pas encore atteint le niveau similaire dans la vie quotidienne de nos concitoyens au foyer. En effet, très peu de ménages à part ceux dont un des membres l'utilise sur son lieu de travail, disposent d'un ordinateur à domicile.

Annexe III. Profil des institutions

III.1. Liste de toutes les institutions

NOM, CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
ACCOR (ACCOR)			
Extension Ilot K Nouakchott			
Tel 521 01 85	Fax	E.mail	
site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
COOPERATION ALLEMANDE (GTZ)			
ILOT V Nouakchott		BP 52 17	
Tel 525 67 25 ou 525 55 11	Fax 525 86 21	E.mail gtz-mauritanien@gtz.de	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		RGL	RUR
FAO			
Ilot K Nouakchott		BP 665	
Tel 5253157 ou 525 1172	Fax 5253467	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		OFF	FIN
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)			
Adresse postale		BP 5559	
Tel 525 2525 ou 2309 ou 7791	Fax5254910	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		RGL	RUR
COMITE INTERETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL (CILSS)			
Adresse postale		BP 5221	
Tel 5254938 ou 5253915	Fax 5251052	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		BNQ	RUR
ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (OADA)			
CARREFOUR BMD		BP 1237	
Tel 5251738	Fax 525 96 38	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		RGL	RUR
AUTORITE ARABE POUR L'INVESTISSEMENT AGRICOLE (A.A.A.I.D- TRIPLE A.I.D.)			
IMMEUBLE BMCI 402		BP 5364	
Tel 525 92 37	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
CARITAS			
ILOT V Nouakchott		BP 515	
Tel 525 15 41 ou 525 65 60	Fax 525 51 78	E.mail	
site web			

NOM, CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
OXFAM			
Ilot K Nouakchott			
Tel 52539 82	Fax 525 39 82	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
FEDERATION LUTHERIENNE MONDIALE (FLM)			
ZRB FACE à BANDE D'AOUZOU		BP 431	
Tel 525 29 90 ou 525 1867	Fax525 25 44	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
GROUPE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL (GRDR)			
Adresse postale		BP 2013	
Tel 529 24 17	Fax 525 43 47	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE			
Adresse postale		BP 4167	
Tel 525 12 76	Fax 525 12 76	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
WORLD VISION (WV)			
Adresse postale		BP 335	
Tel 525 30 55	Fax525 11 83	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
CELLULE COMMUNICATION DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL (CC/MDR)			
Zone administrative Route de l'espoir SOCOGIM		BP 366	NKTT
Tel 525 15 00	Fax 525 74 75	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	VUL
DIRECTION RECHERCHE FORMATION ET VULGARISATION (DRFV)			
Zone administrative Route de l'espoir Face à L'Etat Major des Armées		BP 366	NKTT
Tel 525 71 63	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE L'ELEVAGE (DE/MDR)			
Zone administrative Route de l'espoir Face à L'Etat Major des Armées		BP 366	NKTT
Tel 525 86 06	Fax	E.mail	
site web			

NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE L'AGRICULTURE			
Face à la Foire Nationale	BP 366	NKT T	
Tel 525 79 89	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL (DAR/MDR)			
ZRA (LAS-PALMAS) à Tevragh Zeina	BP 366	NKTT	
Tel 529 01 15	Fax 525 07 41	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE LA PECHE ARTISANALE (DPA/MPEM)			
ZA des ministères		NKT T	
Tel 5257892	Fax 5257892	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE LA PECHE INDUSTRIELLE (DPI/MPEM)			
ZA des ministères		NKT T	
Tel 5257883	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DE/MDPMCE)			
Zone administrative Route de l'espoir Face à L'Etat Major des Armées		Nktt	
Tel 5243140	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG
DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA NATURE (DPN/MDPMCE)			
Zone administrative Route de l'espoir Face à L'Etat Major des Armées		Nktt	
Tel 5242067	Fax	E.mail	
site web : WWW.SONADER.MR			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	RUR
SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SONADER)			
ZONE FOIRE NOUAKCHOTT	BP 321	Nktt	
Tel 5252161ou 5251800	Fax 525 32 86	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Programme de Développement Intégré de l'agriculture Irriguée en Mauritanie (PDIAIM)			
lilot C	BP 2258	Nktt	
Tel 5251266	Fax 525 12 66	E.mail pdiaim@pdiaim.mr	
site web www.pdiaim.mr			

NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
programme de Développement Rural Communautaire (PDRC)			
ZRA F-Nord face au Marché des femmes (KSAR)	BP 5020	NKTT	
Tel 525 32 92	Fax 525 32 98	E.mail : pdrc@pdrc.mr	
site web www.pdrc.mr			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		BNQ	RUR
Union Nationale des coopératives de crédit et d'épargne en Mauritanie (UNCACEM)			
ZRB FACE à BANDE D'AOUZOU		NKTT	
Tel 525 76 12	Fax 525 79 46	E.mail uncacem@mauritel.mr	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR- VUL
ASSOCIATION MAURITANIENNE DES INGENIEURS AGRONOMES (AMIA)			
Face au débarcadère de la ville de Rosso	Rosso		
Tel 643 85 17	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	R&D
Centre national de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA)			
ROUTE DE MBOU	BP 22	KAEDI	
Tel 533 53 77	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	R&D
Centre National d'Elevage et Recherches Vétérinaires (CNERV)			
Ksar –Nouakchott	BP 167		
Tel 525 28 03	Fax 525 27 65	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	R&D
Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP)			
Nouadhibou	BP 22		
Tel 574 5124	Fax 574 50 81	E.mail courrier@imrop.mr	
site web www.imrop.mr			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		EDU	FRM
Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches (ENEMP)			
Nouadhibou	BP 28		
Tel 574 90 90	Fax 574 90 84	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		EDU	FRM
INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ISET)			
en instance de déménagement vers son siège de Rosso	Rosso		
Tel 524 38 31	Fax	E.mail	
site web			

NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	REG-RUR
PARC NATIONAL DU DIAWLING (PND)			
ZRA E-Nord à Tevragh Zeina		BP 3935	NKTT
Tel 525 69 22	Fax 529 10 35	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	REG-RUR
PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN (PNBA)			
AVENUE Gemal Abdel nacer Nouakchott			NKTT
Tel 529 87 33	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		PUB	RUR
CENTRE NATIONAL DE LUTTE ANTIACRIDIEENNE (CNLA)			
TENSWEILIM_ NOUAKCHOTT			NKTT
Tel 525 98 15	Fax	E.mail	
site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		GOV	VUL/ INF / RUR
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS (PDDO)			
FACE A LA FOIRE		BP	NKTT
Tel 5252741 ou 5254117	Fax 5254923	Email	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR- VUL- R&D
PROGRAMME de Gestion des Parcours et de Développement de l'élevage (PADEL)			
ILOT C			NKTT
Tel 647 69 25	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV EDU	FRM VUL
CENTRE DE FORMATION DES PRODUCTEURS RURAUX (CFPR)			
Zone Elevage de Boghé		BOGHE	
Tel :		E.mail :	
site web:			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		CCI	COM
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE MAURITANIE			
Adresse postale BP 2119		Nktt	
Tel :00222 529 28 82	Fax Fax 00222 525 87 38	E.mail: c.cimdet2008@yahoo.fr	
site web : www.cciam.mr			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	REG-RUR
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL (DAR)			
ZRA (LAS-PALMAS) Tevragh Zeina		Nktt	
Tel 525 24 03	Fax	E.mail	
site web			

NOM , CONTACT et COORDONNEES			GOV	PP
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI ET EVALUATION (DPSCE)				
Zone administrative Route de l'espoir Face à L'Etat Major des Armées		BP 366	Nktt	
Tel		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			GOV	REG-RUR
Projet Gestion Intégrée des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM)				
Adresse postale			Néma	
Tel		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			GOV	REG-RUR
Projet Gestion Intégrée des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM)				
Adresse postale			Aioun	
Tel		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			GOV	REG-RUR
Projet Gestion Intégrée des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM)				
Adresse postale			Kiffa	
Tel		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			GOV	REG-RUR
Projet Gestion Intégrée des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM)				
Adresse postale			Sélibaby	
Tel		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			TYPE	ROLE
LES GRANDS DOMAINES DE MAURITANIE (GDM)				
Adresse postale			Nktt	
Tel 529 61 13		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			TYPE	ROLE
LES GRANDS MOULINS DE MAURITANIE (GMM)				
Adresse postale			Nktt	ILOT K N° 04
Tel / 529 07 88		Fax	E.mail	
site web				
NOM , CONTACT et COORDONNEES			GOV	REG-RUR
Projet Gestion Intégrée des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM)				
Adresse postale			Nktt	ILOT V 22 - 24
Tel 525 63 58		Fax	E.mail	
site web				

NOM , CONTACT et COORDONNEES		OFF	REG-INF
LA HAUTE AUTORITE DELA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL (HAPA)			
Ilot C			NKTT
Tel5241008//_19//_51//_52//_54//_88		Fax	E.mail
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV - PUB	INF-VUL-RUR
RADIO RURALE			
NOUAKCHOTT _ ALI ABDALLAH (TEL : 648 03 89)		BP 200	NKTT
Tel5293171 // 648 03 89		Fax5251264	E.mail
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV - PUB	INF-VUL-RUR
TELEVISION DE MAURITANIE (1 et 2)			
Nouakchott :		BP	
Tel524 35 95//_1510//_3778		Fax525 84 23	E.mail
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		OFF	REG-INF
L'AUTORITE DE REGULATION			
Zone des Ministères			NKTT
Tel529 12 70 // 529 12 41		Fax 529 40 38	E.mail
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV - PUB	INF-VUL-RUR
RADIO MAURITANIE (1 et 2)			
NOUAKCHOTT		BP 200	NKTT
Tel524 00 55 // 529 77 03		Fax529 12 64	E.mail
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV - PUB	ROLE
Facultés des Sciences et Techniques de l'UNIVERSITE DE NOUAKCHOTT			
Université de Nouakchott		BP	798 Nktt
Tel5241966//5250112//5253929		Fax5256443//5251382	E.mail
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		OFF	INF- COM
Centre d'Information Mauritanien pour le Développement Economique et Technique (CIMDET)			
Zone des Ministères		BP 2119	NKTT
Tel 00222 525 87 38		Fax / 525 86 48	E.mail : cimdet@cimdet.mr
site web			

NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Atar		ATAR	
Tel 00222 546 51 42	Fax	E.mail :	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Tijkja		TIDJIKJA	
Tel 569 91 67	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Selibaby		SELIBABY	
Tel 534 44 24	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Zouerate		Zouérate	
Tel 544 02 06	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Akjoujt		Akjoujt	
Tel 574 15 06	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Néma		Néma	
Tel : 513 03 31	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Aïoun		Aïoun	
Tel 515 14 16	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR
Antenne Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)			
Kaédi		Kaédi	
Tel : 533 54 24	Fax	E.mail	
site web			

NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR – VUL
Délégation Régionale du MDR en Adrar			
Atar			Atar
Tel : 546 43 29	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au Hodh El Charghy			
Néma			
Tel : 513 03 38	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au Hodh El Gharbi			
Aïoun El Attrouss			Aïoun
Tel : 515 13 45	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au Guidimagha			
SELIBABY			Selibaby
Tel : 534 43 28	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au GORGOL			
Kaédi			Kaédi
Tel : 533 52 72	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au BRAKNA			
ALEG			Aleg
Tel : 553 73 22	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au TIRIS ZEMOUR			
ZOUERATT			Zouérat
Tel : 576 16 20	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR à DAKHLET NOUADHIBOU			
NOUADHIBOU			Nouadhibou
Tel : 574 57 38	Fax	E.mail	
site web			

NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR – VUL
Délégation Régionale du MDR à Nouakchott			
Nouakchott			NKTT
Tel : 525 86 29	Fax	E.mail	
site web			
NOM , CONTACT et COORDONNEES		GOV	RUR - VUL
Délégation Régionale du MDR au TRARZA			
ROSSO			Rosso
Tel: 556 93 02	Fax	E.mail	
site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		ONG	SP-P - VUL
FEDERATION DES AGRICULTEURS ET ELEVEURS DE MAURITANIE			
Nouakchott			NKTT
Tel 529 00 92	Fax	E-mail	
site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		ONG	SP-P VUL
GROUPEMENT NATIONAL DES ASSOCIATIONS PASTORALES			
Hacen Ould Taled		Nktt	
Tel : 636 74 55	Fax	E-mail	
Site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		ONG	VUL
GROUPEMENT NATIONAL DES AVICULTEURS DE MAURITANIE			
Mohamed Abdallahi Ould Nabagha		Nktt	
Tel 641 89 42 // 638 42 03	Fax	Email	
site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		BNQ ONG	FIN RUR
COOPERATIVE AGRICOLE DE CREDIT ET D'EPARGNE DU HAUT FLEUVE (CACEHF)			
Nâgî O/ Med Mahmoud tel 647 20 28		Kaédi	
Tel	Fax	Email	
Site web			
NOM, CONTACT et COORDONNEES		ONG	RUR
Association Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté (ANADELPA)			
AHMED JIDDOU OULD ZEIN Ould Limam		ILOT L	NKTT
Tel 641 30 66	Fax	E-mail	
Site web			

Signification des abréviations

Type	AS-P	Association paysanne (y compris les coopératives)
	AS-F	Association féminine
	AS-J	Association de jeunes
	BNQ	Banque ou organisme de crédit
	CCI	Chambre de commerce et d'industrie
	CNF	Groupe confessionnel
	EDU	Éducation/enseignement
	GOV	Département/service ministériel
	ONG	Organisation non gouvernementale
	PRV	Entreprise/société privée
	RGL	Organisme/réseau/projet régional
	OFF	Organisme officiel/collectivité
	PUB	Entreprise publique
	AUT	Autre
Rôle	VUL	Vulgarisation et animation
	INF	Services d'information
	FIN	Service financier
	PP	Politique et planification
	SP-X	Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)
	SP-M	Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torréfacteur)
	PS-P	Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)
	PS-F	Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)
	R&D	Recherche et développement
	REG	Réglementation (mise en conformité, normes)
	FRM	Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
	COM	Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)
	RUR	Développement rural
	AUT	Autre

III.2. Liste sélective des principales institutions interviewées

Nom de l'institution : ANADELP	
ASSOCIATION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	
Définition de mission et des objectifs :	
Participer au développement du pays par des activités qui visent le développement socioéconomique, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités (l'implication des couches défavorisées – jeunes ; femmes et autres groupes sociaux)	
Domaine d'expertise : Animation organisations paysannes - Études socioéconomiques - Formation et renforcement des capacités - Appui à la micro finance	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 40 employés dont 22 permanents et 18 temporaires 1 Ingénieur en Informatique - 5 économistes -3 Spécialistes en développement rural - 2 Spécialistes en micro finance - 2 Ingénieurs agronomes	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 30 000 000 UM soit environ 82 191,78 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : conventions de partenariat avec différents partenaires et exécution d'activités pour le compte de ces partenaires (pas de subventions)	
Programme / projets mis en œuvre : PSSA 8 coopératives et institutions de micro finance, PDRC et PDDO 69 organisations paysannes	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Population rurale (organisation de jeunes - coopérative de femmes - Groupes défavorisés - Déplacement sur le terrain	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :	
Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :	
Néant	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Terrain (organisation paysanne) – Internet - Colloques ateliers nationaux et internationaux // par le premier responsable qui est spécialiste en informatique appliquée	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Publication CTA – magazine Spore - DORA	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Les moyens logistiques et financiers - Achat de portables pour les équipes mobiles	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Une ONG dynamique dans le secteur rural – constituée par un groupe de jeunes issus du projet oasis – Elle est très impliquée dans les activités des projets nationaux de développement rural et communautaire tels que le PDDO et le PDRC	
2a. Type :	2b. Rôle :
AS-J Association de jeunes	VUL Vulgarisation et animation
ONG Organisation non gouvernementale	RUR Développement rural

Nom de l'institution : CC/MDR	
CELLULE DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE	
Définition de mission et des objectifs : Faire connaître les activités du département chargé de L'AE - Orienter les acteurs dans le domaine	
Domaine d'expertise : Élaboration d'un bimensuel - Alimentation d'un site en données	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 7 personnes dont 1 cadre supérieur (Bac+4) et 6 agents	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 8 millions soit environ 21917,81 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : - Les producteurs - -les organes de presse	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Néant	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources internes du MDR (DPSE – Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi - Évaluation - Coordination)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Doc adaptés à une diffusion massive - Doc rédigé en arabe - Infos visuelles ou illustrées	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : manque de moyens humains et matériels (qualification et financement)	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Nœud gordien de la communication au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage – base de tout travail futur du CTA en Mauritanie	
Autres observations : Néant	

<p>2a. Type :</p> <p>GOV Département/Service ministériel</p>	<p>2b. Rôle :</p> <p>INF Services d'information</p> <p>REG Réglementation (mise en conformité, normes)</p> <p>RUR Développement rural</p>
--	---

Nom de l'institution : CCIAM	
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE MAURITANIE	
Définition de mission et des objectifs : Interface public /prive - Promouvoir le développement du secteur prive recherche de débouchés - Collecte et diffusion des informations	
Domaine d'expertise : Les séminaires - Les ateliers - Les manifestations (foires - expositions)	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 67 personnes dont 12 Cadres et 55 agents	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 83 816 560 UM soit environ 229 634,41 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les opérateurs économiques - Les entrepreneurs – Chercheurs	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Néant	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèques, publication et base de données	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manque de documents – revues - ouvrages -	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Formation du personnel	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Institution servant d'interface entre le public et le privé dans le secteur agricole disposant d'un centre de documentation (CIMDET) très fourni et assez performant	
Autres observations : Néant	

2a. Type : CCI Chambre de commerce et d'industrie	2b. Rôle : COM Commerce, vente (y compris la recherche de débouchés)
--	---

Nom de l'institution : CNERV CENTRE NATIONAL D'ÉLEVAGE DE RECHERCHE VÉTÉRINAIRE	
Définition de mission et des objectifs : Recherche épidémiologique des principales affections limitant le développement de l'élevage - Recherche et expérimentation de toute méthode pouvant contribuer à l'amélioration zootechnique et sanitaire du cheptel - Contrôle de la salubrité des produits alimentaires d'origines animales - Accueil de stagiaires	
Domaine d'expertise : Contrôle et connaissance de certaines affections infectieuses importantes – Etude épidémiologique de maladies comme PPCB, rage, PPR, pasteurellose, FVR, trypanosomose cameline, parasitoses gastro-intestinales, etc. – Analyse bromatologique des aliments de bétail - Etude écologique de la grippe aviaire	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 48 personnes : 5 docteurs vétérinaires, 3 Zootechniciens et 4 laborantins et 36 personnel d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 78 600 000 UM soit environ 21 5342,46 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Eleveurs, producteurs, industries, ONGs, étudiants et stagiaires (dans le cadre de leur formation)	
Degré d'interaction avec le CTA – : - Magazine <i>Spore</i> , - Publications CTA, - DSI, Co-séminaires	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Rails (Régional Agricultural Informations and Learning System) dans le Cadre du CORAF/WECARD	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Notre bibliothèque a dans son actif, des publications, des ouvrages, des thèses, des mémoires, des rapports, etc.	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Gestion de base de données bibliographique - Mise en ligne des documents disponibles - Création de sites Web	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Ne pas avoir du personnel spécialisé pour s'occuper de la documentation	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Principale institution de recherche agronomique spécialisée en élevage et santé animale	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : CNRADA	
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	
Définition de mission et des objectifs : Charge d'organiser d'exécuter et de diffuser tous les travaux de recherche ayant trait à l'agriculture et à la promotion des productions agricoles	
Domaine d'expertise : Travaux expérimentaux dans les domaines suivants - Sélections des plantes et production des semences améliorées - Conservation des sols et des eaux Machines agricoles et équipement des exploitations - Études de facteurs affectant la production (climat, sol, terres ...etc.)	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 152 Employés : 1 ingénieur principal (bac +5), 4 ingénieurs (Bac +4), 5 laborantins, 12 techniciens d'agriculture et 130 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Antennes régionales : Kiffa pour la zone Sylvo Pastorale - Nouakchott pour la zone côtière - Attar pour la zone oasienne - Rosso pour la zone du fleuve irrigué	
Budget annuel : 128 763 297 UM soit environ 352 776,16 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les producteurs agricoles sont les principaux bénéficiaires des résultats du CNRADA	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore Publications CTA	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Beaucoup de réseaux de recherche à travers la monde	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque - publication – par les chercheurs eux-mêmes	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Contraintes en équipement, en ressources humaines et en formation	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Principale institution de recherche agronomique dans le pays – possédant des antennes dans les différentes zones agro-écologiques du pays.	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : CONACILSS	
COORDINATION NATIONALE DU COMITÉ INTER ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE AU SAHEL	
Définition de mission et des objectifs : Définition de la mission et des objectifs : La mission du SP CONACILSS consiste à la coordination des activités et il est en même temps l'interface entre le gouvernement et l'institution régionale	
Domaine d'expertise : Environnement - Agriculture - météorologie - vulgarisation - recherche & développement - sécurité alimentaire	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 4 personnes : 1 ingénieur et 3 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites :	
Budget annuel : 20.000.000 UM soit environ 54.794,52 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État et CILSS	
Programme / projets mis en œuvre : Collecte de données en appui aux services techniques des pays	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les paysans les éleveurs en un mot le monde rural	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : centre Agrhymet ENSAH	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Les services techniques – les institutions spécialisées en sécurité alimentaire CILSS - AGRHYMET – INSAH – les réunions de 'Revue' nationales organisées	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Néant	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Les contraintes sont matérielle (informatiques) et financières	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? tout en étant une source d'information importante au niveau national, elle jouera un rôle non négligeable dans la promotion des politiques de GIC futures	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : DA/MDR	
DIRECTION DE L'AGRICULTURE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE	
Définition de mission et des objectifs : Élabore, suit et contrôle les politiques agricoles dans leurs aspects techniques, économiques et sociaux - Assure la surveillance et la protection sanitaire des végétaux, le contrôle des denrées d'origine végétale et des facteurs de production - Établir les réglementations en matière de surveillance, contrôle et protection des facteurs de production et assure le suivi de l'application de ces réglementations - Définit les concours et interventions que les organisations professionnelles pourront exercer en matière de contrôle de qualité tout au long de la chaîne de production et de certification de produit - Participe à la formulation et au suivi des politiques de commercialisation et de gestion des marchés agricoles.	
Domaine d'expertise : Protection des cultures - Production agricole - Suivi Agro météorologie – Développement rural	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 128 personnes : 4 Ingénieurs principaux (Bac + 5), 7 ingénieurs (Bac + 4), 17 Techniciens d'agriculture et 100 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : 13 Délégations Régionales du MDR	
Budget annuel : 821 553 744 UM soit environ 2 250 832,18 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget état et partenaires au développement (Coop espagnole, FAO)	
Programme / projets mis en œuvre : Campagnes agricoles régulières - Programme régional AGRHYMET (formations diplômantes, stages, séminaires...etc.) - Projet de suivi de la vulnérabilité (Coop. Italienne/AGRHYMET - Projet changement climatique (ACDI/AGRHYMET) - Projet système d'information pastorale (CIRAD/AGRHYMET/...)- projet suivi environnemental (OMVS)	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs sur toute l'étendue du territoire de la Mauritanie	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CNARADA – DRFV – SONADER – PDIAIM – PDRC – DPSE – CILSS régional – CIPV (convention internationale pour la Protection des Végétaux) – FAO – PAM	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque – Bulletin d'information hebdomadaire – Base de données agro-climatiques – Missions de terrain – Délégations Régionales – Messages officiels – Rapports - Producteurs agricoles	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Information sur la surveillance phytosanitaire - Échanges d'information avec les pays voisins - Circulation des végétaux et produits végétaux	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque de personnes qualifiées - Moyens financiers insuffisants - limites pour la diffusion de l'information produite	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Principale direction centrale du MDR chargée du secteur agriculture	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation PP Politique et planification R&D Recherche et développement REG Réglementation RUR Développement rural
---	--

Nom de l'institution : DE/MDR DIRECTION DE L'ÉLEVAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE	
Définition de mission et des objectifs : La Direction de l'Élevage est chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de santé et de production animales.	
Domaine d'expertise : Amélioration et sécurisation des productions animales - Santé animale – Production animale – Législation et contrôle vétérinaires	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 73 personnes : 5 Docteurs vétérinaires, 6 Zootechniciens, 9 techniciens et 53 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : 13 Délégations Régionales du MDR	
Budget annuel : 507 153 004 UM soit environ 1 389 460,3 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre : Campagnes annuelles et saisonnières de vaccination du cheptel – vulgarisation des techniques à travers la radio rurale	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Tous les éleveurs de Mauritanie - Les organisations socioprofessionnelles (GNAP - Groupement des Associations coopératives Sylvo – Agropastorales ; FNEM - Fédération Nationale des Eleveurs de Mauritanie ; FNCB – Fédération Nationale des Commerçants de bétail ; FNBM – Fédération Nationale des Bouchers de Mauritanie ; FAVM – Fédération des aviculteurs de Mauritanie) – Les agents de terrains – Les techniciens de l'Elevage des postes de surveillance – Les ONG nationales actives aux niveaux du terrain	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CNERV – OIE (Office International des Épizooties)	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Il existe une base de données sur le suivi épidémiologique des principales maladies suivi dans le cadre du REMEMA (Réseau Mauritanien d'Epidémiosurveillance des maladies Animales) notamment la PPCB, La Peste Bovine, La Fièvre Aphteuse, La Fièvre de la vallée du rift, La Rage, La peste des Petits ruminants, La pasteurellose cameline et la Grippe aviaire.	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) :	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance d'expertise en GIC et moyens de production de supports de communication - La formation en techniques de communication des différents acteurs de l'Élevage (Cadres, techniciens et représentants des OSP) - Dotation en matériel de production de supports de communication (logiciels spécifiques, matériel didactique et bureautique).	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Principale direction centrale du MDR chargée du secteur de l'élevage	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation PP Politique et planification R&D Recherche et développement REG Réglementation RUR Développement rural
---	--

Nom de l'institution : DPI/MPEM	
DIRECTION DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE AU MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME	
Définition de mission et des objectifs : Gestion des ressources halieutiques - Gestion et suivi des navires de pêche - Suivi de la fiscalité provenant de l'exploitation des navires de pêche - Gestion des licences de pêche	
Domaine d'expertise : Pêche industrielle	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 22 personnes : 3 ingénieurs halieutes, 5 techniciens et 14 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 30 millions UM soit environ 82 191,78 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget de l'État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Navire de pêche - Partenaires Mauritaniens et étrangers	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CSRP (Commission sous régionale de Pêche) - L'UE - Toutes sociétés de pêche – GTZ	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Base de données existante et régulièrement alimentée	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Toute formation et information relatives au secteur de la pêche et surtout la pêche industrielle	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Assistance technique (manque) - -besoin de matériels informatiques et de personnel qualifié	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Direction importante du secteur des pêches	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation PP Politique et planification REG Réglementation (mise en conformité, normes)
---	--

Nom de l'institution : DR/MDR/ Adrar	
DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE EN ADRAR	
Définition de mission et des objectifs : Etablir les programmes du MDR relatifs à l'exécution de ses missions régionales d'appui conseil, de Recherche Développement, de formation et de prestations de service en faveur des collectivités en concertation avec les intéressés. - Exécuter ou faire exécuter les programmes régionaux de développement de l'agriculture et de l'élevage après validation par les directions centrales concernées, et évaluer les résultats en concertation avec les différents bénéficiaires.	
Domaine d'expertise : Développement agricole - Production animale -Santé animale - Protection des cultures	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 17 personnes : 1 ingénieur principal, 3 techniciens et 13 personnes d'appuis	
Filiales et représentations, et autres sites : Une inspection départementale au niveau des 4 Moughataas : Atar, Aoujeft, Ouadane et Chinguity	
Budget annuel : 4 410 000 Ouguiyas soit environ 12 082,19 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs – Éleveurs - Coopératives agricoles – Associations de gestion participative des oasis – Associations du développement communautaire	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Directions centrales du MDR - Projets de développement MDR – ONGs nationales et internationales	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque peu fournie (rapports de mission, note d'information, situation hebdomadaire)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Techniques nouvelles dans la science agronomique – Découvertes dans la santé animale	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : L'absence d'accessoires pour l'accès et l'utilisation vocale et visuelle de l'Internet - Faiblesse de la capacité du Matériel informatique absence de personnel-	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'une des plus importantes délégations régionales du MDR et couvre une wilaya agricole où le système le plus répandu est la phoeniculture dans les oasis	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : DR/MDR/ Assaba	
DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE EN ASSABA	
Définition de mission et des objectifs : Etablir les programmes du MDR relatifs à l'exécution de ses missions régionales d'appui conseil, de Recherche Développement, de formation et de prestations de service en faveur des collectivités en concertation avec les intéressés. - Exécuter ou faire exécuter les programmes régionaux de développement de l'agriculture et de l'élevage après validation par les directions centrales concernées, et évaluer les résultats en concertation avec les différents bénéficiaires.	
Domaine d'expertise : Développement agricole - Production animale -Santé animale - Protection des cultures	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 42 personnes : 1 ingénieur principal, 6 techniciens, 8 vulgarisateur et 25 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Une inspection départementale au niveau des 5 Moughataas : Kiffa, Boumdeid, Guérou, Barkéol et Kankossa.	
Budget annuel : 15 997 500 Ouguiyas soit environ 43 828,77€	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs – Éleveurs - Coopératives agricoles – Associations de gestion participative des oasis – Associations du développement communautaire	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Directions centrales du MDR - Projets de développement MDR – ONGs nationales et internationales	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque peu fournie (quelques documents techniques de référence – quelques manuels – rapports de mission – notes d'information – situation hebdomadaire)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manuels à l'usage des techniciens de terrain – ouvrages de référence en sciences agronomiques – Fiches techniques à l'usage des vulgarisateurs	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Un gestionnaire pour la bibliothèque – du matériel de reprographie pour multiplier les documents existants. Des moyens de communication avec les inspections départementales - Faiblesse de la capacité du Matériel informatique et absence de personnel	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'une des plus importantes délégations régionales du MDR et couvre une wilaya agricole où le système le plus répandu est la culture derrière les barrages, la phoeniciculture dans les nombreuses oasis et l'élevage transhumant.	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : DR/MDR/ Brakna	
DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE AU BRAKNA	
Définition de mission et des objectifs : Etablir les programmes du MDR relatifs à l'exécution de ses missions régionales d'appui conseil, de Recherche Développement, de formation et de prestations de service en faveur des collectivités en concertation avec les intéressés. - Exécuter ou faire exécuter les programmes régionaux de développement de l'agriculture et de l'élevage après validation par les directions centrales concernées, et évaluer les résultats en concertation avec les différents bénéficiaires.	
Domaine d'expertise : Développement agricole – Production animale – Santé animale – Protection des cultures	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 47 personnes : 1 ingénieur, 7 techniciens, 5 vulgarisateurs et 34 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Une inspection départementale au niveau des 4 Moughataas : Aleg, Mbagne, Bababé, Maghta-Lahjar et Boghé.	
Budget annuel : 10 523 700 Ouguiyas soit environ 28 832,06 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs – Éleveurs – Coopératives agricoles – Associations du développement communautaire	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Directions centrales du MDR - Projets de développement MDR – ONGs nationales et internationales	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque peu fournie (quelques documents techniques de référence – quelques manuels – rapports de mission – notes d'information – situation hebdomadaire)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manuels à l'usage des techniciens de terrain – ouvrages de référence en sciences agronomiques – Fiches techniques à l'usage des vulgarisateurs	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Pas de gestionnaire pour la bibliothèque – Inexistence du matériel de reprographie pour multiplier les documents existants. Des moyens de communication avec les inspections départementales - Faiblesse de la capacité du Matériel informatique et absence de personnel	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'une des plus importantes délégations régionales du MDR et couvre une grande wilaya agricole où le système le plus répandu est la culture de décrue sur les berges du fleuve Sénégal, la culture de Diéri (sous pluie) et les cultures irriguées dans les nombreux périmètres irrigués situés tout le long du fleuve.	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
--	--

Nom de l'institution : DR/MDR/ Gorgol	
DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE AU GORGOL	
Définition de mission et des objectifs : Etablir les programmes du MDR relatifs à l'exécution de ses missions régionales d'appui conseil, de Recherche Développement, de formation et de prestations de service en faveur des collectivités en concertation avec les intéressés. - Exécuter ou faire exécuter les programmes régionaux de développement de l'agriculture et de l'élevage après validation par les directions centrales concernées, et évaluer les résultats en concertation avec les différents bénéficiaires.	
Domaine d'expertise : Développement agricole – Production animale – Santé animale – Protection des cultures	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 51 personnes : 1 ingénieur principal, 11 techniciens, 19 vulgarisateurs et 20 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Une inspection départementale au niveau des 4 Moughataas : Kaédi, Maghama, Mbout et MOUNGUEL.	
Budget annuel : 8 611 200 Ouguiyas soit environ 23 592,33 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs – Éleveurs – Coopératives agricoles – Associations du développement communautaire	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Directions centrales du MDR - Projets de développement MDR – ONGs nationales et internationales	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque peu fournie (quelques documents techniques de référence – quelques manuels – rapports de mission – notes d'information – situation hebdomadaire)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manuels à l'usage des techniciens de terrain – ouvrages de référence en sciences agronomiques – Fiches techniques à l'usage des vulgarisateurs	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Un gestionnaire pour la bibliothèque – du matériel de reprographie pour multiplier les documents existants. Des moyens de communication avec les inspections départementales - Faiblesse de la capacité du Matériel informatique et absence de personnel	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'une des plus importantes délégations régionales du MDR et couvre une grande wilaya agricole où le système le plus répandu est la culture de décrue sur les berges du fleuve et de ses affluents (Gorgol blanc et Gorgol noir), la culture de Diéri (sous pluie) et les cultures irriguées dans les nombreux périmètres irrigués.	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
--	--

Nom de l'institution : DR/MDR/ Trarza	
DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE AU TRARZA	
Définition de mission et des objectifs : Etablir les programmes du MDR relatifs à l'exécution de ses missions régionales d'appui conseil, de Recherche Développement, de formation et de prestations de service en faveur des collectivités en concertation avec les intéressés. - Exécuter ou faire exécuter les programmes régionaux de développement de l'agriculture et de l'élevage après validation par les directions centrales concernées, et évaluer les résultats en concertation avec les différents bénéficiaires.	
Domaine d'expertise : Développement agricole – Production animale – Santé animale – Protection des cultures	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 85 personnes :3 ingénieurs, 13 techniciens, 12 vulgarisateurs et 57 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Une inspection départementale au niveau des 4 Moughataas : Rosso, Keur-Macène, Rkiz, Mederdra, Wad-Naga et Boutilimit.	
Budget annuel : 11 643 300 Ouguiyas soit environ 31 899,45 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre : Campagnes agricoles et campagnes de vaccination	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Agriculteurs – Éleveurs – Coopératives agricoles – Associations du développement communautaire	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Directions centrales du MDR - Projets de développement MDR – ONGs nationales et internationales	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque peu fournie (quelques documents techniques de référence – quelques manuels – rapports de mission – notes d'information – situation hebdomadaire)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Manuels à l'usage des techniciens de terrain – ouvrages de référence en sciences agronomiques – Fiches techniques à l'usage des vulgarisateurs	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Pas de gestionnaire pour la bibliothèque – Inexistence du matériel de reprographie pour multiplier les documents existants. Des moyens de communication avec les inspections départementales - Faiblesse de la capacité du Matériel informatique et absence de personnel	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'une des plus importantes délégations régionales du MDR et couvre une grande wilaya agricole où le système le plus répandu est la culture de décrue sur les berges du fleuve Sénégal, la culture de Diéri (sous pluie) et les cultures irriguées dans les nombreux périmètres irrigués situés tout le long du fleuve .	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : DRFV	
DIRECTION DE LA RECHERCHE – FORMATION – VULGARISATION	
Définition de mission et des objectifs : Coordonner et suivre les actions de conseil et d'appui techniques aux producteurs et OSP - Identification des besoins en recherche - Assurer le contrôle des structures spécialisées de recherche, de formation et de conseil rural – Superviser de la formation professionnelles	
Domaine d'expertise : Vulgarisation agricoles – Formation agricole et Recherche appliquée	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 125 personnes : 1 ingénieur principal, 3 ingénieurs, 6 techniciens et 115 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : 13 délégations régionales du MDR	
Budget annuel : 50 000 000 Ouguiya soit environ 136986,30 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget état	
Programme / projets mis en œuvre : assurer couverture des campagnes agricoles	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs ruraux, urbains et périurbains – Structures de recherches, développement et de formation	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : ICARDA – CNRADA – CNERV – PADEL – PDRC – PDDO	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque et Internet	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Document techniques de référence et manuels pratiques	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Pas de centre de documentation équipé et manque de matériel de reprographie – pas de personnel compétent	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Une institution centrale dans la manipulation de l'information agricole et la communication du MDR en Mauritanie compte tenu de sa mission et de son rôle	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement REG Réglementation RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : ENFVA	
ÉCOLE NATIONALE DE FORMATION ET DE VULGARISATION AGRICOLE	
Définition de mission et des objectifs : Formation Professionnelle Agricole dans les domaines de l'élevage, agriculture et protection de la nature objectifs doter le pays de cadre moyens et subalternes (techniciens de terrain) dans les domaines précités.	
Domaine d'expertise : Formation des cadres moyens et subalternes - Recyclage des agents de l'État, de spécialistes de l'agriculture élevage et protection de la nature - Formation des producteurs et des auxiliaires d'élevage - Vulgarisation agricole	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 73 personnes : 1 docteur vétérinaire, 3 ingénieurs, 12 techniciens et 57 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 65 000 000 UM soit environ 178 082,19 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les recrutés niveau Bac pour les cycles B de la fonction publique (cadres moyens) et niveau brevet pour le cycle C de la fonction publique (cadres subalternes) pour la formation initiale - Les cadres de terrain relevant du ministère de l'agriculture et de l'élevage - Les producteurs, éleveurs et agriculteurs	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CNERV – CNRADA – OADA – FAO	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Rapport des différentes structures – Accès à Internet – Ateliers – séminaires – Bulletin	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Information sur la formation professionnelle Info sur le transfert de technologie l'encadrement la vulgarisation	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Sans équipement - Absence de qualification formation - Absence de moyens financiers	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Centre national de formation dans le domaine rural et agricole crée vers l'indépendance du pays en 1960. Continue à servir de référence en matière de formation et de diffusion des informations rurales	
Autres observations : Néant	

2a. Type : EDU Éducation/Enseignement GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation RUR Développement rural FRM Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
--	--

Nom de l'institution : GNACASP	
GROUPEMENT NATIONAL DES ASSOCIATION DES COOPÉRATIVES AGRO SYLVO PASTORALES	
Définition de mission et des objectifs : Organiser l'ensemble des éleveurs en un cadre unifié de production et de plaidoyer du secteur de l'élevage - Défendre les intérêts matériels et moraux des éleveurs - Assurer la couverture zoo sanitaire au cheptel Mauritanien	
Domaine d'expertise : Création de nouvelles associations pastorales pour la généralisation des APS dans le pays - Sensibilisation et vulgarisation du code pastoral Initier des mini projets (laitiers embouches) - Installer des caisses de crédit pastorales dans les APS - Former les éleveurs dans la gestion administrative et financière	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 6 personnes à temps plein (technicien niveau BTS)	
Filiales et représentations, et autres sites : Bureaux régionaux dans les 12 wilayas à l'intérieur du pays	
Budget annuel : 228 000 000 UM soit environ 624 657,53 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : cotisation des membres adhérents – Partenaires au MDR – PADEL et autres partenaires	
Programme / projets mis en œuvre : Redynamisation et renouvellement des instances de base ACPS - Vulgarisation du code pastorale et décret	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les éleveurs organisés dans les AP – Les bureaux régionaux du GNACASP – Les services techniques des délégations régionales du MDR	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :	
MDR et Directions du M A E – Projet PADEL – Banque mondiale – PNUD – École Inter État de science et de médecine vétérinaire de Dakar - Fondation Internationale pour le développement de l'Afrique	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Base de données (carte géographique pastorale) Des publications (abonnées)	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Formation en gestion informatique et comptabilité - Formation en organisation des producteurs - Formation en gestion des ressources naturelles - Formation en TIC	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : manque d'ordinateurs portables pour les missions de terrain – connexion à l'Internet – Formation du personnel	

2a. Type : AS-P Association paysanne (y compris les coopératives) ONG Organisation non gouvernementale	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
--	---

Nom de l'institution : PADEL	
PROJET DE GESTION DES PARCOURS ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE	
Définition de mission et des objectifs : Lutter contre la pauvreté - Gestion et amélioration de Ressources Naturelles Pastorales	
Domaine d'expertise : Protection et réhabilitation des parcours (couverture des points d'eau, réorganisation et amélioration pastoral) - Développement de l'élevage (amélioration santé animale et améliorations génétique) - Appui au structure d'intervention (Caisse d'épargne et de crédits)	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 25 personnes : 3 vétérinaires, 1 ingénieur principal, 4 ingénieurs, 2 techniciens et 15 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : antennes dans les DR/MDR dans les zones pastorales du pays (Néma, Aioun, Kiffa, Selibaby, Kaédi, Aleg, Rosso)	
Budget annuel : 80 000 000 d'ouguiyas soit environ 219178,08 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget de l'État – BAD – Fonds de l'OPEP et contribution des bénéficiaires	
Programme / projets mis en œuvre : Plusieurs campagnes de sensibilisation à travers la radio-rurale	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Éleveurs organisés en association ou en coopérative pastorale	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : DRFV - D ELEVAGE – DPM – École Inter état de Dakar – BAD - OPE	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Base de données interne - Radio rurale – Bibliothèque et Internet	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Élevage	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Financier Qualification	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Très important projet de développement qui couvre toute les zones pastorales du pays et la plus grande ressource agricole du pays qu'est l'élevage.	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : PDDO	
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS	
Définition de mission et des objectifs : Renforcement des capacités des organisations locales dans la zones oasiennes en Mauritanie - Intensification diversification et valorisation des productions agricoles dans les Oasis	
Domaine d'expertise : Études des systèmes de vulgarisation de formation des paysans et producteurs ruraux - Études des systèmes de production dans les oasis	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 80 personnes : 2 économiste (niveau maitrise), 12 ingénieurs, 17 techniciens, 12 vulgarisateurs et 37 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : 4 Cellules Régionales d'Appui (CRA) dans les wilayas du Tagant, de l'Adrar, de l'Assaba et du Hodh El Gharbi qui couvre les 2 Hodhs	
Budget annuel : 730 000 000 UM soit environ 2 000 000 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget état RIM – FIDA – FADES – FEM	
Programme / projets mis en œuvre : FIDAFRIQUE (réseau d'information)	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs dans la zone Oasiennes (AGPO - Association de Gestion Participative des Oasis et Coopérative affiliées)	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Réseau Fidafrrique (échanges zone Ouest-Afrique et centre avec possibilités d'extension dans tous les pays d'Afrique) – DRFV – CNRADA – DPSE – D. Agriculture- D. Élevage – FIDA - FADES – FEM	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque – Réseau IEC – Remontée des informations sur l'exécution du projet et des zones d'intervention – Base de données interne – Internet	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Système efficace de collecte et de diffusion suivi évaluation	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque de stratégies - Besoins formation méthodologie	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Projet de développement qui couvre toute la zone oasienne qui regroupe les régions désertiques et semi-désertiques du nord du pays.	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation FIN Services financiers R&D Recherche et développement REG Réglementation (mise en conformité, normes) RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : PDRC PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL COMMUNAUTAIRE	
Définition de mission et des objectifs : Éliminer la pauvreté extrême et la famine – Assurer la pérennité de l'environnement dans les zones rurales par l'accroissement des revenus et une meilleure gestion des ressources naturelles par les communautés rurales bénéficiaires	
Domaine d'expertise : Renforcement des capacités des ADC - Renforcement des capacités des services agricole - Renforcement des capacités des communs ruraux tests Renforcement des capacités des micros et petites entreprises rurales - Participation au financement des MPC (micro projet communautaire : digues, seuils de ralentissement, parc de vaccination, banques de céréales, Réseaux AEP, activités génératrices de revenus...etc.)	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 286 personnes : 18 ingénieurs, 5 économistes, 3 juristes, 22 techniciens et 236 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Antennes régionales URC (Unités Régionales de Coordination) dans les 10 wilayas agropastorales du pays (Hodh el Charghy, Hodh El Gharbi, Assaba, Guidimagha, Gorgol, Brakna, Tagant, Trarza, Adrar et Inchiri)	
Budget annuel : 4 507 191 000 UM soit environ 12 348 468,49 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Gouvernement Mauritanien – Banque Mondiale (principal bailleur de fonds) - Bénéficiaires	
Programme / projets mis en œuvre : Campagne de sensibilisation à la radio rurale et programme IEC couvrant toutes les zones du projet	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : ADC (Association de Développement Communautaire) créées au niveau des villages retenus (850 villages) dans 10 régions agro pastorales des pays	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : ICRISAT – ICARDA (Institut Arabe de recherche agronomique en zones arides) - CNRADA (Centre de recherche agronomique et de développement agricole) - CNERV (Centre d'élevage et de recherche vétérinaire) - CFPR (Centre de Formation des Producteurs Ruraux)	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque – Internet – remontée des données de terrain – base de données interne - Journaux de la place	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Crédit rural, activités bancaire et financement - Agroforesterie production végétale protection des végétaux - Politique et gestion de l'environnement gestion du sol et érosion - Communication radio rurale - Gestion de l'information	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Faire remonter les informations reçues à la base	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? C'est le plus important projet de développement du secteur rural du point de vue de la masse des financements investie, des zones touchées et de la diversité des domaines d'intervention	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement RUR Développement rural
---	---

Nom de l'institution : Radio Rurale RADIO MAURITANIE : DÉPARTEMENT RADIO RURALE	
Définition de mission et des objectifs : Promotion du secteur rural - Éveiller les populations rurales - Animer le développement des zones rurales	
Domaine d'expertise : Diffuser les informations utiles au développement - Servir de relai aux projets de développement - Entreprendre des campagnes de sensibilisation des producteurs ruraux	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 57 personnes : 12 cadres et 45 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : 3 Stations : Rosso au Sud - Barkéol au sud Est et Aleg au centre	
Budget annuel : 803 866 500 UM soit environ 2202373,97 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget État RIM	
Programme / projets mis en œuvre : Campagnes de sensibilisation - contrats et convention avec les projets de développement pour la diffusion de programmes spéciaux - des missions de terrain pour la collecte de la matière à diffuser - Plusieurs formations pour les clubs d'auditeurs et ONG de communication	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les populations (principalement les producteurs) des villages, des campements et des agglomérations surtout dans les régions agro sylvo pastorales	
Degré d'interaction avec le CTA : Magazine Spore – DORA	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Les différents services techniques et projets de développement du MDR, du Ministère Chargé de l'Environnement, du Ministère de la Santé, du Ministère des Pêches et les ONGs	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque audio – Internet – Missions de la Radio et Correspondants et nos antennes de radios rurales locales	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : La formation en matière de communication rurale	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Du matériel didactique et moyen d'enregistrement	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? partenaire principal de tous les projets et programmes de développement en vers le monde rural et seul média capable d'atteindre toutes les zones du pays.	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel PUB Entreprise publique	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation INF Services d'information RUR Développement rural
--	---

Nom de l'institution : SONADER SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL	
Définition de mission et des objectifs : La Promotion de l'agriculture irriguée dans la zone du fleuve Sénégal	
Domaine d'expertise : maîtrise d'ouvrage déléguée des aménagements hydroélectrique publics - La gestion des infrastructures collectives - Le conseil rural la formation et le suivi évaluation	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 231 personnes : 22 ingénieurs, 19 techniciens, 30 vulgarisateurs et 160 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Directions régionales Rosso – Boghé – Kaédi – Gouraye – Fourn-Gleita – Maghama	
Budget annuel : 10 378 098 462 UM soit environ 28 433 146,47 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : État-RIM – PDIAIM – BID – OMVS – FIDA – FAO – FSM	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Les villages et agglomérations situés sur la rive droite du fleuve Sénégal et ses affluents - Les producteurs ruraux dans ces zones	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : BID – BAD – IDA – OMVS – FIDA – FAO – Banque Mondiale	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Bibliothèque, Internet, remontée des info de terrain et base de donnée interne du système de suivi et évaluation	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Donnée techniques – système d'exploitation des données	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : besoin en formation	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? une entreprise publique qui est en contact de part ses missions avec une grande partie des producteurs	
Autres observations : Néant	

2a. Type : GOV Département/Service ministériel PUB Entreprise publique	2b. Rôle : VUL Vulgarisation et animation R&D Recherche et développement REG Réglementation (mise en conformité, normes) RUR Développement rural COM Commerce, vente (y compris la recherche de débouchés)
---	--

Nom de l'institution : UCPPG2_ Kaédi	
UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES DU PERIMETRE PILOTE N°2 DU GORGOL A KAEDI	
Définition de mission et des objectifs : - Exploitation optimale et pérenne du périmètre	
Domaine d'expertise : Gestion du périmètre - Fourniture des intrants - suivi de l'exploitation - appui à la commercialisation	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 19 personnes (6 administrateurs – 13 employés)	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 92.000.000 ouguiya soit environ 252 0547,95 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Crédit agricole et redevance annuelle des adhérents	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Coopératives membres de l'Union	
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : MDR – SONADER – PDIAIM – UNCACEM – DIRECTION DE L'AGRICULTURE – OMVS	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : SONADER – INTERNET et coopératives membres	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Informations techniques – organisation et formation en gestion	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Manque de ressources humaines qualifiées et de ressources financières pour la prise en charge de cette activité	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Association qui administre le plus grand périmètre d'exploitation agricole collectif avec ses 1800 hectares de cultures irriguées sur le Gorgol qui est un affluent du Sénégal	
Autres observations : Néant	

<p>2a. Type :</p> <p>AS-P Association paysanne (y compris les coopératives)</p>	<p>2b. Rôle :</p> <p>VUL Vulgarisation et animation</p> <p>AUT Autre : Entretien et gestion station de pompage, réseaux d'irrigation et de drainage, production céréales</p>
---	--

Nom de l'institution : FST/ UN	
FACULTÉS DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE NOUAKCHOTT	
Définition de mission et des objectifs : Enseignement et Formation - Former des cadres dans le but d'avoir des connaissances théoriques et pratiques - Recherches fondamentales et appliquées	
Domaine d'expertise : Biologie fondamentale - Sciences et technologie - Maitrise et gestion de l'eau – Informatiques - Physique et chimie - Mathématiques pures et appliquée	
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 225 personnes : 64 chercheurs/formateurs, 17 techniciens de Labo et 144 personnes d'appui	
Filiales et représentations, et autres sites : Néant	
Budget annuel : 2 770 633 391 UM soit environ 7 590 776,41 €	
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : financement de l'État : budget annuel - projet de recherche thématiques – Financement institutions de financement pour la recherche	
Programme / projets mis en œuvre :	
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Bacheliers de l'enseignement secondaire - Pour la recherche : chercheurs	
Degré d'interaction avec le CTA : <i>Magazine Spore</i> – publications CTA	
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Beaucoup d'universités dont l'UCAD - CNRF de l'ISRA de Dakar - Énergie renouvelable Dakar	
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Une bibliothèque pour étudiants - Un centre de documentation pour les professeurs - Des salles d'informatique (centre de calcul) - Internet	
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : Nouvelles données en agriculture - Nouveaux livres et catalogues - Nouvel axe de recherche	
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Formateurs des utilisateurs non avertis - Plus d'ordinateurs - Débit des outils de communication à augmenter Manque de locaux pour le traitement de l'information Salle de consultation et de lecture absente Téléphonie direct dans les bureaux absente	
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Institution de formation et de recherche par excellence dans le pays	
Autres observations : La vocation de l'université est surtout la formation. Dans le cadre de la recherche et développement, surtout le département de biologie de la FST, intervient dans le secteur agricole et cela à travers la recherche partagée avec d'autres institutions.	

2a. Type :	2b. Rôle :
EDU Éducation/Enseignement	R&D Recherche et développement
GOV Département/Service ministériel	FRM Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)

Annexe IV. Liste des institutions et personnes interviewées

Ahmed Jiddou Ould Zein	Coordinateur	ANADELP
Mohamed Ould Lareibi	Conseiller Technique du Ministre et responsable de la CC/MDR	MDR
Lô Amadou Abdoul	Cadre polyvalent	CCIAM
Dia Mamadou Lamine	Directeur	CNERV
KANE Abdoul Karim	Chef de Service	CNRADA
Gandéga Yelli	Secrétaire permanent	CONACILSS
Sow Moussa Mamadou	Chef service de la Protection des Végétaux /Direction Agriculture	DA/MDR
Sidi Bouna Ould GAOUAD	Chef du Service Production animale	DE/MDR
Abdallahi Ould Mohamed El Moctar	Directeur Adjoint	DPI/MPEM
Mohamed El Hadi Ould Taleb	Délégué régional du MDR	DR/MDR/Adrar
Hasni Ould Bassid	Délégué régional du MDR	DR/MDR/Assaba
Amar Ould Ely Salem	Délégué régional du MDR	DR/MDR/Brakna
Sidi mahmoud Ould Sidi	Délégué régional du MDR	DR/MDR/Gorgol
Sy Baba Houmeid	Délégué régional du MDR	DR/MDR/Trarza
Dr Kane Mamoudou	Chef de division Orientation de la Recherche	DRFV
Dr Idrissa Diarra	Directeur	ENFVA
El Hacem Ould Taleb	Président	GNACASP
Dr. Dagana Dieydi	Coordinateur	PADEL
Moctar Ould Isselmou	Responsable du Développement Agricole	PDDO
Moussa Père Ndiaye	Responsable des Services Agricoles	PDRC
Aly Ould Abdallah	Directeur	Radio Rurale
Yahia Ould Oumar	Chef de Service du Personnel	SONADER
Niang Samba	Président	UC/PPG2
Dieng Hamidou	Enseignant - Chercheur	FST/UN

Annexe V. Références bibliographiques

- Abdelkader Ould MOHAMED SALECK : Etude du marché de lait frais et d'aliments de bétail. Projet Laitier en Mauritanie / APDF. Rapport. 2000.
- BANQUE MONDIALE -FAO. Etude sectorielle de l'élevage en Mauritanie. 2001.
- BANQUE MONDIALE-RIM_ Document d'évaluation du projet de développement rural communautaire (PDRC). 25 mars 2004.
- CDHLCPI_ Cadre stratégique de Lutte Contre la Pauvreté en Mauritanie. Document de référence _ (80 pages) Janvier 2001.
- CDHLCPI : Rapport sur la mise en œuvre du CSLP en 2003. Juillet 2004.
- CILSS : Conférence Régionale sur la situation agricole et alimentaire et les Opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Rapport de la Mauritanie. Bamako – Mars 2005.
- DATAR : Communication présentée à Atelier International sur la Décentralisation et le Développement Local en Zones Arides : Quelles synergies, Quelles solidarité ? Marrakech 13-16 avril 2006.
- DIRECTION DE L'ELEVAGE : La filière viande en Mauritanie. Décembre 2004.
- DPCSE/MDRE : Etablissement des comptes d'exploitation des exploitations agricoles en zone irriguée. Juillet 2004.
- Dr CHERIF Ahmed Mahmoud ; Etude : sur les ressources de croissances / Rapport sectoriel sur le secteur de la pêche en Mauritanie (50 pages) CMAP. Mars 2005
- FAO : Banque Mondiale. Initiative « Elevage, pauvreté et croissance » Document national : Mauritanie 2002.
- FAO : Division du Centre d'Investissement. NEPAD. Programme Détaillé pour le développement de l'Agriculture africaine (PDDAA).Programme National d'Investissement à Moyen Terme (PNIMT). Mauritanie. Version provisoire. Avril 2004.
- FAO : Projet de développement pastoral et de gestion des parcours. Rapport de préparation. Mars 1999.
- FAOSTAT : INDICATEURS DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE_ Pays: MAURITANIE _ novembre 2006
- FENU-PNUD : Programme de lutte contre l'abandon des terroirs villageois dans l'Assaba. Rapport d'évaluation finale. Septembre 2001.
- FIDA : Projet de développement des Oasis. Rapport d'évaluation intermédiaire. Juillet 2003.
- FIDA : Rapport de formulation du PDDO_ Juin 2003.
- FIDA : Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro (PASK). Rapport de pré évaluation. Septembre 2001.
- Isselmou Ould Mohamed : Télécommunications... NTIC et perspectives de croissance économique in CMAP juillet 2005_ 28 pages
- Joseph Kamga et Abderrahmane Ould Limam : Rapport de la consultation sur le thème : AGRICULTURE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE in PNUD/FAO : BI LAN COM M UN DE PAYS (CCA) cas de la MAURITANIE BI LAN COM M UN DE PAYS (CCA) cas de la MAURITANIE _ Novembre 2 000_ 41 pages
- Mariam Bekaye : Analyse des potentiels de croissance du secteur rural en Mauritanie (58 pages) CMAP. Juin 2005.
- MDRE/ PNUD : Plan d'Action National pour l'Environnement et le Développement Durable (PANE). 2004.
- MDRE : Cadre de Dépenses à Moyen terme du secteur rural (2004-2007). Février 2003
- MDRE : Lettre de Politique de Développement de l'Elevage. 2003. République Islamique de Mauritanie. Ministère du Développement Rural et de l'Environnement. Ministère des Affaires Economiques et du Développement.
- MDRE : Projet de Lettre de politique de développement de l'agriculture irriguée. Horizon 2010.Mai 1999.

MDRE : Stratégie de Développement du secteur Rural à l'horizon 2015. Décembre 2001.
(111pages)

MDR : Stratégie Agroalimentaire de la Mauritanie. Décembre 2001_ 57 pages

Néma Ould Taleb : Ressources Forestières en Mauritanie _ CE-FAO_ août 1999_ 35 pages

ONS : Agrégats de la Comptabilité nationale et indicateurs socio économiques 2002. Juin 2004.

PDIAIM : Audit Organisationnel et fonctionnel des structures du MDRE. Rapport final. Novembre 2002.

PNUD - FAO : Bilan Commun de Pays. Dr Malick Gaye. Etude sur l'élevage, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté. Juillet 2000.

PNUD-FAO : Bilan Commun de Pays. Rapport de la consultation sur le thème : Agriculture et lutte contre la pauvreté. Novembre 2000.

SONADER : Contrat – Programme avec le Gouvernement de la RIM (2003-2005).

UICN/Faculté des Sciences et Techniques de Nouakchott (GREZOH) : Inventaires des zones humides continentales mauritaniennes. 2000.